

# PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) 2025



# Edito

Adossé au Budget initial 2025, le Projet annuel de performance (PAP) vise à objectiver les projets et objectifs de l'Université pour l'année à venir, au moyen de la construction d'une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Ces objectifs découlent eux-mêmes d'ambitions pluriannuelles assises sur le projet d'établissement (adopté en 2019), le mandat politique de l'équipe présidentielle actuelle (renouvelé fin 2020 jusqu'en 2024) et la nouvelle accréditation (2022-2026). Ils couvrent les principaux secteurs d'activité de l'Université : formation, orientation et insertion, recherche et diffusion des savoirs, documentation, vie étudiante, sciences et société. Le PAP inclut par ailleurs une série d'indicateurs relatifs au pilotage de l'ensemble de ces missions par les services consacrés à l'accompagnement des nombreux personnels de tous métiers, à la gestion de nos moyens budgétaires mais aussi immobiliers, à nos activités juridiques et informatiques/numériques.

Le PAP s'impose désormais comme un outil de pilotage central pour l'établissement. Les directions et services se sont d'abord appropriés l'exercice annuel. En interne, il offre ainsi un outil de mesure du « chemin parcouru » sur les principales activités de l'Université : formation, recherche, documentation, vie étudiante mais aussi sur des rubriques et ambitions plus récentes telles que Sciences et Société ou encore Transition écologique pour un développement soutenable. L'on mesure ici toute la progression sur ces 2 thématiques portées par l'ULL2.

Les indicateurs du PAP sont ensuite déclinés et utilisés dans les documents de contractualisation avec l'État. Plusieurs indicateurs du PAP sont en effet repris dans les « annexes indicateurs » du contrat quinquennal 2022-2026 et du Contrat d'objectifs de moyens et de performance (COMP), tous deux signés avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Enfin, le PAP et le Rapport annuel de performance (RAP) qui lui est associé seront des documents très utiles pour la prochaine auto-évaluation du HCERES en 2025.

Bonne lecture,

Willy Beauvallet,  
Vice-président Personnels, action sociale et ressources budgétaires

# Sommaire

<b>Edito</b> .....	<b>2</b>	
<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>	
<b>Présentation de l'Université</b> .....	<b>8</b>	
<b>Chiffres clés</b> .....	<b>9</b>	
<b>Qu'est ce que le PAP?</b> .....	<b>10</b>	
<b>1. Formation, orientation, insertion</b> .....	<b>11</b>	
<b>Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie</b> .	<b>12</b>	
Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale .....	12	○
Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation) .....	13	
Indicateur 3 - Apprentissage .....	14	
Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros) .....	15	
Indicateur 4 - Formations en alternance .....	16	○
Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2.....	16	○
Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE).....	17	○
Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification) .....	18	
<b>Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation</b> .....	<b>19</b>	
Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans .....	19	○
Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2.....	19	
Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans.....	20	
Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans .....	21	○
Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus .....	22	
Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans.....	23	
Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans.....	24	○
Indicateur 14 - Réussite en doctorat.....	25	
<b>Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESRI</b> .....	<b>26</b>	
Indicateur 15 - Parcours de remédiation .....	26	

Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe .....	26
<b>Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants .....</b>	<b>26</b>
Indicateur 17 - Entretiens individuels .....	26
Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi .....	27
Indicateur 19 - Stages volontaires.....	28
Indicateur 20 - Réorientation .....	28
Indicateur 21 - Étudiants en césure.....	29
<b>2. Recherche et diffusion des savoirs .....</b>	<b>30</b>
<b>Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes .....</b>	<b>30</b>
<b>Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement .....</b>	<b>32</b>
Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités .....	32
<b>Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche .....</b>	<b>33</b>
Indicateur 2 - Appels à projets ANR.....	33
Indicateur 3 - Appels à projets européens .....	34
Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus.....	34
Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche .....	35
Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations).....	36
Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL) .....	37
Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche .....	38
<b>Objectif - Ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs.....</b>	<b>39</b>
Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses (ex.TEL)* .....	39
Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL .....	40
Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL).....	41
Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie .....	42
<b>Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat .....</b>	<b>44</b>
Indicateur 12 - Contrat doctoral unique (CDU) .....	44
Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE).....	45
Indicateur 14 - Cotutelle Internationale de Thèse (CIT) .....	45
Indicateur 15 - Durée de la thèse .....	46
<b>3. Sciences et société .....</b>	<b>48</b>
<b>Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine .....</b>	<b>50</b>
Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/doctorants/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne .....	50
Indicateur 2 - Nombre d'événements de médiation / diffusion.....	51
Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO) .....	52
<b>Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative .....</b>	<b>53</b>
Indicateur 4 - Recherche participative .....	53
<b>Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux ..</b>	<b>55</b>
Indicateur 5 - Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux .....	55
<b>Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics.....</b>	<b>56</b>
Indicateur 6 - Médias et débats publics .....	56
<b>Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial.....</b>	<b>57</b>
Indicateur 7 - Performance de la Fondation.....	57
<b>4. Documentation .....</b>	<b>58</b>
<b>Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires .....</b>	<b>59</b>
Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées .....	59
Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU .....	60
Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an) .....	60
Indicateur 4 - Qualité de l'offre documentaire, en particulier celle sous forme électronique .....	61

Indicateur 5 - Formation des usagers .....	62
--	----

## 5. International..... 63

<b>Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement</b> .....	64
Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange.....	64
Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme .....	66
Indicateur 3 - Accords .....	67
Indicateur 4 - Projets .....	68
Indicateur 5 - Développement des partenariats stratégiques .....	69
Indicateur 6 - Internationalisation à domicile .....	71

## 6. Vie étudiante ..... 73

<b>Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales</b> .....	74
Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master .....	74
Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master .....	75
Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers.....	76
Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2) .....	77
Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS) .....	77
<b>Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants</b> .....	78
Indicateur 5 - Pourcentage des étudiants de l'établissement vus au Service de santé universitaire (SSU) à titre individuel pour un examen de santé.....	78
Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSU .....	79
<b>Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap</b> .....	80
Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap....	80
Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagements des examens et des études)	81
<b>Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire</b> .....	83
Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants .....	83
Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant .....	84
Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées .....	84
Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE).....	84
<b>Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive</b> .....	85
Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive).....	85
Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits) .....	85
<b>Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles</b> .....	86
Indicateur 15 - Nombre de représentations.....	86
Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers.....	86
Indicateur 17 - Nombre de partenariats culturels.....	86

## 7 Pilotage de l'établissement ..... 87

<b>7.1. Pilotage financier</b> .....	88
<b>Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets</b> .....	88
Indicateur 1 - Résultat net comptable.....	88
Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF) .....	89
Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR).....	89
Indicateur 4 - Trésorerie .....	91
Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables .....	91
Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables .....	92
<b>7.2. Ressources humaines</b> .....	93
<b>Objectif : Réduire les inégalités de genre</b> .....	93
Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR.....	94
Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS .....	95

<b>Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et international ...</b>	<b>96</b>
Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)	96
<b>Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents .....</b>	<b>97</b>
Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail.....	97
Indicateur 5 - Formation des personnels .....	98
<b>7.3. Système d'information et services numériques aux usagers .....</b>	<b>99</b>
<b>Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages .....</b>	<b>99</b>
Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE).....	99
Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN) .....	100
Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) .....	101
Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)	101
Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs.....	102
Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis .....	103
Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique.....	104
<b>7.4. Patrimoine immobilier .....</b>	<b>105</b>
<b>Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier .....</b>	<b>105</b>
Indicateur 1 - Évolution des surfaces .....	105
Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant.....	106
Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments) .....	107
Indicateur 4 - État d'accessibilité .....	108
<b>7.5. Affaires juridiques et politique achat.....</b>	<b>110</b>
<b>Objectif : Suivi des contentieux administratifs .....</b>	<b>110</b>
Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile.....	110
Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile .....	111
<b>Objectif : Structurer une politique achat efficace et durable.....</b>	<b>113</b>
Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement .....	113
Indicateur 3bis - Données essentielles de l'achat pour l'année 2023 et prévisionnel pour l'année 2024 .....	114
Indicateur 4 - Plan d'action achat .....	115
<b>8. Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS).....</b>	<b>116</b>
<b>Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS).....</b>	<b>117</b>
Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux) .....	117
Indicateur 1bis - Formation des étudiants (étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle formés à la TEDS) .....	118
Indicateur 2 - Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques.....	118
<b>Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS) .....</b>	<b>120</b>
Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS.....	120
Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone .....	121
<b>Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique .....</b>	<b>122</b>
Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS.....	122
Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS.....	122
<b>Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre.....</b>	<b>123</b>
Indicateur 6 - Performance environnementale .....	123
<i>Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment) .....</i>	<i>123</i>
<i>Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment) .....</i>	<i>125</i>
<i>Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire) .....</i>	<i>128</i>
<i>Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES) .....</i>	<i>129</i>
Indicateur 7 - Mobilité durable .....	130
Indicateur 8 - Rénovations énergétiques .....	131
<i>Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux).....</i>	<i>131</i>
<i>Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques) .....</i>	<i>131</i>
Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales .....	132

Légende :



*Indicateur inscrit dans le Contrat pluriannuel de site (volet spécifique Université Lumière Lyon 2) conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2022-2026*



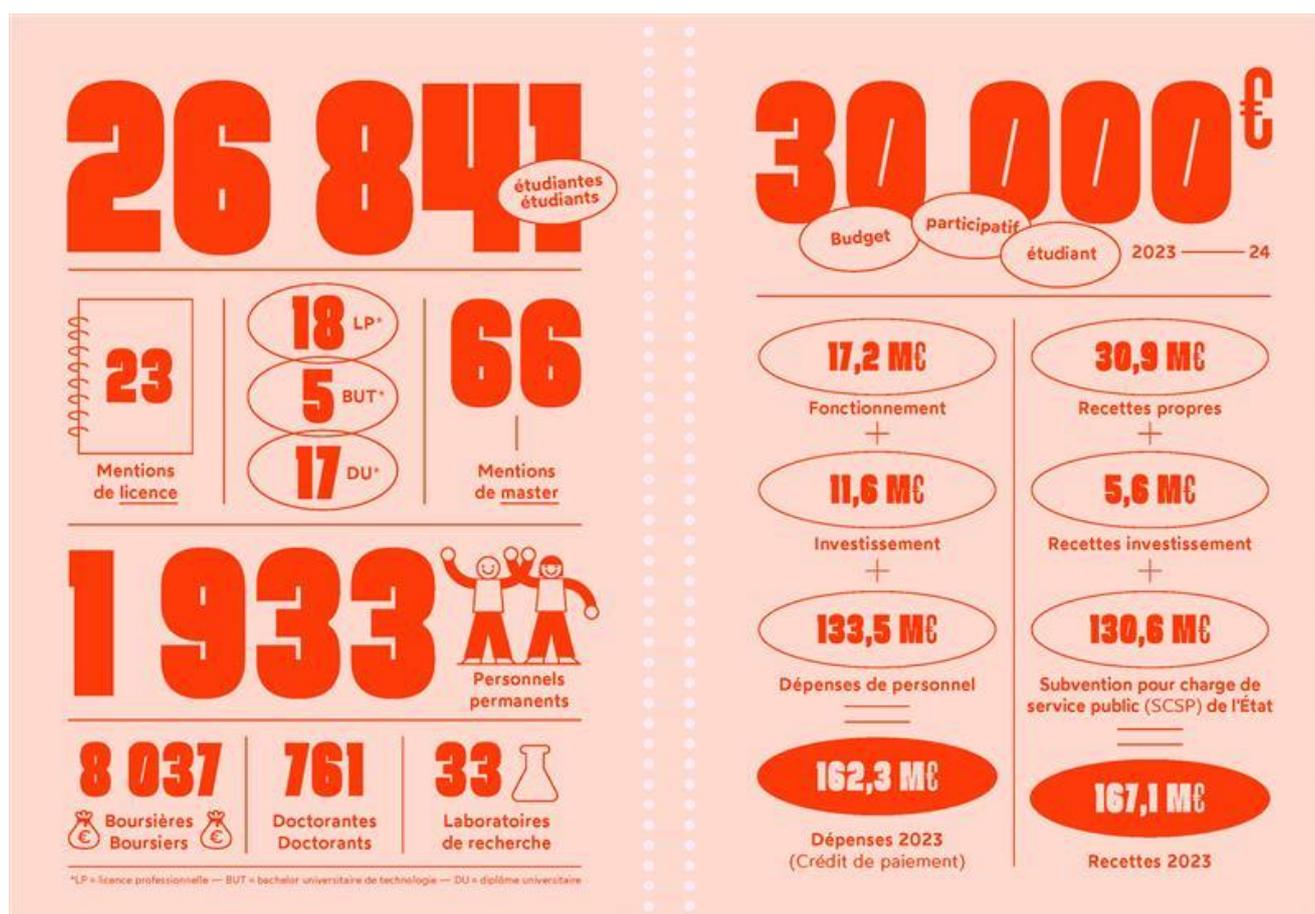
*Indicateur inscrit dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2024-2026*

# Présentation de l'Université

L'Université Lumière Lyon 2 affirme son attachement aux principes du service public et déploie ses activités au bénéfice de toute sa communauté et de la société dans son ensemble. Elle place l'exigence de qualité et l'ambition académique au service du développement de l'esprit critique, de la formation intellectuelle, du progrès des connaissances et de la compréhension de notre société. Avec une offre de formation variée, l'université s'ouvre à des publics diversifiés, s'attache à la réussite du plus grand nombre et veille à favoriser l'insertion professionnelle. À travers ses programmes de recherche, ses nombreux partenariats et ses actions de diffusion des savoirs, elle participe pleinement au progrès scientifique comme au progrès social. Elle associe étroitement enseignement et recherche, œuvrant à la qualité des formations comme à la diffusion et au partage des savoirs scientifiques. L'université se saisit, dans son organisation comme dans ses activités de formation et de recherche, des grands enjeux de société tels que la transition écologique, l'innovation numérique, l'égalité hommes-femmes ou encore la lutte contre les formes de discrimination.

L'Université Lumière Lyon 2 réalise ses missions dans le cadre de multiples partenariats. Elle coopère étroitement avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en vue de proposer conjointement les meilleures formations aux étudiantes et étudiants et d'inscrire ses recherches dans des dynamiques et des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Elle s'ouvre largement sur le monde en développant des formations diplômantes et des activités de recherche en partenariat international et en encourageant la mobilité étudiante de la licence au doctorat. Attentive à sa responsabilité sociale, l'Université entretient aussi des partenariats forts avec des acteurs socio-économiques et culturels, contribuant de la sorte à l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants, à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion et à la co-construction des savoirs. Elle tisse en particulier des liens étroits avec les acteurs du territoire et affirme ainsi son attachement à l'ouverture de l'Université sur la cité et à son inscription dans l'écosystème local.

# Chiffres clés



# Qu'est ce que le PAP?

**Le code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performance (PAP) :** « Le Projet Annuel de Performance de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficacité, d'efficacités et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

**L'atteinte des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement,** qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'université de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

*Au cours des dernières années, le processus budgétaire a progressivement été amélioré, avec la mise en place du débat d'orientations budgétaires et la rédaction, au terme de celui-ci, d'un courrier d'orientation adressé à l'ensemble des directions et composantes de l'établissement, ainsi qu'avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement conforme au cadre réglementaire. La qualité de la préparation budgétaire est liée à la réalisation systématique des dialogues de gestion avec les directions et les composantes. Le suivi budgétaire a aussi été amélioré avec le développement d'outils permettant d'avoir une meilleure visibilité sur les engagements et l'exécution des dépenses et des recettes, et ainsi de mieux maîtriser la trajectoire budgétaire annuelle*

# 1. Formation, orientation, insertion

*Notre établissement poursuit une politique volontariste en matière d'alternance et de formation continue pour former au mieux des diplômés capables de s'adapter aux besoins du marché de l'emploi. En formation initiale, cette politique se traduit par un suivi des taux d'insertion qui sont très élevés notamment après un master ou une licence professionnelle, résultats parfois supérieurs à la moyenne nationale des universités, elle aussi très élevée.*

*L'université poursuit également son accompagnement de tous les publics, quel que soit le bac, la formation d'origine, ou la maîtrise des prérequis (voir aussi la rubrique Vie étudiante), par un ensemble de dispositifs inscrits dans les maquettes de formation ou proposés tout au long de l'année par le COSIE (Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants) sous forme d'entretiens ou d'ateliers.*

*Il est à noter que des facteurs parfois imprévisibles impactent certains de nos indicateurs : outre la crise du Covid, qui a des répercussions sur plusieurs années, le déploiement de nouveaux outils (FCA-Manager), le retard pris par une réforme (VAE) ou la perte de ressources humaines (fin du NCU Cursus+) obligent à revoir ces indicateurs à la baisse alors qu'ils étaient en progression constante.*

**Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie**

**Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale**



Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES					Code indicateur : PAP-FOR-01 IC5 contrat Etat 16/20 <b>Indicateur 4 du contrat Etat 2022-2026</b>				
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025									
Nature précise des données de base :									
Situation professionnelle au 1er décembre 2021 et au 1 <sup>er</sup> décembre 2022 des diplômés 2020 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, âgés de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme									
<p><b>Mode de calcul :</b> Diplômés de Master 2019 / Diplômés de Master 2020, de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme.</p> <p>Le <b>taux de réponses exploitables</b> est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés.</p> <p>On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.</p> <p>Le <b>nombre de réponses prises en compte</b> est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Le <b>poids de la formation</b> est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Le <b>taux d'insertion</b> est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présent sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p>									
Dates d'observation : 2023			Fréquence production : annuelle			Source : Données collectées dans le cadre de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle			
<b>Insertion des diplômés 2019 de Master et de Licence professionnelle</b>									
	<b>Master (hors MEEF)</b>				<b>Cible 2027 (fin du contrat)</b>	<b>Licence pro (hors IUT)</b>			
	<i>Nb réponses prises en compte</i>	<i>Poids discipline</i>	<i>Taux insertion université</i>	<i>Moyenne nationale (%)</i>		<i>Nb réponses prises en compte</i>	<i>Poids discipline</i>	<i>Taux insertion université</i>	<i>Moyenne nationale (%)</i>
<b>Ensemble DEG</b>	<b>313</b>	<b>38</b>	<b>92</b>	<b>94</b>	<b>92%</b>	<b>66</b>	<b>59</b>	<b>95</b>	<b>94</b>
Droit	101	11	96	96		16	11	Ns	97
Économie	146	19	90	93					84
Gestion	42	5	88	95		50	48	94	95
Autres DEG	24	3	Ns	92		0		Nd	88
<b>Lettres, langues, arts</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>86%</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>84</b>	<b>88</b>
<b>Ensemble SHS</b>	<b>404</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>91</b>	<b>93%</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>Ns</b>	<b>90</b>
Histoire-géographie	31	3	81	87		2	1	Ns	75
Psychologie	131	14	95	95					Ns
Information-communication	53	6	92	90		7	5	Ns	92
Autres SHS	189	21	94	90		8	6	Ns	90
<b>Ensemble STS</b>	<b>64</b>	<b>8</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>94%</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>Ns</b>	<b>96</b>
Sciences de l'ingénieur	7	1	Ns	94		4	3	Ns	95
Informatique	47	6	94	95					96
Sc. de la vie et de la terre	10	1	Ns	90					96

Insertion des diplômés 2020 de Master et de Licence professionnelle									
	Master (hors MEEF)				Cible 2027 (fin du contrat)	Licence pro (hors IUT)			
	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)		Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)
Ensemble DEG	286	39	93	95	92%	51	47	97	95
Droit	80	11	96	95		15	11	Ns	97
Économie	133	19	92	92					91
Gestion	46	6	94	96		36	36	98	95
Autres DEG	27	4	Ns	92		0	Ns	Nd	92
Lettres, langues, arts	68	10	89	89	86%	40	33	88	90
Ensemble SHS	325	42	94	91	93%	18	13	Ns	91
Histoire-géographie	26	3	Ns	87		3	2	Ns	72
Psychologie	103	13	96	95					91
Information-communication	40	5	97	91		10	7	Ns	92
Autres SHS	156	20	92	91		5	4	Ns	96
Ensemble STS	69	10	97	94	94%	7	6	Ns	95
Sciences de l'ingénieur	8	1	Ns	96		7	6	Ns	95
Informatique	49	7	98	96					91
Sc. de la vie et de la terre	12	1	Ns	92					97

### Commentaire :

L'enquête nationale sur l'insertion professionnelle permet de prendre en compte tous les types d'activité professionnelle, dans le privé, le public, en cabinet libéral, en France comme à l'étranger, des anciens diplômés de master et de licence professionnelle. Ces taux sont très élevés (plus de 90%), comme l'est aussi la moyenne nationale, ce qui permet de confirmer que les études à l'université, dans tous les secteurs représentés ici, permettent une excellente insertion professionnelle suite à une licence professionnelle ou un master. Les objectifs fixés dans le PAP sont déjà atteints voire dépassés, et souvent, dans le détail, supérieurs à la moyenne nationale.

### Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC								Code indicateur : PAP-FOR-02 IC7 contrat État 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle						Source : A partir de 2023 : Apogée pour le nb de diplômés, FCA pour les effectifs FC/courtes, conseillers VAE.					
Années	Situation										Prévision	Cible	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027	
Effectifs FC	6 487	5 143	5 293	3 218	2 450	2 933	4 278	4 513	3 689	3 650	3 500	4 600	
Nb diplômés en FC	944	848	935	1 081	979	834	859	946	803	795	762	950	
Dont VAE (Validation des acquis de l'expérience)	46	51	41	43	28	29	20	35	35	30	35	35	

Avant 2018, l'effectif est mesuré en nombre d'auditeurs et non de stagiaires

### Commentaire :

Le prévisionnel 2024 est en légère baisse par rapport aux données de 2023. Cela peut s'expliquer par différents facteurs :

- La baisse des effectifs du DAEU, liée notamment aux excellents taux de réussite du bac ;

- La baisse des effectifs des contrats de professionnalisation ;
- La fermeture de certaines formations courtes et de diplômes universitaires en raison d'effectifs trop faibles pour atteindre les seuils de rentabilité.

La cible 2027, initialement fixée à 4600, avait été définie avant que les données ne soient fiabilisées par le déploiement du système d'information FCA Manager en 22/23. Cela a impacté directement l'indicateur « effectif FC » comme le montre la variation des données entre les années 21/22 et 23/24, elle sera donc difficilement atteignable puisque nous envisageons plutôt un effectif proche de 3800 d'ici 3 ans.

Il faudra également prendre en compte le montant de la participation financière obligatoire qui est fixée à 100€ depuis 2024, quelle que soit l'action de formation. On constate déjà une baisse des demandes au niveau national. Les formations courtes en langue notamment, seront aussi impactées puisque le CPF ne permettra plus de financer la totalité de la formation mais seulement les  $\frac{3}{4}$ .

Néanmoins d'ici 2027, nous avons une perspective de développement de la formation courte, et de création de nouveaux diplômes universitaires certifiés ou co-certifiés (permettant à leur public de mobiliser leur CPF).

Pour la VAE, l'annonce de la réforme a impacté l'activité. Les auditeurs étaient en effet dans l'attente de sa mise en place.

### Indicateur 3 - Apprentissage

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC						Code indicateur : PAP-FOR-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recettes après imputation des frais de gestion								
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle			Source : convention Formasup, conventions Agrotech, CFA ULL2, IUT, ES Banque, Cap compétences et Lycée Rabelais).		
Années	Situation					Prévision 2023/2024	Cible	
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023		2024/2025	2026/2027
Effectifs apprentissage	546	699	745	798	890	1021	1050	1000
Nb diplômés en apprentissage	498	518	614	717	776	890	915	800

#### Commentaire :

Nous comptabilisons ici à la fois les apprentis du CFA Lyon 2 mais également ceux « hors les murs » tels que Formasup, Agrotech, ES Banque, Cap Compétences, Rabelais, Cinéfabrique, qui ne sont pas gérés au SCFC.

Notre établissement est dans une perspective volontariste de développement de l'apprentissage, notamment avec le projet d'ouverture de nouvelles formations, ou de transformation de formations déjà existantes (parcours passant de FI en FA, ou parcours « mixtes »).

Cependant, des réserves sont à apporter avec le risque de suppression des aides gouvernementales au contrat d'apprentissage. De ce fait, nous restons raisonnables dans nos estimations de cibles pour les prochaines années.

### Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur PAP-FOR-03Bis	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2023			Fréquence production : annuelle			Source : SIFAC, Agence Comptable, conventions Formasup, FCA (échéances) pour la FC, CFA Lyon 2.		
Années	Situation					Prévision 2024	Cible	
	2019	2020	2021	2022	2023		2025	2027
Chiffre d'affaires FC y compris VAE	2 005 098	2 083 507	2 517 474	2 942 877	2 701 399	2 517 500	2 700 000	3 200 000
Chiffre d'affaires CP (contrat professionnalisation)	706 597	694 909	375 827	1 008 898	717 624	325 772	300 000	800 000
Chiffre d'affaires CA (contrat apprentissage)	2 423 015	3 580 273	3 475 412	5 493 989	6 620 756	6 671 652	6 800 000	6 700 000
Chiffre d'affaires global	5 134 710	6 358 689	6 368 713	9 445 764	10 039 779	9 514 924	9 800 000	10 700 000

#### Commentaire :

Le prévisionnel 2024 montre de légères baisses du chiffre d'affaires, excepté pour l'apprentissage, qui devrait augmenter. (Nous sommes en attente d'annexe financière de certains CFA Hors les murs, le chiffre pourrait donc être réévalué à la hausse).

En lien aux légères baisses d'effectifs précisées dans l'indicateur 2, le volume financier suit logiquement la même tendance. (Moins de contrat de professionnalisation et baisse des effectifs de certaines formations...).

Comme précisé à l'indicateur 2, nous avons une perspective de développement de la formation courte, et de création de nouveaux diplômes universitaires certifiés ou co-certifiés (permettant à leur public de mobiliser son CPF).

A noter que les valeurs cibles initiales (3 200 000€ pour le CA FC, 800 000 € pour le CA CP, ...) avaient été fixées avant le déploiement de FCA Manager, mais aussi en amont du travail engagé entre l'agence comptable, la DAF et le SCFC dans le cadre de la fiabilisation du suivi de la facturation. De plus la baisse des effectifs des contrats de professionnalisation au profit des contrats d'apprentissage avait été sous-estimée.

#### Indicateur 4 - Formations en alternance



Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur : PAP-FOR-04 Indicateur 5 Contrat Etat 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 -RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025 Contrat quinquennal 2022-2026 (indicateur 5)									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Calcul des effectifs apprentissage à partir des données Apogée croisée avec les données du CFA Lyon2 et de CFA hors les murs									
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle					Source : SCFC		
Années	Situation						Prévision 2024	Cible	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023		2025	2027 (fin du contrat)
Nb de formations proposées par l'ULL2 en alternance	25	26	35	36	41	47	52	54-56	55
Dont licence pro UFR	9	9	15	15	13	15	15	17	18 - 20
Dont licence pro IUT	6	6	7	7	6	2	2	2	
Dont DUT/BUT IUT	7	7	7	7	5	5	5	5	
Dont Master 2	3	4	6	7	14	23	27	28-31	
Autre (M1, DU,...)	0	0	0	0	3	2	1	2	

Données relatives aux formations ouvertes en alternance : contrats de professionnalisation / Apprentissage

#### Commentaire :

Le SCFC continue d'accompagner les composantes pour le développement de leur offre de formation. Le plus souvent, il s'agit du passage de parcours existants déjà en FI à la formation en apprentissage, ce qui les rend très attractifs pour nos étudiants, notamment en Master. L'effort porte aussi sur des formations traditionnellement peu ouvertes à l'alternance.

Il faut également noter qu'en 27/28, débutera une nouvelle accréditation qui pourrait impacter ces données.

#### Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2



Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE					Code indicateur : PAP-FOR-04bis Indicateur COMP ULL2 2022-2026 (objectif 1)				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 COMP ULL2 2022-2026 (Objectif 1)									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :									
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle					Source : OFIVE		
Années	Situation					2023/2024 (Données au 16/09/24)	Cible		
	2022/2023						2024/2025	2026/2027	
Nombre d'alternants diplômés.	602					570	680	750	

## Commentaire :

Pour l'année 2023/2024, de nombreux alternants sont encore en attente de résultats. Les données ont été renseignées à la date du 16/09/24.

## Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC/ DRED											Code indicateur : PAP-FOR-05		
											Indicateurs COMP ULL2 2024-2026 (objectif 1)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025													
COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 1)													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle							Source : SCFC		
Années	Situation										Prévision	Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		2024	2025
Nb demandes d'information	655	682	589	604	624	684	819	1 035	852	990	1000	1000	1000
Nb dossiers déposés	110	126	78	103	74	61	46	71	61	57	40	50	65
Nb dossiers bénéficiant d'un accompagnement	78	55	60	47	49	35	34	48	50	60	65	60	55
Nb diplômés	44	46	51	41	43	28	29	20	35	35	30	35	35
Nombre de thèses par VAE											1	1	3

## Commentaire :

Pour le prévisionnel 2024, on estime à environ 1000 les demandes d'information, dont 400 qui ont concerné la VAE. Comme mentionné à l'indicateur 2, l'activité VAE a été fortement impactée par la mise en œuvre de la réforme. Nous avons constaté une baisse des demandes d'information sur la VAE au 1<sup>er</sup> semestre 2024. A l'inverse, les demandes d'information concernant la reprise d'études sont en augmentation et représentent 60% des demandes. A noter que les valeurs cible avaient été déterminées avant la réforme de la VAE. Une note de cadrage a été validée en conseil d'administration pour développer la VAE doctorale.

Concernant le doctorat en VAE, 25 prises de contact ont été enregistrées en 2023 et 2024. Parmi elles, 10 demandes avaient été reçues avant que la procédure ne soit mise en place (entre 2020 et 2023). Les personnes ont été recontactées et la nouvelle procédure leur a été communiquée. Sur l'ensemble, la majorité relevait de demandes de renseignements et de mauvaise compréhension du dispositif, que l'envoi de la procédure, ainsi que des échanges téléphoniques ou mail ont permis de clarifier.

Un entretien a été proposé à 7 candidats pour évaluer la faisabilité de leurs projets :

- 1 candidate a validé cette étape, ainsi que la recevabilité administrative et scientifique. Elle va soutenir son doctorat par la VAE le 4 décembre 2024.
- 1 candidat a passé l'étape de faisabilité mais a préféré reporter sa demande à l'année prochaine.
- 1 candidat a passé l'étape de faisabilité, mais n'a pour le moment pas donné suite.
- 4 candidats ont été réorientés vers une thèse classique.

L'objectif n'est pas tant d'augmenter de façon importante le nombre de thèses réalisées en VAE, mais de valider la faisabilité de dossiers solides ayant vocation à mener à la soutenance et à la délivrance du diplôme de doctorat.

## Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur : PAP-FOR-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2024	Fréquence production : annuelle						Source : SCFC		
Années	Situation						Prévision	Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Ateliers approche par compétences (APC)	40	43	86	10	70 rencontres	63 rencontres	150 rencontres	150 rencontres	65 rencontres
Ateliers certification	-	6	17	10					
Atelier « impact alternance dispositif pédagogique »	-	-	38	18					
Atelier Matrice financière (avec DAF) + formation au coup par coup individuelle	-	-	33	22					
Atelier CFA-contrat et suivi étudiant	-	-	-	-					

### Commentaire :

L'accompagnement des enseignants chercheurs continue d'être adapté en fonction des besoins. Différents types d'accompagnement peuvent alors être proposés dans des formats « sur-mesure » en petits groupes.

Une nouvelle catégorie « atelier CFA-contrat et suivi étudiant » est prévue pour 24/25 ce qui impacte de manière importante les valeurs cibles qui avaient été fixées avant les évolutions de ces accompagnements.

Pour l'approche par compétence, le recrutement d'un ingénieur pédagogique dédié (via le NCU Coursus+) a permis, depuis octobre 2023, de faire le recensement de la réflexion APC dans les formations et d'accompagner des expérimentations en vue de la nouvelle accréditation et de la poursuite de la traduction de nos diplômes en blocs de compétences et de connaissances. L'ingénieur est allé sur le terrain plutôt que faire venir les enseignants en ateliers.

## Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

### Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans



Service responsable de la production de l'indicateur : IUT Lumière		Code indicateur : PAP-FOR-07 indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025 + indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026				
Nature précise des données de base : l'ensemble des étudiants en BUT de l'IUT (hors LP).				
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle	Source : IUT Lumière	
Promotion	Nb inscrits	Nb réussite (3 ans)	Taux de réussite (3 ans)	
Situation	2021	331 (319)*	228	71.5%
	2022	335 (326)		
	2023	333 (329)		
	2024	348 (335)		
Cible	2025	340	272	75%
	2027	340	272	80%

#### Commentaire :

\*La première année de BUT voyant un certain nombre de démissions précoces liées au déroulement de Parcoursup, nous fournissons, entre parenthèse, les inscrits au 15/10 (fin de Parcoursup). C'est ce qui sert de base pour le calcul du taux de réussite en trois ans.

Sur les trois premières promotions, la cible des 80% de réussite n'est pas atteignable. Le nouveau dispositif des BUT était en pleine phase de rodage, dans un contexte de forts changements dans le paysage de la formation avec le développement de l'alternance et un comportement des étudiants qui n'est pas toujours facile à anticiper sur les trois années de formation, tandis que le vivier des bacheliers technologiques (notamment pour les filières secondaires) a été juste suffisant dans certains BUT. Aussi, nous constatons plus de démissions en BUT 1<sup>ère</sup> année qu'auparavant en DUT 1<sup>ère</sup> année. Par ailleurs, il convient de noter que des étudiants de BUT2 (10 étudiants) se sont réorientés dans d'autres filières, qui ne sont pas comptabilisés dans les réussites ainsi que les redoublants. Il serait prudent de prévoir une montée progressive de la cible : 75% en 2025 pour essayer d'atteindre 80% en 2027.

### Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-08			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Action publique 2022 - Programme transparence / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025					
Nature précise des données de base : Devenir en 2020-2021 des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2019 en L1. Le champ des indicateurs est constitué des néo-bacheliers 2018 inscrits en première année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2018. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Inscrits en L1 : étudiants du champ inscrits en L1 dans l'établissement à la rentrée universitaire 2018. Passage en L2 : étudiants de la base inscrits en L2 (ou L3) à la rentrée universitaire 2019 quel que soit l'établissement d'accueil.					
Mode de calcul : Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants : Nombre de L2 / Nombre de L1					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)	
		Passage en L2 à la rentrée universitaire suivante		Écart taux observé - taux attendu	
Néo-bacheliers inscrits en L1 en		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	2017 / 2018	56,1%	43,7%	+8,1%	NC
	2018 / 2019	50,0%	45,5%	+3,9%	NC
	2019 / 2020	59,4%	53,5%	+3,6%	NC
	2020 / 2021	55,30%	47,8%	5,30%	NC
	2021 / 2022	52,20%	44,1%	7,10%	NC
	2022 / 2023				
Cible	2024/2025				
	2026/2027				

**Commentaire :**

L'année de L1, année d'entrée à l'université, est une année particulièrement difficile pour nombre de néobacheliers.

De nombreux dispositifs d'accompagnement déployés par le COSIE (Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants), les cours de méthodologie coordonnés par les équipes pédagogiques (cours appelés « accompagnement »), ont donné des résultats particulièrement encourageants.

Passé le pic de 2019/2020 et de la crise COVID, le taux de passage est légèrement redescendu mais reste supérieur à la moyenne nationale, avec un écart, pour 2021-2022, de 7,10% par rapport au taux attendu.

**Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans**

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-09			
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)	
		Réussite en 3 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu	
		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2017 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	7,5	NC
	Diplômés 2018 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4	NC
	Diplômés 2019 (cohorte 2016)	38,10%	31,40%	4,1	NC
	Diplômés 2020 (cohorte 2017)	41,1 %	34,30 %	3,2	NC
	Diplômés 2021 (cohorte 2018)	38,70%	37,20%	1,5	NC
	Diplômés 2022 (cohorte 2019)	42,40%	36,00%	5,5	
	Diplômés 2023 (cohorte 2020)				
Cible	Diplômés 2025 (cohorte 2022)				
	Diplômés 2027 (cohorte 2024)				

**Commentaire :**

Faisant suite à un très bon taux de passage de L1 en L2, le taux de réussite de la licence en 3 ans est particulièrement bon, et reste au-dessus de la moyenne nationale, qui a augmenté singulièrement en 2020 et 2021, à la suite, notamment, de la crise du COVID.

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES						Code indicateur : PAP-FOR-10 Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025 Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026									
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année. Est exclue Paris-Dauphine au niveau national.									
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence, en 3 ou 4 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.									
Dates d'observation : 2023			Fréquence production : annuelle			Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)			
		Réussite en 3 ans (taux observé)		Réussite en 4 ans (taux observé)		Réussite en 3 ou 4 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu (en 3 ou 4 ans)	
		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	9,0%	11,1%	53,4%	42,5%	5,4%	NC
	Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4%	10,9%	53,1%	42,7%	6,0%	NC
	Diplômés 2019 et 2020 (cohorte 2016)	38,10 %	31,40 %	16,80 %	12,30 %	48,2 %	44,0 %	-0,9 %	NC
	Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 2017)	41,40%	34,60%	10,60%	11,90%	52,00%	46,40%	2,60%	NC
	Diplômés 2021 et 2022 (cohorte 2018)	38,90%	37,50%	8,70%	9,70%	47,70%	47,20%	3%	/
	Diplômés 2022 et 2023 (cohorte 2019)	42,40%	36%	NR	ND	ND	ND	ND	ND
	Diplômés 2023 et 2024 (cohorte 2020)								
Cible	Diplômés 2026 et 2027 (cohorte 2023) Fin du contrat					54%			

**Commentaire :**

Le taux de réussite en 3 ou 4 ans (qui inclut les étudiants passés par les années préparatoires en langues ou en musique, qui allongent la licence d'un an) reste plus élevé que la moyenne nationale, et évolue suivant les mêmes mouvements qu'elle.

## Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus

Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-11			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025					
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois dans les portails de L1 ou en année préparatoire (arabe, musicologie, chinois) à l'Université Lyon 2 l'année du bac, et ayant validé une L3 ou une LP à l'Université Lumière Lyon 2. (Inscription en L1 au 15/01)</p> <p>En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année ainsi que les étudiants en convention.</p> <p>Le cursus Licence inclut la licence LMD et la licence professionnelle en troisième année.</p>					
<b>Mode de calcul :</b> La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 - 4 ou 5 ans (VDI = ADMIS) / Nombre d'étudiants néo-bacheliers inscrits en L1.					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage	
		Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 4 ans (taux observé)	Réussite en 5 ans	Total réussite en 3, 4 ou 5 ans
	Diplômés 2017, 2018 et 2019 (cohorte 2014)	37,9%	7,6%	1,7%	47,3%
	Diplômés 2018, 2019 et 2020 (cohorte 2015)	37,9%	7,3%	2,7%	47,9%
	Diplômés 2019, 2020 et 2021 (cohorte 2016)	36,1%	8,5%	3,1%	47,7%
	Diplômés 2020, 2021 et 2022 (cohorte 2017)	37,40%	9,70%	3,00%	50,10%
	Diplômés 2021, 2022 et 2023 (cohorte 2018)	37,00%	8,50%	2,40%	47,90%
	Diplômés 2022, 2023 et 2024 (cohorte 2019)	37,40%	7,9%	1,7% (données au 16/09/24)	47% (données au 16/09/24)
Cible	Diplômés 2023, 2024 et 2025 (cohorte 2020)				
	Diplômés 2025, 2026 et 2027 (cohorte 2022)				

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 3 ou 4 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs calculés par le MESRI tient à deux facteurs :

- Les indicateurs du MESRI sont calculés à partir des remontées SISE tandis que cet indicateur est calculé directement à partir d'APOGEE par l'OFIVE. Des différences de méthodologie et des modifications dans Apogée post remontées SISE sont possibles.
- Les indicateurs du MESRI sont calculés en incluant les réorientations inter-établissement, tandis que cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant validé leur licence ou LP à l'Université Lumière Lyon 2 (Taux OFIVE < Taux MESRI)

### Commentaire :

Cet indicateur interne à l'établissement ne concerne que les étudiants à l'Université Lumière Lyon 2 depuis la L1 (ou l'année préparatoire) jusqu'à la L3 ou la LP, donc hors réorientations, notamment en L1, d'un établissement à l'autre.

## Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans

<b>Service responsable de la production de l'indicateur :</b> MESR, DGESIP-DGRI, SIES		<b>Code indicateur :</b> PAP-FOR-12			
<b>Utilisation de l'indicateur et par qui :</b> suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025					
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Étudiants inscrits (hors Master enseignement) pour la première fois en M1 (non-inscrits en M1 à l'université l'année précédente) et qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2.          Seuls sont pris en compte les masters délivrés à l'université aux étudiants inscrits en M1 dans un master universitaire.          Les masters délivrés par d'autres établissements publics à caractère professionnel et culturel (EPSCP) des étudiants inscrits en M1 à l'université mais qui s'inscriraient en M2 dans de telles formations ne sont pas pris en compte. De même, la poursuite d'étude après M1 vers d'autres formations diplômantes (ingénieurs, école de commerce, ENM, etc.) n'est pas prise en compte*.          Les formations universitaires prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS.          M1 = première année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, Maîtrise et Maîtrise IUP à l'université.          M2 = deuxième année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, DEA et DESS à l'université.          La méthode tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en M1.</p>					
<b>Mode de calcul :</b> Dénominateur : étudiants du champ inscrits en M1 dans l'établissement universitaire n'ayant pas changé de discipline d'inscription en 2017/2018					
Réussite en 2 ans : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de master en 2 ans, quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.					
<b>Dates d'observation :</b> 2023		<b>Fréquence production :</b> annuelle		<b>Source :</b> MESR, DGESIP-DGRI, SIES	
		<b>Réussite en 2 ans (taux observé)</b>		<b>Écart taux observé - taux attendu</b>	
		<b>ULL2</b>	<b>Moyenne nationale</b>	<b>ULL2</b>	<b>Moyenne nationale</b>
<b>Situation</b>	Diplômés 2018 (cohorte 2016)	45,60%	55,40%	-3,4	NC
	Diplômés 2019 (cohorte 2017)	47,40%	59,80%	-7,2	NC
	Diplômés 2020 (cohorte 2018)	52,7%	62,6%	-5,6	NC
	Diplômés 2021 (cohorte 2019)	59,50%	64,90%	-1,4	NC
	Diplômés 2022 (cohorte 2020)	58,20%	65,4%	-2,5	NC
	Diplômés 2023 (cohorte 2021)	NC	NC	NC	NC
	Diplômés 2024 (cohorte 2022)				
<b>Cible</b>	Diplômés 2025 (cohorte 2023)				
	Diplômés 2027 (cohorte 2025)				

### Commentaire :

Contrairement à la licence (taux de réussite en 3 ans), le taux de réussite en master en 2 ans est plus bas que la moyenne nationale, mais cet écart a tendance à se réduire. Là encore, les taux locaux comme nationaux ont fortement évolué avec la crise du Covid et doivent se stabiliser. On observe une augmentation de la réussite attribuable à la réforme du master, avec sélection en M1 qui permet de repérer les étudiants maîtrisant les pré-requis propres à la réussite.

Dans le cadre du COMP, nous avons identifié un certain nombre de masters au taux de réussite plus bas que la moyenne de l'établissement, et sur lesquels nous travaillons pour remédier à ces résultats relativement bas.

## Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans



Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-13 Indicateur 3 contrat Etat 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 203/ PAP 2024 / PAP 2025				
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un M1 (hors MEEF1) à l'Université Lyon 2 et n'ayant pas été inscrits dans un master 1 ou 2 (hors MEEF) à l'Université Lumière Lyon 2 l'année précédente.</p> <p>Les Master CFP et FPP ne sont pas pris en compte, ni les masters des étudiants de l'IEP.</p> <p>Seuls les étudiants ayant une IA au 15 janvier de M1 sont comptabilisés. Les étudiants ayant validé un M2 autre que le M1 d'inscription sont inclus. Les étudiants ayant validé un M2 MEEF ne sont pas inclus. Les étudiants en convention sont pris en compte.</p>				
<b>Mode de calcul :</b> La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu le master en 2 ou 3 ans / Étudiant.es du champ inscrit.es en M1				
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage
		Réussite en 2 ans (taux observé)	Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 2 ou 3 ans
Situation	Diplômés 2018, 2019 (cohorte 2016)	43,7%	9,5%	55,10%
	Diplômés 2019, 2020 (cohorte 2017)	47,4%	10,4%	60,20%
	Diplômés 2020, 2021 (cohorte 2018)	51,7%	10,7%	63,70%
	Diplômés 2021, 2022 (cohorte 2019)	58,0%	9,90%	67,9%
	Diplômés 2022, 2023 (cohorte 2020)	58,00%	10,00%	68,00%
	Diplômés 2023, 2024 (cohorte 2021)	57,26%	3,7% (données au 16/09/24)	61% (données au 16/09/24)
Cible	Diplômés 2026, 2027 (Cohorte 2024) (Fin du contrat)			69%

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 2 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs du Mesri est liée aux différences de méthodologie : cet indicateur ne s'intéresse qu'aux parcours au sein de l'Université Lumière Lyon 2 (Situation l'année précédente à l'ULL2 et réussite au Master à l'ULL2) et comptabilise tous les étudiants ayant validé un M2.

### Commentaire :

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant réalisés leur parcours de master entièrement à Lyon 2. Le taux de réussite en 2 ans a augmenté suite à la réforme du master.

## Indicateur 14 - Réussite en doctorat

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP-SIES / DRED								Code indicateur : PAP-FOR-14 IC4 contrat État 16/20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025										
Nature précise des données de base : La mesure propose une vision partielle de la réussite en doctorat puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant aboutis sur le parcours en doctorat. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en doctorat puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée.										
Dates d'observation : 2023						Fréquence production : annuelle			Source : Établissement/DRED	
		Situation						Prévision	Cible	
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Part des doctorats obtenus en moins de 40 mois	DEG	21%	13%	18%	0%	13%	13%	13%		
	SHS	11%	15%	11%	2%	10%	5%	6%		
	Sciences	70%	50%	35%	62%	27%	43%	40%		
	Ensemble	19%	17%	16%	8%	12%	10%	9%	12%	18%
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG	43%	26%	18%	31%	40%	25%	37%		
	SHS	20%	20%	16%	19%	8%	9%	4%		
	Sciences	10%	38%	45%	31%	40%	57%	60%		
	Ensemble	21%	22%	21%	22%	16%	16%	12%	18%	28%
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG	64%	39%	36%	31%	53%	37%	50%		
	SHS	31%	35%	28%	21%	18%	14%	10%		
	Sciences	80%	88%	80%	92%	67%	100%	100%		
	Ensemble	40%	38%	37%	30%	28%	26%	21%	30%	46%
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG	50%	52%	36%	46%	20%	37%	13%		
	SHS	32%	35%	29%	38%	29%	42%	29%		
	Sciences	20%	13%	10%	8%	4%	0%	0%		
	Ensemble	32%	36%	26%	36%	27%	38%	25%	32%	29%
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans) (pour information)	DEG	29%	9%	27%	23%	27%	26%	37%		
	SHS	32%	31%	44%	40%	54%	44%	61%		
	Sciences	0%	0%	10%	0%	7%	0%	0%		
	Ensemble	28%	25%	36%	34%	45%	37%	54%	35%	25%

### Commentaire :

La durée de réalisation des thèses est très variable selon les écoles doctorales (les doctorants de l'Université Lumière Lyon 2 relèvent de 7 ED) et les disciplines.

Par ailleurs, dans trois ED sur 7, la durée moyenne des thèses n'a pas beaucoup de sens puisqu'une part non négligeable de doctorants sont salariés (enseignants du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et disposent par conséquent de 6 ans pour réaliser leur thèse. L'enjeu dans les années qui viennent est non seulement de continuer à diminuer la durée moyenne des thèses mais aussi de réduire les écarts entre ED et entre disciplines.

Notons que les doctorants ont été très impactés par la crise sanitaire qui leur a fait prendre beaucoup de retard dans la collecte de leurs données, notamment dans les disciplines nécessitant des déplacements sur le terrain (SHS).

La part des thèses de plus de 6 ans a augmenté significativement en 2024 : 13 thèses d'une durée de plus de 8 ans seront soutenues dans l'ED Sciences Sociales en 2024, ce qui vient impacter la moyenne. Globalement, le nombre d'inscrits en 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> année et plus à tendance à diminuer, ce qu'il faut encourager dans les ED.

## Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESRI

### Indicateur 15 - Parcours de remédiation

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

### Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

## Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants

### Indicateur 17 - Entretiens individuels

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE										Code indicateur : PAP-FOR-17		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle								Source : tableaux de bord des pôles du COSIE		
Nbre d'entretiens / pôle	Situation									Prévision 2024/25	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24		2025/2026	2026/2027
Pôle Orientation et réussite	580	671	717	835	748	827	800	521	382	700	700	720
Pôle Stages et insertion	456	350	394	420	370	230	175	409	407	300	300	300
Pôle Coordination des études					600	1 379	1 282	1 786	1971	900	920	950
TOTAL						2 436	2 257	2 716	2760	1900	1920	1970

#### Commentaire :

Le COSIE (Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Etudiants) accompagne les étudiants sur les questions d'orientation et d'insertion professionnelle. A ce titre, les entretiens individuels d'orientation sont assurés par le Pôle Coordination des Etudes pour les étudiants du cycle licence et par le Pôle Orientation et Réussite pour les étudiants des autres années. Le Pôle Stages et Insertion, quant à lui, accompagne les étudiants sur la méthodologie liée à la recherche de stage et/ou du premier emploi.

Le nombre d'entretien est ici exprimé au regard du nombre d'étudiants ayant demandé un premier rdv. Certains d'entre eux ont besoin d'un suivi plus approfondi ce qui nous amène à proposer plusieurs rendez-vous d'accompagnement pour un même étudiant.

Au titre de l'année 2023/2024, le Pôle Coordination des études a intensifié sa communication auprès des étudiants et des équipes pédagogiques. Le nombre d'entretien pour ce pôle a donc augmenté significativement (+ 17%). L'accompagnement de ce pôle s'est élargi, également, à la réussite. Le Pôle Orientation et réussite a initié des conférences en lien avec les composantes, dédiées au projet de formation. La proposition de rencontres collectives a permis un travail adapté au nombre d'étudiants et, de fait, a induit une baisse du nombre d'entretiens individuels.

Le Pôle Stages et Insertion a une offre de services ayant atteint une maturité au regard des besoins des étudiants induisant ainsi une stabilité pour cet indicateur.

L'arrêt de la subvention NCU Coursus +, initialement prévue pour 10 ans (2018-2028), annoncé en novembre 2023 et prenant effet en septembre 2024 impacte les indicateurs des trois pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants (Pôle Coordination des Etudes, Pôle Orientation et Réussite et le Pôle Stages et Insertion) pour les années à venir. Une réflexion sur l'offre de services du COSIE au regard de la perte de 5 ETP, financés via CURSUS + (5 postes de coordination des études L2/L3) a été proposée et validée par la direction de l'université.

Pour les années à venir, il conviendra d'ajuster l'offre aux moyens.

### Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE										Code indicateur : PAP-FOR-18		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle								Source : tableaux de bord des pôles du-COSIE		
		Situation								Prévision	Cible	
		2016 / 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 24	2024/2025	2025/2026	2026/ 2027
Pôle Stages et insertion	Nb heures réalisées	106,5	169,5	282	360	285	310	254	241	180	180	180
	Nb participants			NC	NC	NC	NC	532	1327			
Pôle Coordination des études / Pôle Orientation et réussite	Nb heures réalisées				24	125,5	117	160	152	100	100	100
	Nb participants				150	934	679	555	1150			
TOTAL	Nb heures réalisées					410,5	427	414	393	280	280	280

#### Commentaire :

La programmation des conférences et ateliers transversaux du service d'orientation et d'insertion professionnelle se veut agile en s'adaptant aux besoins des étudiants dès la première année jusqu'à l'insertion professionnelle. Chaque année, le COSIE consolide le catalogue des ateliers et des conférences proposés, en présentiel et en distanciel : s'organiser dans son travail, savoir lire un relevé de notes, se connaître pour mieux s'orienter, comment rechercher un contrat en alternance, négocier son premier salaire ...

L'ensemble de cette programmation est élaboré en lien avec les équipes pédagogiques, en fonction des besoins des étudiants dans le but notamment de favoriser la réussite.

Un des objectifs de cette programmation est d'inciter le plus grand nombre d'étudiants, sans avoir l'ambition de travailler à l'échelle, à participer à nos événements et ainsi leur permettre d'identifier tous les dispositifs proposés par le COSIE mais aussi ceux portés par les services de l'Université.

L'augmentation du nombre de participants sur l'année 2023/2024 résulte d'une communication très appuyée réalisée par les 10 coordinatrices des études auprès des étudiants.

Pour les années à venir, une diminution du nombre d'heures est prévue au regard des moyens humains du COSIE (ajustements des cibles par rapport aux cibles du PAP 2024).

## Indicateur 19 - Stages volontaires

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE										Code indicateur : PAP-FOR-19			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle									Source : Pstages		
	Situation										Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2025/2026	2026/2027	
Nb stages volontaires	878	721	870	800	539	943	1000	1018	1010	1020	1020	1020	

### Commentaire :

Une politique ambitieuse de promotion de stages volontaires dès les premières années de licence et tout au long du cursus universitaire permet à l'Université Lumière Lyon 2 de répondre aux objectifs de professionnalisation de la licence, de modularisation des parcours de formation et d'accompagnement au plus près des étudiants dans leurs parcours et projets professionnels. Le stage volontaire représente une opportunité pour les étudiants et étudiantes de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel. Pour les étudiants et étudiantes de troisième année de licence, il constitue un atout sérieux dans le cadre de la candidature en master 1. Une vigilance quant à la qualité des missions réalisées dans le cadre de cette expérience est opérée lors de la demande initiale des étudiants souhaitant réaliser un stage volontaire. Nous sommes en présence, d'un nombre stable de stage volontaire depuis plusieurs années. L'année 2024/2025 sera consacrée à la mise en place d'un nouvel outil de gestion des conventions de stage, ESUP.

## Indicateur 20 - Réorientation

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE									Code indicateur : PAP-FOR-20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle							Source : Service des études		
Nb étudiants accompagnés	Situation							Prévision	Cible		
	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27	
1 <sup>re</sup> partie de la réorientation Après Parcoursup en septembre	<i>Pas de consolidation des chiffres</i>	85	35		111	NC	64				
2 <sup>nd</sup> e partie de la réorientation À la fin de l'année universitaire		<i>806 fiches de suivi pour 85 étudiants</i>	<i>904 fiches de suivi pour 374 étudiants</i>		<i>416 fiches de suivi pour 226 étudiants</i>	550	469	500	500	500	
Nb d'étudiants participant au Forum de la réorientation (organisé par l'ULL2 en octobre)			400	<i>90 entretiens individuels téléphoniques / 402 connexions sur les supports mis à disposition en ligne en distanciel</i>	<i>110 entretiens / 420 connexions sur les supports mis à disposition en ligne en distanciel</i>	<i>193 En présentiel</i>	150	150	150	150	

La réorientation en début de L1 n'a pas été mise en place pour l'année 2022-2023. Pour information, cette possibilité a de nouveau été proposée pour l'année 2023-2024.

## Commentaire :

Dans le cadre de cette deuxième année d'accréditation, le COSIE a proposé un dispositif de réorientation des néo-entrants. Sur les 140 demandés étudiés, 103 étudiants ont été reçus en entretien individuel. Cette possibilité est envisageable si l'étudiant a un nouveau projet de formation argumenté et solide (64 demandes acceptées). Ce dispositif ne sera pas reconduit par manque de moyens humains.

Le second temps de la réorientation, représenté par le nombre de fiches de suivi de réorientation complétées, concerne les étudiants de licence souhaitant postuler à une formation via Parcoursup. Les chargés d'orientation complètent alors la fiche ad hoc que l'étudiant implémente sur la plateforme. Nous constatons pour cette année une baisse significative de cet indicateur, corroborée par une baisse au niveau national.

Nous constatons, également, une baisse de fréquentation pour le forum réorientation. Ce constat est partagé par les universités du site, qui organise un forum identique. En 2024/2025, les trois universités proposeront un forum commun pour faciliter les passerelles pour les étudiants et étudiantes de nos établissements respectifs.

Cet indicateur ne tient pas compte du dispositif "Booste ta Réorientation", qui permet d'accompagner les étudiants souhaitant se réorienter dans l'élaboration d'un projet de réorientation éclairé par une semaine d'ateliers collectifs renforcée par des accompagnements individuels avec trois sous-objectifs :

- Travailler leur projet d'étude et de réorientation
- Être accompagné dans leur dossier de candidature Parcoursup (ou e-candidat)
- Changer de regard sur la réorientation

76% des étudiants ayant participé à ce dispositif ont vu leurs candidatures acceptées au sein de la formation visée à l'issue de ce dispositif, via Parcoursup ou e-candidat. Pour 2023/2024, nous avons pu ouvrir deux groupes dans le cadre du dispositif « Booste ta Réo », soit 31 étudiants. Pour cette année universitaire 2024/2025, un seul groupe sera ouvert (15 étudiants).

## Indicateur 21 - Étudiants en césure

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE									Code indicateur : PAP-FOR-21		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle						Source : Service des études		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2025/2026	2026/2027
Nb d'étudiants en césure	70	102	201	235	202	235	332	324	330	330	330

**Commentaire :** Les étudiants en césure sont accompagnés en amont de leur demande de césure par un chargé d'insertion professionnelle du COSIE, en lien avec le service des études. L'accompagnement se poursuit tout au long de la césure et se finalise par un entretien individuel permettant de valoriser les compétences acquises ou développées dans le cadre de cette expérience "hors les murs". La césure constitue une situation professionnalisante efficace permettant à l'étudiant de confirmer ou d'infirmer son projet de formation et/ou professionnel. Nous attendons une stabilisation autour de 300 dossiers de césure validés. Les demandes émanent principalement d'étudiants et étudiantes de première année de licence et de première année de master. Pour compléter, 49 % des étudiants procèdent à une nouvelle inscription au sein d'une des formations de Lyon 2 en N+1, à l'issue de la césure.

*Nous pouvons encore lire dans tous ces indicateurs les conséquences de la crise sanitaire de 2020/2021. La crise a impacté les taux de réussite, la durée des thèses, mais a aussi créé de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation auxquels notre établissement s'applique à s'adapter. Cela peut être le cas de l'explosion de la demande de VAE, ou des modalités hybrides d'ateliers et conférences proposés par le COSIE. La progression des indicateurs nous conforte dans l'idée que les dispositifs mis en place par l'université vont dans le bon sens : nos formations présentent un fort taux d'insertion professionnelle, les taux de réussite en 3 ans en licence sont supérieurs au national, ceux de master rattrapent leur retard. La formation des enseignants à l'alternance et à l'approche par compétences se traduit par la mise en place de nouvelles formations ou parcours. Les ateliers, conférences, et autres accompagnements des étudiants permettent de consolider leur orientation et leurs méthodes de travail.*

## 2. Recherche et diffusion des savoirs

**Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes**

### **Introduction**

*L'Université Lumière Lyon 2 couvre un large spectre de domaines disciplinaires comprenant les humanités (excepté la philosophie), l'ensemble des disciplines relevant des sciences sociales, mais aussi la psychologie clinique, le droit, l'économie et les sciences de gestion ainsi que des disciplines à l'interface des sciences dites dures (archéométrie, informatique, économie expérimentale, géomorphologie, psychologie cognitive, etc.). Elle est tutelle ou cotutelle de 33 unités de recherche dont 19 UMR (qui relèvent de trois instituts du CNRS et, pour l'une d'entre elles, de l'INSERM). Dans les disciplines dans lesquelles le CNRS n'est pas impliqué (psychologie, arts du spectacle, langues, information-communication, gestion, etc.), elle compte des unités très dynamiques. Si toutes sont investies dans la recherche fondamentale, certaines ont développé des formes de recherche plus appliquées afin de répondre aux demandes de la société.*

*La diversité des disciplines et des thématiques investies conduit les enseignants chercheurs à répondre avec succès à une large gamme d'appels à projets qui permettent aux laboratoires d'augmenter leurs ressources propres. En renforçant le service ingénierie de projets de la Direction de la recherche, l'établissement a choisi de venir en appui aux unités de recherche pour les aider à répondre à des AAP de toutes sortes, en particulier aux plus sélectifs d'entre eux. Cet effort va être poursuivi grâce au succès remporté à l'AAP ASDESR. Le projet Ability a en effet permis, grâce à trois recrutements supplémentaires, de mettre l'accent sur les AAP européens depuis janvier 2024.*

*Les ressources propres s'ajoutent aux dotations pérennes des unités qui ont été augmentées de façon très notable par l'établissement depuis 2018 ainsi qu'aux ressources générées par les AAP internes et des dispositifs tels que les subventions aux manifestations scientifiques ou l'appel à besoins spécifiques.*

*L'Université Lumière Lyon 2 a également à cœur de développer la recherche partenariale et participative ainsi que la valorisation et la médiation scientifiques. Elle s'est aussi résolument engagée dans une démarche de science ouverte qui s'est traduite par la rédaction d'une feuille de route dédiée et par la production d'indicateurs bibliométriques qui tiennent compte des spécificités des SHS. En 2023, l'Université a rédigé une proposition en réponse à l'AMI Ateliers de la donnée avec 10 autres établissements du site (« DATAlystE ») ; elle est membre de la coalition CoARA qui réfléchit, à l'échelle de l'Europe, à une réforme de l'évaluation de la recherche.*

## Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement

### Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source : Convocation à la CR		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de réunions effectives de la CR	10	9	8	10	7	8	9	10	9	10	10
Nb de réunions effectives avec les directeurs d'unités	2	2	2	2	2	5	6	6	12	12	12

#### Commentaire :

La politique recherche de l'établissement est discutée au sein de la Commission de la recherche (CR) qui se réunit une fois par mois hors période de vacances. La cible de 10 réunions par an sera maintenue pour la période 2024-2027. Le format du Conseil des directeurs de composantes (CDC) a été modifié courant 2020, et inclut désormais les directeurs d'unités. Le CDC a fonctionné en alternant les réunions formation et recherche de 2021 à 2023.

Un nouveau format, invitant tous les membres (directeurs de laboratoires et de composantes) en proposant des ordres du jour mixtes recherche et formation expliquent l'augmentation du nombre de réunions en 2024. Ce nouveau format a été mis en place afin de favoriser les échanges et sera maintenu dans les années à venir. En outre une journée de rencontre « hors les murs » entre les membres de la CR, les DU, les directeurs d'Écoles doctorales et les chefs de service de la DRED est organisée chaque année autour de thèmes d'actualité (science ouverte, science et société, évolution du doctorat, recherche et urgence climatique, etc.).

Une première expérience très concluante a eu lieu en 2018, et trois nouvelles journées ont été organisées en avril 2022, 2023 et 2024 à la satisfaction de tous les participants. Ce format sera maintenu pour les années à venir.

**Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche**

**Indicateur 2 - Appels à projets ANR**



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-02 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR. Faute de données exhaustives, il n'est pas possible de connaître le nombre exact de projets déposés en phase 2 avant l'appel à projets 2020.											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle						Source : SIM de l'ANR et site COHERIS		
	Situation									Prévision	Cible
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)
Nb de projets déposés					16	24	26	39	23	35	40
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	10	13	15
Montant alloué (en euros)	1 094 041	124 632	1 187 973	1 263 618	575 774	1 501 286	1 387 011	2 264 307	1 408 494		

*Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.*

**Commentaire :**

Les laboratoires de l'Université Lyon 2 ont consolidé leur dynamique positive de dépôts et de succès dans les réponses aux AAP de l'ANR grâce au renforcement du service ingénierie de projet. En témoigne l'évolution du taux de succès à l'ANR, qui a augmenté de manière plus soutenue à Lyon 2 par rapport à la moyenne nationale : il y atteint environ 50 % contre 24 % en France en 2022 et 2023.

Les données de l'année 2024 ne sont pas encore définitives. Le taux de succès de l'établissement à l'appel à projets générique devrait cette année être plus proche du taux de succès moyen, mais celui-ci n'a pas encore été communiqué par l'ANR et le statut final des projets admis sur liste complémentaire ne sera connu qu'à la fin de l'année. Ces statistiques n'incluent pas des projets financés par l'ANR qui peuvent être gérés au CNRS dans le cas des UMR.

Le nombre de projets déposés et obtenus devrait être en retrait par rapport à 2023 et plus conforme aux valeurs relevées en 2021 et 2022. Les appels dans le cadre du programme « Science avec et pour la société » et dans lesquels nos communautés s'inséraient plus facilement ont été moins nombreux en 2024 : l'appel « Recherches Participatives » est en cours, mais l'appel « Ambitions Innovantes » n'est pas reconduit en 2024 et le nouvel instrument « Expertise en appui aux politiques publiques » devrait plutôt ouvrir en 2025.

### Indicateur 3 - Appels à projets européens



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle						Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals			
Projets H2020	Situation									Prévision 2024	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025	2027 (fin du contrat)
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	11	10	15	20	
Nb de projets obtenus*	1	0	1	2	0	2	1	2	1	2	6	
Montant alloué (en euros)	521 250	0	196 708	546 556	0	293 885	300 000	128 800	143 750			

\* Année de notification

#### Commentaire :

Les chiffres de l'année 2024 pourront encore évoluer car la programmation n'est pas achevée et le résultat de nombreux projets déposés pas encore connu. Si le nombre de dépôt reste limité, il devrait se placer dans la cible et s'explique aussi par de moins grandes opportunités offertes aux sciences humaines et sociales dans la programmation du Pilier 2 : le programme de travail du Cluster 2 « Culture, créativité et sociétés inclusives » et les appels associés ne seront en effet précisément connus qu'en 2025.

En plus de celles déjà conduites, de nouvelles actions ciblées sur nos communautés ont pu être lancées dans le cadre du projet ASDESR ABILITY : webinaires thématiques, interventions au sein des unités de recherche, entretiens individuels sollicités auprès de plus de 50 enseignants-chercheurs. Ces actions seront reconduites et renforcées en 2025 pour intervenir au plus près des besoins des unités.

### Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03bis Indicateur COMP ULL2 2024- 2026 (Objectif 2)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle						Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals			
Projets H2020	Situation									Prévision 2024	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025	2027
Nb de projets ERC déposés	0	0	0	1	3	2	3	2	0	4	6	
Nb de projets ERC obtenus*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Montant alloué (en euros)												

\* Année de notification

## Commentaire :

Le nombre de dépôt à l'ERC reste positionné à un niveau bas, plus faible en 2024 que les années précédentes. Cette situation devrait plus favorablement évoluer à partir de 2025 car des candidatures à plusieurs des instruments de l'ERC ont déjà été identifiées. En outre, un financement obtenu dans le cadre du Contrat Objectif Moyens Performance permettra d'expérimenter un dispositif de soutien financier et de modulation de service à destination d'enseignants-chercheurs s'engageant à déposer un projet ERC. 5 à 6 lauréats pourraient bénéficier de ce dispositif dont le lancement est prévu fin 2024. Des actions mutualisées d'accompagnement dans le cadre du projet ABILITY s'ajouteront pour renforcer l'incitation au dépôt.

## Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle (en janvier, après vote du budget)					Source : Notifications aux structures et tableau présenté en CR			
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Montant annuel (en euros)	1 050 764	1 050 712	1 137 462	1 287 981	1 329 350	1 323 452	1 295 723	1 295 000	1 295 000	1 295 000	1 295 000

## Commentaire :

L'enveloppe dédiée à la dotation annuelle des unités de recherche a été augmentée de façon régulière de 2016 à 2020 et a été maintenue ou légèrement diminuée de 2020 à 2024 en euros constants, ce qui équivaut à une baisse en contexte d'inflation.

Mais, dans le même temps, d'autres modalités de soutien aux laboratoires ont été créées ou sensiblement augmentées (APPI, MobiDoc, etc. voir infra). En outre un nouveau modèle d'allocation des moyens, fondé sur des critères communs à l'ensemble des unités (UMR comme UR) et comprenant une part fixe et une part incitative, a été construit par un groupe de travail constitué de DU et de membres de la Commission de la recherche.

Ce modèle, introduit en 2018, a été régulièrement mis à jour, en cohérence avec la stratégie de l'établissement. Il inclut ainsi désormais un critère sur les dépôts des publications des laboratoires dans HAL. L'objectif est de maintenir l'enveloppe de 2025 à 2027.

## Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-05	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle					Source : Notifications aux structures pour les différents appels			
Financements internes notifiés (en euros)	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
SMS	39 200	45 050	39 641	52 105	38 330	13 060	52 341	62 190	48 584	60 000	60 000
Aspre *	11 000	-	-	-	-	-	-	-	-	--	--
Astre **			12 615	9 956		10 000	28 957	7 500	10 000	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif
APPI ***	98 000	135 646	105 860	94 741	188 654	-	137 936	132 266	197 809	195 000	200 000
Besoins spécifiques		68 343	131 985	53 426	6 000	16 600	135 100	83 258	46 286	50 000	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>148 200</b>	<b>249 039</b>	<b>290 101</b>	<b>210 228</b>	<b>232 984</b>	<b>39 660</b>	<b>354 334</b>	<b>285 214</b>	<b>302 679</b>		

\* Montants notifiés en euros

\*\*Le dispositif Aspre n'existe plus depuis 2016. Il a été remplacé par le dispositif Astre.

\*\*\* Il n'y a pas eu d'APP interne en 2021 du fait de la pandémie de SARS COV2.

### Commentaire :

À la dotation des unités s'ajoutent des ressources provenant des AAP internes et des subventions aux manifestations scientifiques (2 sessions par an). Selon le nombre et la qualité scientifique des projets soumis, l'enveloppe financière dédiée aux AAP internes peut varier de façon assez notable, tant pour cet instrument que pour les subventions aux manifestations scientifiques.

Ces deux dispositifs ont retrouvé, ces dernières années, la dynamique de dépôt d'avant la crise sanitaire. Les besoins spécifiques servent à financer les besoins de certains laboratoires qui ne peuvent être couverts ni par la dotation ni par les ressources propres (il s'agit souvent de dépenses d'équipement spécifique). Ils dépendent des crédits disponibles en fin d'année budgétaire.

## Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED / PUL									Code indicateur : PAP-REC-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle						Source : Pôle diffusion des PUL		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de publications papier / an	15	16	13	14	13	17	13	15	17	15	15
Nb de ventes des ouvrages papier / an											
Nb de ventes par le diffuseur	6 919	5 042	4 895	4 054	2 990	11 755	7 750	7 581	8 000	8 500	9 000
Nb de ventes par les PUL	503	812	946	697	500	1 069	648	996	1 000	1 000	1 000
TOTAL	7 422	5 854	5 841	4 751	3 490	12 824	8 398	8 577	9 000	9 500	10 000

### Commentaire :

Malgré les difficultés que rencontrent les librairies actuellement, les 16 titres qui doivent paraître en 2024 devraient permettre d'augmenter le nombre total d'ouvrages vendus cette année.

Nb de publications numériques / an	2016	217	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
	0	0	0	179	21	20	51	13	16	16	18

### Commentaire :

En 2023, le nombre d'ouvrages papier diffusés au format numérique sur la plate-forme OpenEdition Books a été inférieur aux années précédentes dans la mesure où nous avons créé trois nouvelles collections pour lesquelles deux titres au moins doivent déjà être parus pour pouvoir être mis en ligne sur la plate-forme. Par conséquent, le rattrapage sera réalisé fin 2024, lorsque les deuxièmes titres des nouvelles collections auront été publiés.

Nb d'événements organisés / an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
	8	6	13	8	6	10	16	18	20	20	20

### Commentaire :

Les PUL ont trouvé cette année un équilibre entre événements organisés sur les campus Lyon 2 et événements organisés à l'extérieur (présentations en librairies, salon Magnifique livre à Lyon, salon du Congrès du Comité international d'histoire de l'art à Lyon, salon des rendez-vous de l'histoire à Blois, etc.).

## Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle					Source :			
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Magazine de la recherche <i>Rchrch</i>						2 numéros	2 numéros	0 numéro	0 numéro	2 numéros	2 numéros
Livret de la recherche						1 <sup>ère</sup> édition				1 réédition	1 réédition Bi-annuelle
The Conversation (média en ligne) : nombre d'articles					16	21	22	20	22	25	30

### Commentaire :

Afin de rendre compte du dynamisme et de la variété des activités de recherche menées dans ses laboratoires, l'Université a décidé de publier, deux fois par an, un magazine de la recherche intitulé *Rchrch*. Celui-ci s'adresse aux personnels de l'établissement mais surtout à ses nombreux partenaires académiques et non académiques. Il a pour vocation de diffuser des connaissances en même temps que d'explicitier, à travers différentes rubriques, en quoi consiste la recherche en SHS et quels sont les apports de celle-ci, en lien avec les grands enjeux de société.

L'objectif pour les années à venir est de consolider ce magazine de même que la mise à jour régulière du livret de la recherche qui présente, également à destination des partenaires, les activités de chacun des laboratoires et fédérations dont l'Université Lumière Lyon 2 est tutelle ou cotutelle. Compte tenu de la charge à gérer pour les équipes, du retard a été pris dans la parution du 5<sup>ème</sup> numéro de *Rchrch*, qui devrait paraître début 2025.

## Objectif - Ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs

### Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses (ex.TEL)\*

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD									Code indicateur : PAP-REC-08		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle					Source :			
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb thèses soutenues	177	162	156	138	118	130	122	141	130	130	130
dont % de thèses sur Hal thèses	45%	45%	53%	60%	56%	54%	70%	71%	72%	73%	74%

\*HAL Thèses (ex. TEL : thèses-en-ligne) est un serveur attaché à HAL depuis 2016 visant à favoriser l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et de HDR, et ainsi leur accès ouvert.

#### Commentaire :

Cet indicateur présente le nombre total de thèses soutenues chaque année et le pourcentage de thèses diffusées sur HAL Thèses (anciennement TEL). Les autres thèses sont accessibles sur l'Intranet du site de l'Université Lumière Lyon 2. L'enjeu est de faire progresser le pourcentage de thèses en accès libre sur HAL Thèses qui connaît déjà une nette augmentation depuis 2021.

Compte-tenu de l'évolution régulière et progressive des thèses diffusées en mode internet depuis 2022, nous pouvons extrapoler sur une évolution annuelle de 1% pour atteindre l'objectif de 74% en 2027. Un certain nombre de jeunes docteurs disent craindre le plagiat, font valoir que leurs données ont un caractère sensible ou qu'ils risquent de déplaire à leur futur éditeur. Il nous faut donc les convaincre de l'intérêt de la démarche, dans le cadre du développement de notre politique de science ouverte.

## Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL



Service responsable de la production de l'indicateur : SCD									Code indicateur : PAP-REC-09		
									Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source :		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)
TOTAL dépôt dans HAL	5 412	7161	8009	12596	5371	5839	5544	8638	7831	7830	8 000
dont % de texte intégral	19%	23%	23%	13%	38%	33%	34%	30%	36%	37%	40%
TOTAL stock dans HAL	35 475	42 636	50 645	63 241	68 612	74 451	79 995	88 633	96 464	104 294	120 293
dont % de texte intégral	21%	22%	22%	20%	21%	22%	23%	24%	25%	26%	28%

### Commentaire :

Ce tableau présente :

- 1) le nombre total de notices et le pourcentage de textes intégraux déposés en accès ouvert dans HAL chaque année,
  - 2) le nombre total de dépôts et de textes intégraux stockés en accès ouvert dans HAL.
- L'objectif est d'augmenter le nombre de dépôts de textes intégraux dans HAL.

Les dépôts et le stock incluent **tous** les types de documents présents dans le portail Lyon2.

Il est recommandé de procéder à une extraction Kibana chaque année pour l'ensemble des années de la section « Situation ». En effet, l'archive ouverte HAL étant « vivante », des mouvements sur les dépôts effectués au cours des années antérieures ont une incidence sur les flux et les stocks, toutes années confondues. Ces mouvements sont liés à des opérations de curation (dédoublonnage, corrections d'affiliations, etc.).

A la date du 02/07/2024, une extraction rétrospective a été faite pour toutes les années antérieures depuis 2016 jusqu'à 2023. A la date du 20/08/2024, les chiffres 2024 ont été extraits pour le dépôt et le stock de HAL 2024.

Une extrapolation a été faite pour produire les chiffres attendus fin 2024 ainsi que pour les années suivantes. La prévision 2023 était de 7 000 lors du PAP 2024 et l'extraction à la fin de l'année 2023 faisait état de 8 638 dépôts pour l'année 2023 : nous avons donc sous-estimé les dépôts pour l'année 2023. L'évolution des dépôts dans HAL est irrégulière, rythmée par des accélérations lors des années précédant l'évaluation HCERES des laboratoires (ce qui fut le cas en 2019 et se répètera en 2024) ; c'est pourquoi le comptage des dépôts par année de publication (et non de dépôt) est un critère plus fiable de l'activité scientifique des unités de recherche.

## Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : PUL								Code indicateur : PAP-REC-10			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle				Source : Pôle de diffusion des PUL			
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de titres accessibles				179	200	220	271	280	295	315	350

### Commentaire :

En 2023, le nombre d'ouvrages papier diffusés au format numérique sur la plate-forme OpenEdition Books a été inférieur aux années précédentes dans la mesure où nous avons créé trois nouvelles collections pour lesquelles deux titres au moins doivent déjà être parus pour pouvoir être mis en ligne sur la plate-forme. Par conséquent, le rattrapage sera réalisé fin 2024, lorsque les deuxièmes titres des nouvelles collections auront été publiés.

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et SCD										Code indicateur : PAP-REC-11		
Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source :			
Situation										Prévision	Cible	
										2024	2025	2027 (fin du contrat)
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023					
Visibilité de la Production scientifique ULL2 à l'échelle internationale par année de parution (WoS - périmètre Large)												
Articles	551	577	581	700	798	891	860	832	425			
Actes de colloques	232	203	215	171	127	120	93	95	28			
Reviews d'ouvrages	50	50	42	44	42	43	55	47	16			
Chapitres d'ouvrages	42	31	48	38	29	14	47	17	13			
Autres (abstracts, matériel éditorial, reviews d'articles, lettres, items bibliographiques, corrections...)	63	56	90	80	89	104	151	128	23			
<b>TOTAL général items WoS *</b>	<b>879</b>	<b>867</b>	<b>905</b>	<b>987</b>	<b>1 049</b>	<b>1 160</b>	<b>1 137</b>	<b>1016</b>	<b>505</b>		<b>1300</b>	
* si le TOTAL général est inférieur au total des catégories, c'est que certains items sont comptabilisés dans plusieurs catégories à la fois												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)	
Visibilité de la Production scientifique ULL2 à l'échelle francophone par année de parution (HAL) *												
Articles de revue	1765	1 745	1 794	1 509	1 612	1 562	1 458	1 279	721	640	640	
Communications / conférences	1 744	1783	1 770	1 401	692	1 052	1 159	1005	648	580	580	
Ouvrages	266	287	310	269	188	213	210	162	98	80	80	
Chapitres d'ouvrages	940	1 061	1 059	861	788	895	774	579	323	300	300	
Directions d'ouvrages	266	33	39	30	24	31	32	38	20	20	20	
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	645	729	711	636	645	588	593	607	413	380	380	
<b>TOTAL</b>	<b>5 626</b>	<b>5 638</b>	<b>5 683</b>	<b>4 706</b>	<b>3 949</b>	<b>4 341</b>	<b>4 226</b>	<b>3 670</b>	<b>2 223</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	
* Extractions via Extrhal												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)	
Nombre d'items déposés dans HAL (notices avec ou sans texte intégral) par année de dépôt *												
Articles de revue	1 368	1 911	2 702	4 060	2 191	2 029	1 972	3 212	3 276	3 276	3 360	

Communications / conférences	2 207	2 670	1 839	3 461	1 029	1 129	1 217	1 797	1 794	1 794	1 840
Ouvrages	296	341	623	746	256	342	298	450	312	312	320
Chapitres d'ouvrages	854	1 039	1 794	2 475	958	1 362	1 043	1 662	1 482	1 482	1 520
Directions d'ouvrages	202	252	395	530	177	194	-	-	-	-	-
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	396	776	672	1 299	577	619	669	809	936	936	960
<b>TOTAL</b>	<b>5 323</b>	<b>6 989</b>	<b>8 025</b>	<b>12 729</b>	<b>6 650</b>	<b>5 721</b>	<b>6 585</b>	<b>7 930</b>	<b>7 800</b>	<b>7 800</b>	<b>8 000</b>

\* Extractions via Kibana

### Commentaire :

Les 2 premiers tableaux présentent la visibilité de la production scientifique de l'établissement sur deux plateformes, le Web of Science (WoS) et HAL. Le 3<sup>ème</sup> tableau présente le nombre de dépôts (notices avec ou sans texte intégral) dans HAL par année.

### Tableau 1

Le choix du WoS s'explique par le fait qu'il s'agit de la source de données utilisée dans le cadre de l'enquête annuelle IPERU-publications, en dépit de la faible représentativité des SHS dans cette base de données. Ces chiffres indiquent la place de la production scientifique de l'Université Lumière Lyon 2 dans une sélection de revues reconnues sur le plan international et référencées dans le WoS sachant que toutes les revues internationales reconnues dans un même domaine ne sont pas nécessairement référencées dans le WoS ce qui crée un biais important.

### Tableau 2

Le choix de HAL s'explique par le fait que cette plateforme représente, au plan national, un levier dans le développement de la Science Ouverte et donne également une bien meilleure visibilité de la production scientifique de l'établissement. Elle n'est en outre pas seulement consultée en France. Les requêtes ExtrHAL se basent sur les collections, ici c'est la collection complète de l'université qui a été interrogée par date de publication.

Pour la catégorie « Direction d'ouvrages », elle n'existe plus dans HAL depuis le changement d'interface en novembre 2022. La requête API correspond dans ExtrHal porte désormais sur la fonction « directeur de publication » qui n'était pas systématiquement renseignée auparavant, ce qui explique les chiffres désormais faibles pour ce type de documents.

Ce tableau est un indicateur de l'ouverture des publications, ouverture qui augmente a posteriori : les publications parues en 2023, sont rarement « ouvertes » la même année.

On note au regard des tableaux que les données se stabilisent à A+4 : l'ouverture au-delà de 4 années est effective ou ne se fera pas ou très rarement.

### Tableau 3

Les chiffres des années antérieures varient toujours à la marge lors des extractions d'une année sur l'autre : cela s'explique le fait de documents qui sont fusionnés (présence de doublons dans la base), détamponnés (documents qui n'appartiennent plus à la collection). Sur la masse des documents déposés, on peut observer des variations d'une centaine de documents d'une année sur l'autre.

## Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat

### Indicateur 12 - Contrat doctoral unique (CDU)



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-12	
										Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (par année universitaire) : - CDU sur financement état - CDU fléché Handicap - CDU ENS X - CDU financé par un projet de recherche - ADR (allocation financée par la région)											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle						Source : tableau excel interne	
Type de financement	Situation									Cible	
	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/2024	2025	2027 (fin du contrat)
CDU ordinaire	32	30	31	31	31	31	33	35	35	35	35
CDU Handicap		1	1	1	1	1	1	2	2	2	2
CDU Ens X	5	7	9	8	9	9	8	2	10	10	10
CDU sur projets de recherche	3	2	9	7	7	4	8	9	8	10	15
ADR (région AuRA)	4	2	-	-	-	-	-	-	-		0
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>62</b>
<b>Évolution des effectifs en doctorat</b>											
Effectif	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	954	902	911	849		

#### Commentaire :

Le volume total de doctorants diminue, comme partout en France depuis 2015. L'établissement vise un renversement de cette tendance d'ici 2027.

Afin d'augmenter la part des doctorants disposant d'un financement spécifique pour effectuer leur thèse, sachant qu'un pourcentage non négligeable de doctorants sont par ailleurs salariés (enseignant.es du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et réalisent donc leur thèse en formation continue, l'établissement compte sur l'augmentation du nombre de contrats doctoraux attribués par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi sur l'augmentation du nombre de contrats doctoraux financés dans le cadre de contrats de recherche (contrats ANR, européens, etc.).

La piste des contrats doctoraux COFRA sera également explorée. La journée annuelle d'information sur le doctorat permet aux étudiants de master d'augmenter leurs chances d'être financés.

### Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE)



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-13 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de contrats CIFRE signés par année civile nombre de doctorants en contrat CIFRE par année civile											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source : Base de données access DRED / Suivi Service financements et emploi		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)
Nb de contrats CIFRE signés	12	18	16	18	7	17	16	8	10	14	20
Nb de contrats CIFRE en cours	39	40	46	52	41	48	54	62	64	65	55

#### Commentaire :

Les doctorats réalisés dans le cadre de conventions CIFRE sont une autre manière d'augmenter la part des doctorants financés. L'établissement compte sur l'augmentation du nombre de conventions CIFRE attribuées par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi sur une augmentation des demandes grâce à des actions de sensibilisation des enseignants chercheurs et des partenaires. A partir de 2023, le nombre de contrats CIFRE signés correspond au nombre de contrats CIFRE acceptés par l'ANRT par année civile. Le nombre de contrats CIFRE en cours correspond au nombre de doctorants en contrat CIFRE sur l'ensemble de l'année civile.

### Indicateur 14 - Cotutelle Internationale de Thèse (CIT)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-14		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : a = nombre de doctorants inscrits en cotutelle de thèse pour l'année universitaire n . b = nombre de doctorants inscrits pour l'année n . CIT = a/b (%)											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source : Moveon		
	Situation								Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2025	2027
A = doctorants inscrits en cotutelle de thèse	79	120	114	99	85	78	79	70	72	75	75
B = ensemble des doctorants	1 272	1 191	1 161	1 070	1 006	945	902	911	849	900	900
A / B	6,21%	10,08%	10,08%	9,25%	8,45%	8,25%	8,76%	7,68%	8,6%	8,33%	8,33%

S'assurer systématiquement de la cohérence des données avec la base de données RI (MOVEON) par la DRED service responsable de la production de l'indicateur avant publication et diffusion

#### Commentaire :

L'internationalisation du doctorat est une priorité de l'Université Lumière Lyon 2. Outre le nombre de doctorants étrangers, celle-ci peut se mesurer au nombre de thèses réalisées en cotutelle internationale sachant que pour certains pays ce sont les codirections internationales de thèses, moins formelles, qui sont privilégiées. Une légère hausse est visible sur 2023/2024 qui nous permet d'espérer un nombre de cotutelles plus élevé pour 2025 et 2027 soit 8% du total des doctorants inscrits.

La mise à jour de l'intranet, du site institutionnel, la création de supports de communication, la participation à des réunions d'informations sont les actions réalisées et à mener pour une meilleure information sur la cotutelle.

Depuis son lancement en mai 2023, le dispositif MobiDoc, programme d'aide à la mobilité internationale particulièrement stimulant pour les thèses en cotutelles, a permis le financement de 38 mobilités de doctorants. Le quatrième appel à candidature sera lancé à l'automne 2024. La réussite de l'alliance universitaire Bauhaus4EU en 2024 devrait elle aussi favoriser les thèses en cotutelle à l'avenir.

### Indicateur 15 - Durée de la thèse

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-15		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Moyenne de la durée des thèses par école doctorale à partir de la liste des docteurs par année civile (avec mention de la date de soutenance et de la date de début de thèse)											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle					Source : Business Object et SIGED		
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de soutenances	177	162	156	138	118	139	121	141	120	140	160
Effectif annuel	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	945	902	911	849	850	850
Moyenne de la durée des thèses par ED (en mois)											
ED NsCO	36	37	39	43	55	41	41	42	41	40	40
ED ScSo	74	70	72	72	71	74	82	86	86	78	72
ED 3LA	77	63	67	71	62	70	64	72	78	72	65
ED EPIC	60	51	57	57	60	62	68	63	73	68	55
ED SEG	55	50	50	51	52	53	54	53	50	50	50
ED Droit	79	55	73	80	67	70	56	67	75	70	65
ED Infomaths	51	49	45	40	44	38	54	38	40	38	38
Durée moyenne de la thèse	68	61	63	63	62	66	68	72	74	70	62

#### Commentaire :

Ce tableau montre que les durées de thèse sont très variables d'une école doctorale à l'autre (les doctorants de l'Université Lumière Lyon 2 sont inscrits dans 7 ED en fonction de leur discipline). La crise sanitaire a entraîné des retards à la soutenance dans certaines ED car les terrains ont été inaccessibles pendant un temps parfois long. L'enjeu d'ici 2027 sera non seulement de réduire la durée moyenne des thèses toutes ED confondues mais aussi de réduire les écarts entre ED. Néanmoins ces écarts viennent aussi du fait que dans certaines d'entre elles (3LA, ScSO, EPIC), les doctorants salariés, qui sont autorisés à faire leur thèse en 6 ans, faussent largement les statistiques. Pour 2024, suite à un travail des directions des ED poussant à la finalisation des thèses les plus avancées, des thèses parfois très longues ont été soutenues, ce qui a un impact sur les moyennes.

## Conclusion

*L'activité de l'établissement en matière de recherche, décrite dans l'introduction et à travers les indicateurs présentés dans ce PAP, est restée très soutenue au cours de l'année qui vient de s'écouler. Outre au sein des unités de recherche, elle s'inscrit de plus en plus souvent dans des structures qui relèvent des PIA successifs puis de France 2030 dans lesquelles les enseignants-chercheurs de Lyon 2 travaillent en collaboration étroite avec des chercheurs issus d'autres établissements et d'autres disciplines. Lyon 2 est en effet partie prenante de quatre LABEX très actifs, d'un projet Excellences centré sur les problématiques One Health (Shape-Med@Lyon), de deux EUR (H2O'Lyon et EID@Lyon), de plusieurs PEPR (VDBI, Solu-Biod, One Water, SAMS, etc.), sans oublier la Maison des sciences de l'Homme Lyon-Saint-Etienne.*

*Elle est également partenaire du projet IMPULSE retenu dans le cadre de l'AAP Pôles universitaires d'innovation (PUI) qui a fait une place non négligeable à l'innovation sociale et non pas seulement à l'innovation technologique. Pour autant l'établissement garantit à chacun de ses Enseignants-Chercheurs la possibilité de produire des recherches individuelles qui ne s'inscrivent pas dans des défis sociétaux et relèvent pour une part de disciplines rares.*

## 3. Sciences et société

*La structuration d'une stratégie transversale sciences et société est désormais consolidée dans ses grandes lignes et a atteint une maturité, ce dont rend compte la stabilisation de certains indicateurs depuis 2 ans.*

*Les actions en direction du grand public mobilisent la communauté universitaire de manière récurrente, qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs habitués à l'exercice de partager leur recherche ou d'autres moins familiers, ou encore de jeunes chercheurs et étudiants. Pour ce faire, les compétences professionnelles de la DISS permettent un accompagnement sur mesure. Les enjeux de formation à la médiation scientifique et à la prise de parole publique sont bien identifiés, même si la définition du bon format de formation (et la bonne échelle) a une marge de progression et restera à définir en collaboration avec d'autres acteurs du site, comme la ComUE et la MSH.*

*En s'appuyant sur des temps forts nationaux et des événements partenariaux, ou encore sur le dispositif de l'UTA, les savoirs en SHS et dans tous les domaines de l'université trouvent une visibilité avec un nombre croissant d'actions coordonnées. Souvent réalisées au carrefour entre recherche et pédagogie, ces interventions sont désormais recensées de manière centrale, les enseignants-chercheurs se tournant de manière plus naturelle vers la DISS pour être accompagnés dans la valorisation de projets. Également, le programme de formation de niveau master, les MOTIFs, a fait ses preuves après 3 rentrées universitaires comme un dispositif qui a su fédérer pour répondre à l'ambition de décroisement disciplinaire et thématique adossée aux pôles de spécialités et chaires de l'université.*

*De l'autre côté, les acteurs non-académiques se tournent plus souvent naturellement vers l'université : par exemple, le développement de la Boutique des sciences en fait un pôle de référence au sein de réseaux nationaux et internationaux, mais également de manière très opérationnelle dans le territoire métropolitain et pour le site universitaire, jusqu'aux départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain. Le soutien par la Labellisation SAPS depuis 2022 a accompagné cette amplification quantitative, l'inscription qualitative dans l'établissement et l'évolution du positionnement de ce service qui a diversifié et augmenté ses missions.*

*Cet axe de la recherche collaborative et de l'innovation sociale constitue un élément distinctif de l'établissement, avec un modèle de service qui a trouvé un certain équilibre entre le nombre de sollicitations reçues de la société civile (relativement stable) et la capacité à y répondre de manière qualitative.*

*Plusieurs voies sont explorées pour permettre la pérennisation, mais également le développement des axes forts sur les relations sciences et société, axes désormais bien installés dans la vie de l'université et constitutifs de sa signature (COMP), au-delà de réponses ponctuelles à des appels à projets : c'est le cas par exemple de la rédaction en cours d'un Projet scientifique et culturel (PSC) pour le Musée des Moulages en vue d'une candidature à la Labellisation Musée de France (projet accompagné et soutenu par la DRAC qui a financé 1 poste de chargé des publics en 2024). La politique des publics qui a pu être amplifiée a fait ses preuves et constitue une base prometteuse pour les prochaines étapes.*

*Jalon important, la Fondation universitaire créée en septembre 2024 vient compléter les dispositifs de coopération de l'université avec son territoire sur un volet nouveau. Conçue comme une passerelle, la Fondation participera à soutenir et accompagner des projets avec des acteurs publics et privés.*

**Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine**

**Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/doctorants/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne**

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS													Code indicateur : PAP - SAPS-01								
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025																					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Cet indicateur porte sur les événements principaux de médiation scientifique que la DiSS coordonne : au Musée des Moulages (Expositions temporaires, événementiels récurrents comme la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine ou des événements en lien avec l'actualité du musée etc.), au sein des campus de l'université Lumière Lyon 2 (Fête de la science), dans une programmation de conférences (comme l'Université Tous Âges-UTA), ou encore dans le cadre d'événements organisés par des partenaires, et auxquels participent des chercheurs/doctorants/étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 dans une logique de partenariat conventionné (comme avec la ville de Lyon Festival Rhône-Saône).																					
Les calculs concernent le nombre de chercheurs, de doctorants, et étudiants participant à ces différentes manifestations et dispositif.																					
Dates d'observation : 2024			Fréquence production : annuelle													Source :					
Evènements	Situation 2020			Situation 2021			Situation 2022			Situation 2023			Prévision 2024			Cible 2025			Cible 2027		
	Chercheurs	Doctorants	Etudiants	Cher.	Doctor.	Etud.	Cher.	Doctor.	Etud.	Cher.	Doctor.	Etud.	Cher.	Doctor.	Etud.	Cherch.	Doctor.	Etud.	Cherch.	Doctor.	Etud.
Evènement Musée des Moulages	11	4	25	33	11	54	9	1	63	17	6	42	54	2	97	30	5	50	30	15	60
Médiation scientifique	5			14	8	10	22	4	18	50	14	47	45	12	50	60	20	60	70	35	70
Total	16	4	25	47	19	64	31	5	81	67	20	89	99	14	147	90	25	110	100	50	130

**Commentaire :**

Les chiffres sont relativement similaires à ceux de l'année 2023. La progression limitée s'explique par un nouveau recrutement sur le poste de médiation scientifique en cours d'année (départ d'un agent). Il faut aussi noter que l'évènement qui implique le plus de chercheurs et doctorants, à savoir la Fête de la Science, semble avoir atteint un plafond en termes de nombre d'intervenants impliqués.

Des personnes externes à l'université, issues du monde professionnel, artistique ou associatif, participent à nos manifestations : elles sont 7 dans le cadre de la FDS et 9 dans le cadre des Echappées inattendues du CNRS. De manière complémentaire, on peut souligner que l'UTA a mobilisé 39 enseignants-chercheurs de janvier à juin 2024 (cet indicateur n'est pas comptabilisé dans le tableau car non suivi les années précédentes).

## Indicateur 2 - Nombre d'évènements de médiation / diffusion

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur : PAP-SAPS-02	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Cet indicateur a été construit à partir d'évènements de médiation scientifique impliquant la DiSS : évènements que l'on organise comme la Fête de la science ou évènements des partenaires locaux auxquels les enseignants-chercheurs de l'université participent sur nos recommandations et sont accompagnés par les agents de la DiSS.							
Dates d'observation : 2024	Fréquence production : annuelle					Source :	
	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre d'évènements de médiation/diffusion		2	4	8	8	10	12
Fréquentation globale		495	628 Fête de la science 150 expos Bron Total : 778	Mission 3 possible (Bron) : 14 Festival Entre Rhône et Saône : 18 Parlez-moi d'Amour : 33 Nuit de la Lecture : 51 FDS Valises de chercheurs : 35 FDS Village des SHS : 750 FDS semaine des scolaires : 1867 élèves Fête du court-métrage Blocage de l'université Semaine Francophonie : blocage de l'université Total : environ 2800	Lyon et ses faubourgs - Archives municipales : 87 Exposition Liberté, égalité, sororité : 100 Les filles c'est fait pour faire l'amour : 85 Entre Rhône et Saône : 15 FDS Semaine des scolaires : 1900 FDS Village des SHS : 850 FDS campus PDA : 80 Les échappées inattendues du CNRS : 100 Total : environ 3300	3500	4 000

### Commentaire :

La fréquentation de nos évènements de médiation scientifique suit une progression. Notons le grand succès rencontré auprès des établissements scolaires de la formule où ce sont les enseignants-chercheurs qui vont à la rencontre des élèves dans les classes, ainsi que le bon taux de fréquentation aux propositions « art et science », notamment quand ils sont produits dans le cadre de travaux pédagogiques ou lorsqu'ils bénéficient de soutiens de partenaires pour la communication (Archives municipales, CNRS). Pour certains évènements, la fréquentation reste modeste, comme pour le Festival Entre Rhône et Saône qui appelle à une meilleure visibilité de notre offre.

### Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO)

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS					Code indicateur : PAP - SAPS - 03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le musée est ouvert au public certains jours de la semaine et à la demande de partenaires. Les visiteurs sont comptabilisés à chaque entrée dans le musée. Il existe également un système de réservation en ligne pour des visites spécifiques (étudiants, personnels).							
Dates d'observation : 2024	Fréquence production : annuelle				Source :		
	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre annuel de visiteurs (hors groupes scolaires)	1 547	2 655	4 883	5 229	5 978	6 815	8 000
Publics scolaires (groupes en moyenne de 30 élèves)	1 groupe	5 groupes	33 groupes	84 groupes	110 groupes	144 groupes	120 groupes

#### Commentaire :

La hausse du taux de fréquentation du Musée des Moulages est manifeste. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette croissance vertueuse comme l'ouverture durant les vacances ou les efforts ciblés de publicité (encart dans le média *Family Crunch* en janvier 24). Ces facteurs ont augmenté la fréquentation du musée et de l'exposition « Embarquement pour Délos », en particulier pendant les vacances scolaires de février et les ouvertures du samedi de janvier à mars.

Notons également que le nombre de jours ouverts au public spontané a augmenté. Le succès de l'offre pour les scolaires rend également compte de l'adaptation réalisée pour mieux répondre aux attentes des prescripteurs du monde scolaire, quels que soient les niveaux (primaire, collège, lycée...), d'une meilleure diffusion de l'information (mailing du dossier pédagogique), de la fidélisation d'enseignants ; la gratuité de l'espace restant un point fort de ce musée universitaire.

Au final, le taux de fréquentation se rapproche de la cible **des 10 000 visiteurs** par an pour la première fois (5978 en individuel et 3850 pour les scolaires), grâce à une meilleure communication, des offres variées et une meilleure structuration du service et de l'équipe avec l'arrivée d'une chargée des publics en février 2019.

## Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative

### Indicateur 4 - Recherche participative



Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS	Code indicateur : PAP - SAPS-04 <b>Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)</b> <b>Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)</b>
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026) Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)	
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> L'objectif de la Boutique des sciences est de répondre à des préoccupations d'organisations représentant la société civile, et d'impulser des recherches collaboratives avec les unités de recherche de l'université. La principale activité consiste à soutenir des stages pour des étudiants de niveau Master en réponse à ces demandes, stages dont la majorité est financée par la Boutique des sciences et d'autres par les organisations demandeuses ou financement LabEx. La Boutique des sciences impulse également des projets tutorés quand le format stage n'est pas adapté aux besoins exprimés. Chaque projet Boutique des sciences fait l'objet de contacts formalisés, les demandes sociales sont collectées, les projets font l'objet de conventions. Une seconde mission de la Boutique des sciences concerne l'accompagnement des chercheurs dans le montage de projets de recherche participative (notamment les 3 AAP ANR Volet SAPS - Recherche participative).	
Dates d'observation : 2024	Fréquence production : annuelle
Source :	

	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027 (fin du contrat)
<b>Nombre de demandes reçues à la Boutique des sciences</b>		(Pas d'AAP ni d'AMI, procédure COMESUP)	(AMI printemps 22 pour projets 22-23) 32 demandes reçues	(AMI printemps 23 pour projets 23-24) 55 sollicitations d'associations 35 demandes/ candidatures reçues	(AMI printemps 24 pour projets 24-25) 55 sollicitations d'associations 37 demandes/ candidatures reçues	70 sollicitations d'associations 42 demandes/ candidatures reçues	(AMI printemps 27 pour projets 27-28) 100 sollicitations d'associations 50 demandes/ candidatures reçues
<b>Nombre d'étudiants ou chercheurs qui ont participé à un projet BdS</b>		4 stages en 21-22 : 4 Etudiants, 8 Enseignants Chercheurs	Saison 22-23 : 14 Stages financés par la BdS; <b>20 projets au total.</b> Env. 34 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 23-24 : 10 Stages financés par la BdS ; 4 stages co-financés ou autofinancés ; 6 projets redirigés → <b>20 projets au total.</b> Env. 43 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 24-25 : 9 stages financés par la BdS ; 2 stages co-financés ; 1 stage autofinancé ; 6 projets tutorés ; 1 mission doctorale co-financée ; 1 accompagnement à l'émergence ; 1 format intensif ; 1 accompagnement dépôt de projet ANR --> <b>22 projets au total.</b> Env. 50 étudiants et 30 enseignants chercheurs	15 stages financés par la BdS Env. 60 étudiants (stages + projets tutorés + missions doctorales, etc.) et 40 enseignants chercheurs	20 stages financés par la BdS Env. 100 étudiants (stages + projets redirigés et 50 enseignants chercheurs)

Nombre d'ateliers émergence/associations qui ont eu un accompagnement		Pas d'atelier	2 ateliers 30 associations accompagnées	3 ateliers 27 associations accompagnées	4 ateliers 2 webinaires 35 associations accompagnées	4 ateliers 3 webinaires 40 associations accompagnées	5 ateliers 50 associations accompagnées
---	--	---------------	--	--	--	--	--

### Commentaire :

L'ancrage de la Boutique des sciences au sein de l'Université Lumière Lyon 2 est désormais effectif. Le nombre de demandes reçues, de projets accompagnés et d'implications d'enseignants-chercheurs/étudiants suit une évolution positive. Plusieurs éléments de contexte sont à préciser :

- L'arrivée d'une nouvelle salariée en avril 2023 puis d'un chargé de projets spécialisé en santé en février 2024 ont permis d'élargir le périmètre des associations touchées par l'AMI ;
- Le renforcement au fur et à mesure du partenariat avec les têtes de réseau comme le GRAINE ou Le Mouvement Associatif, ainsi que le bouche-à-oreille ;
- La diversification des formats grâce à une meilleure connaissance du potentiel des missions doctorales et projets tutorés ;
- Un partenariat renforcé avec le LabEx IMU ;
- La possibilité d'accompagnement de long terme à travers les Chaires et Pôles de spécialité ;
- L'habitude prise de proposer aux associations en capacité de le faire d'auto-financer leur stage mais de les accompagner tout de même avec notre expertise.

Il pourrait être pertinent d'ajouter d'autres indicateurs que les stages et structures accompagnées, notamment en termes d'accompagnement vers des projets d'ampleur, et souligner le rôle de caisse de résonance de la Boutique des sciences avec notamment :

- En 23-25 : 2 projets ANR accompagnés comme tiers-veilleur (REPAé et RURAL) et 5 sollicitations de projets similaires de la part d'équipes de recherche, finalement non accompagnés ;
- La production de ressources par l'organisation et captation de la série de séminaires « Faire Société Faire Science Ensemble » avec 4 séances en 2024 réunissant du public (entre 30 et 100 personnes par séance).

## Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux

### Indicateur 5- Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS					Code indicateur : PAP-SAPS-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025							
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /</b> La stratégie Sciences et société de l'université Lumière Lyon 2 s'appuie sur la création de 8 pôles de spécialités, en complément des deux chaires partenariales existantes, Tralim et ESS. L'objectif de ces réseaux thématiques pluridisciplinaires est de tisser des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche, entre l'université et la société. Cet indicateur porte principalement sur la mise en place de nouveaux modules de formations pluridisciplinaires par et à la recherche destinée aux étudiants de Master, proposées par les Pôles de spécialités et les Chaires partenariales. L'ambition dans la feuille de route est également de développer de nouvelles formes d'interventions auprès de publics spécifiques (empêchés, professionnels) en réponse à une demande précise.							
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre d'heures MOTIFS portées par les pôles de spécialité et chaires			400 (16 MOTIFS de 25h chacun)	400 17 MOTIFS	350h de cours 14 MOTIFS	15	20
Nombre d'étudiants qui ont suivis le programme des MOTIFS			350	418	450	600	800
Nombre d'interventions ad hoc (pour le besoin d'un secteur / réponse à une demande de partenaire...)			13	13	13	20	40

#### Commentaire :

Les MOTIFS en place sont plébiscités par les étudiants qui sont toujours plus nombreux à s'y inscrire, suite à une meilleure connaissance et diffusion de l'offre par les responsables de Master, plus de bouche-à-oreille entre étudiants et une meilleure coordination de la communication. Les MOTIFS semblent avoir trouvé leur équilibre avec un programme stabilisé à 14 modules ouverts : cette baisse concerne les modules ouverts réellement, au regard des 16 prévus et votés en CFVU. Cette fluctuation à la baisse est liée à des causes externes (contretemps dans la mise en œuvre par les coordinateurs enseignants en raison de nouvelles responsabilités, délégation recherche etc.). La fourchette de 14 à 16 modules permet de se focaliser sur la variété et l'innovation des formats pédagogiques proposés (2 hackathons, 8 modules d'une semaine sous forme d'ateliers ou de formation intensive, 5 en cycles de conférences du soir).

Notons également la diversité des disciplines représentées dans chaque module, tant du côté des étudiants que des enseignants-chercheurs intervenants.

L'intervention d'enseignants chercheurs pour des enseignements ad hoc hors-les-murs reste stable (partenariat reconduit avec le Centre pénitencier Bourg-en-Bresse).

## Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics

### Indicateur 6- Médias et débats publics

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS					Code indicateur : PAP-SAPS-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : / Il n'existe à ce jour pas encore de dispositif d'accompagnement des chercheurs dans leur prise de parole dans les médias et débats publics. 2022 aura été l'occasion de tester un premier accompagnement des doctorants des pôles de spécialités à la pratique de la médiation scientifique (dispositif Valise des chercheurs). La mode de calcul de cet indicateur a porté sur le recensement formations ou événements de sensibilisation organisés.							
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre de chercheurs formés à la médiation et à la prise de parole publique			20	5 doctorants Lysieres <sup>2</sup> formés En attente de 5 autres	12 étudiants BdS 40 doctorants aux Journées ComSci Con financées par LYSIERES <sup>2</sup> 40 enseignants chercheurs de Lyon 2 au séminaire REcherche	50	30

#### Commentaire :

Deux événements majeurs qui enclenchent la dynamique :

- La formation financée dans le cadre de LYSIERES<sup>2</sup> et organisée en partenariat avec l'association nationale, ComSciCon à destination des doctorants de France ;
- Le séminaire de la recherche organisé par la DRED en 2024 et qui a focalisé sur le thème de la médiation scientifique avec différents types d'ateliers (BD, exposition, publics, lien avec les médias)

A noter que la formation à la médiation n'est pas encore complètement instaurée. Une offre de formation à la médiation sera proposée aux doctorants en 2024/2025, notamment par le biais des pôles de spécialité.

## Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial

### Indicateur 7- Performance de la Fondation



Service responsable de la production de l'indicateur :					Code indicateur : PAP-SAPS-07 Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /							
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Performance de la Fondation (Ressources collectées : dons, subventions, mécénat...)					10K€	45 k€	100K€

#### Commentaire :

La Fondation universitaire a été officiellement créée à l'occasion de l'approbation de ses statuts, par le Conseil d'administration de l'université le 27 septembre 2024.

A partir de cette date, la Fondation sera en capacité de déployer une stratégie de récolte de dons et d'établissement de partenariats avec des acteurs socio-économiques du territoire mais aussi avec les personnes physiques (comme des anciens élèves / Alumni). Ces enjeux seront soutenus par le COMP (Objectif 6 Université et société), par l'intégration d'outils de suivi des partenariats (CRM) et le développement d'une stratégie de structuration des relations avec les anciens étudiants.

Le déploiement de son activité et le développement de sa notoriété devront permettre à la Fondation de recevoir 45 000€ de dons en 2025 par le mécénat de projets fléchés ou par des collectes de dons. En 2023-2024, cette démarche d'appel à la générosité privée a été initiée avec le soutien du MESRI (Dialogue stratégique de Gestion 2023) et en partenariat avec la Fondation du patrimoine pour la restauration d'une œuvre phare du Musée du Moulages : plus de 40 000€ euros ont pu être collectés (La cible initiale était de 10 000€).

## 4. Documentation

*Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Lumière Lyon 2 accompagne l'enseignement et la recherche sur les deux sites principaux de l'université, avec un espace documentaire par campus : la Bibliothèque Universitaire (BU) Chevreul sur le campus des Berges du Rhône, avec horaires élargis, bien desservie par les transports en commun ; la BU provisoire sur le campus excentré de Porte des Alpes, installée dans un bâtiment tampon abritant un choix de collections et quelques services aux usagers, dans l'attente du déploiement de l'offre documentaire dans le futur Learning Centre de Bron, dit La Ruche.*

## Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires

### Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD						Code indicateur : PAP-DOC-01 IC8 contrat État 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : IC8 (contrat) / PAP 2022 et RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : moyenne des amplitudes horaires maximales des deux BU sur les périodes hautes d'activité											
Dates d'observation : 2024				Fréquence production : annuelle						Source : Horaires annuels des BU	
Situation									Prévision	Cible	
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
60,5	59	59	63	63	<i>Données impactées par le confinement et le déménagement dans la BUP. Moyenne d'ouverture impossible à calculer.</i>	62	65,5	65,5	65,5	65,5	74,5

#### Commentaire :

La BU Chevreul assure les horaires prévus dans le plan Bibliothèques ouvertes (PBO) avec des ouvertures jusqu'à 22 heures en semaine et une ouverture de 10h à 18h les samedis et dimanches d'octobre à mi-juin.

L'ouverture de la Ruche, lorsqu'elle sera effective, entraînera une augmentation de la moyenne des amplitudes horaires (Cf. donnée 2027).

## Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-DOC-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle						Source : Comptage entrées et jours d'ouverture via Affluences				
Situation										Prévision	Cible	
BU Bron	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb heures/semaine période normale	59	50	50	50	50		50	50	50	50	50	68
Total heures/an	2 255	2 149	2 139	1 967	1 920	658	1 990	2 094	1 741	2060	2 082	2 800
Total jours /an	241	228	224	213	202	73	218	221	172	218	220	250
Nb entrées/an	269 220	315 078	312 602	288 993	317 482	67 056	74 927	103 153	74 235	80 000	80 000	400 000

*En 2020 : BU ouverte du 8 janvier au 13 mars (50h/semaine), puis du 16 novembre au 18 décembre (40h/semaine).*

BU Chevreul	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb heures/semaine période normale	62	68	68	76	76		74	81	81	81	81	81
Total heures/an	2 420	2 577	2 725	2 955	3 000	1 857	2 907	3 288	3 173	3 296	3 276	3400
Total jours /an	252	259	250	281	284	202	299	294	290	292	289	293
Nb entrées/an	434 275	476 821	556 545	634 041	637 028	194 200	284 966	462 141	444 850	440 000	440 000	430 000

*En 2020 : Pas d'horaires normaux*

### Commentaire :

BU Chevreul : la fréquentation baisse légèrement dans les 6 premiers mois de l'année 2024 sans que nous puissions en déterminer les causes.

BU provisoire de Bron (BUP) : Depuis l'important accident électrique du 14 juin 2023 qui a entraîné une longue fermeture, la bibliothèque peine à retrouver son public.

2027 : la bibliothèque dans la Ruche sera plus largement ouverte que la BUP.

## Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an)

Cet indicateur n'étant plus suivi ni exigé par le MESRI, il ne sera plus suivi dans le cadre du PAP.

## Indicateur 4 - Qualité de l'offre documentaire, en particulier celle sous forme électronique

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD							Code indicateur : PAP-DOC-04				
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : comptage et pourcentage											
Dates d'observation : 2024							Fréquence production : annuelle				
Sources : Compte financier université ; données éditeurs pour usage de la documentation électronique ; données fournisseurs pour outil de découverte ; SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) pour collections dans le Sudoc											
	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Total dépenses documentation en €	1 179 278	1 169 581	1 183 166	1 143 425	1 116 827	1 122 650	893 188	956 457	900 000	917 000	1 100 000
% dépenses documentation électronique	56,84	58,72	61,15	65,61	70	69	68	68	68	70	70
Nb d'unités vues/téléchargées de la collection éditoriale	1 142 747	2 482 668	2 518 208	2 959 241	3 237 628	3 240 149	3 479 583	3 892 597	3 961 000	4 010 000	4 105 000
<i>dont consultation de livres électroniques</i>	76 379	506 082	760 150	953 403	1 491 362	1 276 148	1 719 437	1 851 052	1 891 000	1 920 000	2 000 000
<i>dont consultation d'articles de périodiques</i>	552 311	573 564	583 602	762 973	790 547	847 309	896 044	1 121 545	1 140 000	1 150 000	1 160 000
<i>dont autres</i>	514 057	1 403 022	1 174 456	1 242 865	955 719	1 116 292	864 102	920 000	930 000	940 000	945 000
Nb de recherches dans l'outil de découverte		106 802	556 937	572 206	586 059	695 158	688 328	688 181	695 000	698 000	710 000
% collections dans le Sudoc	94,8	99,57	98,3	95,97	96,11	95,15	97,98	95,4	98%	98%	98%

### Commentaire :

A Lyon 2, l'usage de la documentation électronique continue d'augmenter, en particulier celui des livres électroniques et des périodiques numériques scientifiques, ressources favorisées dans les choix d'orientation budgétaire du service.

L'augmentation constante du coût des ressources numériques et, dans la perspective de l'installation dans la BU de la Ruche, les réabonnements aux titres de presse désabonnés lors du passage dans la BUP dont l'espace est limité, ne pourront être absorbés que par une remise à niveau significative du budget documentaire.

## Indicateur 5 - Formation des usagers

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD									Code indicateur : PAP-DOC-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle							Source : Comptage du service formation usagers		
Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb d'inscrits Méthodoc Public cible L1	2 263	4 086	6 589	6 051	3 535	4210	3 563	3 195	3 500	3 500	3 500
Nb d'inscrits Décodoc Public cible L1, L2							5 458	5 303	5 000	5 000	4 000
Nb d'étudiants de Masters formés	323	243	385	433	421	748	994	1134	800	800	800
Nb heures formation Masters	63	51	78	103	99	164	183	209	170	170	170
Nb personnes formées Ateliers doc	66	86	128	110	174	184	168	55	125	50	50
Nb heures ateliers doc	26	43	55	35	44	52	63	31	50	30	30
Nb doctorants formés		33	50	33	17	20	176	261	100	100	100
Nb heures Isidoc't	127	75	45	29	15	14,5	44	54	40	40	40
Nb chercheurs formés	30	35	81	57	21	29	81	80	50	50	50
Nb heures formation chercheurs	10	16	23	38	11	7,5	19	61	15	15	15

### Commentaire :

Les évolutions rapides des usages permettent difficilement de réfléchir en termes de "cibles" à deux ou trois ans. Ainsi, l'un des parcours évoluera très fortement d'ici à deux ans et son public cible sera alors redéfini.

*Pendant l'année universitaire 2023-2024, les deux bibliothèques ont appliqué leur calendrier prévisionnel. Cependant, l'usage des espaces et des collections imprimées fléchit. La BU Chevreul ouvre en horaires élargis, ce qui ne compense pas les horaires limités de la bibliothèque provisoire du campus Porte des Alpes, dont le nombre de places assises est par ailleurs très restreint (156 places au lieu de 738 dans l'ancienne BU).*

*L'usage de la documentation électronique continue d'augmenter, en particulier celui des périodiques scientifiques et des livres électroniques. Cet usage croissant est soutenu par les choix budgétaires du SCD qui oriente toute somme disponible vers ce type de ressources.*

*La situation provisoire dans l'attente de la Ruche déséquilibre fortement l'offre documentaire et de services globale du SCD entre les deux sites.*

# 5. International

*Le premier volet de notre stratégie internationale cherche à offrir à l'ensemble des étudiantes et des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 l'opportunité de vivre une expérience internationale, à domicile ou à l'étranger. Un deuxième volet offrira à l'ensemble des étudiantes et étudiants internationaux un accompagnement réussi que ce soit au niveau académique, social ou culturel. Un troisième volet, enfin, met en lumière une politique plus affirmée de partenariats stratégiques, clé essentielle pour réussir à gagner en visibilité et en efficacité à l'international.*

*Les indicateurs ci-dessous vont nous aider à évaluer et à piloter nos activités afin de répondre au mieux aux besoins de nos publics étudiants, enseignants-chercheurs ou personnels.*

## Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement

### Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange



Service responsable de la production de l'indicateur : DRI										Code indicateur : PAP-INT-01 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016- 2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022 - RAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Suivi du contrat État 2022- 2026 (indicateur 6 contrat Etat 2022–2026)													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Étudiants inscrits en Licence et Master. Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.													
Date d'observation :2024		Fréquence production : annuelle								Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)			
Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité SORTANTE		Situation								Prévision		Cible	
		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Total des mobilités en Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	352	308	333	336	286	261	324	260	320	222	240	290
	Stages	23	172	189	177	139	152	157	91	120	125	128	130
	TOTAL	375	480	522	513	425	413	481	351	440	345	368	420
Total des mobilités en hors Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	311	303	271	250	231	53	162	160	286	290	280	250
	Hors Europe études MIC	0	0	2	5	7	2	0	0	0	0	4	5
	Stages	66	282	259	242	146	185	166	183	202	200	210	220
	TOTAL	377	585	532	497	384	240	328	343	488	490	494	475
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master		0	0	0	0	0	0	14	8	29		40	40
Total des mobilités sortantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	664	611	606	591	524	314	500	428	635	552	564	585
	Stages	89	454	448	419	285	337	323	274	322	325	338	350
	TOTAL	752	1 065	1 054	1 010	809	651	823	702	957	877	902	935

Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité ENTRANTE	Situation									Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/*23	2023/24		2024/25	2025/26
Total des mobilités en Europe, études (= nombre d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	388	326	351	321	284	130	259	287	247	197	210	230
Total des mobilités hors Europe, études (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	313	288	229	203	195	32	193	243	315	280	250	260
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master	0	0	0	0	0	0	8	60	140	140	180	200
Total des mobilités entrantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	701	614	580	524	479	162	460	590	702	617	640	690

### Commentaire :

Le développement de l'offre de mobilités courtes entrantes et sortantes soutient clairement notre activité. Le succès des différents *blended intensive programmes* que nous organisons ou auxquels nos étudiants participent se reflète dans les chiffres de mobilités (notamment au niveau des mobilités entrantes).

Une autre variable sera aussi à prendre en considération pour les prochaines années : notre intégration dans l'Alliance européenne BAUHAUS4EU qui aura certainement des impacts sur nos chiffres de mobilité.

Les chiffres des mobilités de stage regroupent également les stages réalisés à l'étranger sans forcément de soutien financier attribué par la direction des relations internationales. Ce sont les chiffres globaux des stages réalisés et référencés auprès du COSIE.

Il est important de préciser que les chiffres prévisionnels pour l'année 2024-2025 ne prennent pas compte des mobilités qui s'effectueront sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire, tant pour la mobilité sortante qu'entrante.

## Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme



Service responsable de la production de l'indicateur : DRI										Code indicateur : PAP-INT-02 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016-2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 Suivi du contrat État 2022-2026 (indicateur 6 contrat Etat 2022-2024)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants effectuant une mobilité obligatoire dans le cadre d'un diplôme partagé ou conjoint (Double-Diplômes classiques, Double-Diplômes Mobilités internationales de crédit, formations délocalisées avec mobilités). Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.												
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle								Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)		
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité SORTANTE	Situation									Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
DPI Sortants Europe	94	102	74	72	67	24	53	71	72	21	75	80
dont DPI sortants Europe études non UFA	94	47	32	44	45	14	37	47	41	0	45	50
dont DPI sortants Europe études UFA	0	55	42	28	22	10	16	24	31	21	30	30
DPI Sortants Monde	36	36	39	45	39	5	42	45	45	40	40	50
dont DPI sortants Monde non MIC	36	36	39	45	39	5		45	45	40	40	50
dont DPI sortants Monde MIC	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
TOTAL Mobilités sortantes diplômantes	130	138	113	117	106	29	95	116	117	61	115	130
Ratio sortants par # DPI						0,9	1,09	3,6	3,16			

Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité ENTRANTE	Situation									Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
DPI entrants Europe études	106	69	65	65	77	43	63	46	45	44	60	65
dont Europe études non UFA	106	15	24	20	35	19	33	27	18	19	25	38
dont Europe études UFA	0	54	41	45	42	24	30	19	27	25	26	27
Hors Europe études	26	41	19	48	46	16	66	86	32	25	50	70
dont Hors Europe études non MIC	3	8	19	21	24	16	66	86	32	25	40	60
dont Hors Europe études MIC	23	33	0	27	22	0	0	0	0	0	10	10
TOTAL Mobilités entrantes diplômantes	132	110	84	113	123	59	129	132	77	69		135
Ratio entrant par # DPI						1,8	4,03	4	2,08	1,86		

### Commentaire :

Nos 37 diplômes en partenariat international soutiennent fortement l'internationalisation de notre établissement. Pour 2023-2024, les mobilités sortantes se maintiennent très favorablement.

En revanche, nous notons une chute importante des mobilités entrantes en provenance du reste du monde. Il convient de s'interroger sur les raisons de cette chute, pour savoir si les raisons en sont endogènes à l'université, ou cela peut être attribué à des facteurs exogènes.

Pour les prévisions 2024-2025, les mobilités prévues au second semestre ne sont pas comptabilisées dans les calculs à ce jour. Dans nos projections, une variable n'a pas été prise en compte : celle de notre intégration dans l'alliance européenne BAUHAUS4EU dans laquelle la mise en place de doubles diplômes entre partenaire est prévue.

### Indicateur 3 - Accords

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI										Code indicateur : PAP-INT-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022- RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025													
Nature précise des données de base : Les renouvellements sont comptabilisés dans ces chiffres													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'accords de partenariat en Europe et Monde (UK faisant partie de l'Europe jusqu'à 22/23 et sera comptabilisé dans Monde à partir de 23/24) : accord-cadre, avenant mobilité, Double-Diplômes, formations délocalisées													
Date d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle						Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)					
		Situation								Prévision	Cible		
		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2025/26	2026/27
Europe		382	401	432	456	477	479	460	452	403	395	398	400
Monde		99	119	169	180	201	204	194	210	235	207	215	230

		2022 -2023	2023-2024	2024-2025 (prévision)
Colonne Accords Europe	Accords Erasmus+ sauf Royaume-Uni	405	387	379
	Accords Erasmus+ DPI	16	16	16
	Accords Erasmus+ Royaume-Uni	31	0	0
<b>Total</b>		<b>452</b>	<b>403</b>	<b>395</b>
Colonne Accords Monde	Accords Europe bilatérale Royaume-Uni	0	29	32
	Accords >Europe bilatérale Suisse	10	10	10
	Accords Monde	186	180	145
	Accords Monde DPI	14	16	20
<b>Total</b>		<b>210</b>	<b>235</b>	<b>207</b>

#### Commentaire :

Nous poursuivons notre travail de stabilisation du nombre d'accords afin de privilégier l'approfondissement des coopérations et leur efficacité en termes d'internationalisation mais dans les prochaines années, l'intégration de l'université dans l'alliance européenne BAUHAUS4EU aura certainement un impact sur les chiffres des accords sur la zone Europe.

## Indicateur 4 - Projets

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI					Code indicateur : PAP-INT-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025								
Nature précise des données de base : Cet indicateur se veut le plus exhaustif possible, incluant les projets IUT.								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de projets déposés/retenus année N. L'indicateur ne fait pas apparaître les projets retenus en année N mais déposés en N-1 ou N-2								
Date d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle				Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)		
		Situation				Prévision	Cible	
		2020 (12 mois)	2021 (12 mois)	2022 (12 mois)	2023 (12 mois)	2024 (12 mois)	2025	2027
Nombre de projets déposés		19	10	12	12	16	16	15
Nombre de projets retenus	ULL2 coordinateur	9	7	7	7			
	ULL2 partenaire	6	0	2	2			
	TOTAL	15	7	9	9			
Montant alloué		6 494 280€	1 003 084€	3 773 815€	1 285 936€	16 345 936€		
Financeurs	Europe (Erasmus+)	10	1	4	7			
	Ministère (MEAE, MESRI)	2	2	0	0			
	AUF	0	0	0	0			
	Région	2	2	0	1			
	Métropole	0	1	0	0			
	UFA	1	0	2	0			
	UFI	0	1	0	0			
	Autres (Fondation, ANR, etc)	0	0	3	1			

### Commentaire :

L'année 2024 a vu l'Université Lumière Lyon 2 retenue dans le cadre de l'appel à projet européen des alliances européennes. Notre université a intégré le projet BAUHAUS4EU coordonné par la Bauhaus-Universität Weimar. Ce succès répond à notre objectif de nous focaliser sur des projets d'ampleur qui nécessitent une expertise et un accompagnement particuliers.

En ce qui concerne le nombre de projets déposés ciblés, nous anticipons l'impact du projet Ability ASDESR ainsi que celui de l'Alliance BAUHAUS4EU qui devrait nous amener à étudier la possibilité de déposer des projets avec nos partenaires de l'alliance auprès de financeurs.

## Indicateur 5 - Développement des partenariats stratégiques

Code indicateur : PAP-INT-05

Notre stratégie internationale votée au 1<sup>er</sup> juillet 2022 présente un nombre raisonnable de partenariats stratégiques qui nous permettent d'être plus résilients en cas de difficulté (pandémie etc.), et également d'investir plus aisément dans des projets innovants (COIL, mobilités courtes, formations hybrides etc.) et à multiples facettes (recherche, formation, troisième mission).

Nous ciblons des partenaires stratégiques par zones géographiques :

- au niveau européen avec l'University of Gothenburg (Suède), la Johann Wolfgang Goethe Universität et l'Universität Leipzig (Allemagne), l'Università degli Studi di Bergamo (Italie), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Uniwersytet Łódzki (Pologne), Bucarest (Universitatea din Bucuresti - Roumanie) et la Maynooth University (Irlande) ;
- pour le reste du monde avec l'UQAM (Canada francophone), l'Université de Colombie britannique (Canada anglophone), l'Université de Newcastle (Royaume-Uni), l'Université de Pittsburg (États-Unis) et l'Université de Sao Paulo (Brésil).

	Etudiants sortants sur 2022-2023	Etudiants entrants sur 2022-2023	Etudiants sortants sur 2023-2024	Etudiants entrants sur 2023-2024	Personnel en mobilité sortante sur 2022-2023	Personnel en mobilité entrante sur 2022-2023	Personnel en mobilité sortante sur 2023-2024	Personnel en mobilité entrante sur 2023-2024
<b>EUROPE</b>								
University of Gothenburg	1	0	8	1				
Johann Wolfgang Goethe Universität	1	4	5	7	6	10	2	4
Universität Leipzig	1	13	4	16				
Università degli Studi di Bergamo	5	4	7	7		2	4	
Universidad Complutense de Madrid	6	2	6	2				
Uniwersytet Łódzki	3	1	5	0		2		5
Universitatea din Bucuresti	6	0	7	1	2	1		
Maynooth University	7	5	10	4				
<b>MONDE</b>								
UQAM	11	5	10	1				
Université de Colombie Britannique	1	1	1	1				
Université de Newcastle		0		0				
Université de Pittsburg		0 (pas d'entrants dans l'accord)		0 (pas d'entrants dans l'accord)				
Université de São Paulo	4	21	2	23			5	

**Nombre de composantes engagées dans les partenariats (nombre de composantes envoyant 1 ou + d'étudiant.es au partenaires)**

	COMPOSANTES concernées	NB de composantes concernées
<b>EUROPE</b>		
University of Gothenburg	Langues / CIEF	2
Johann Wolfgang Goethe Universität	ASSP TT Langues LESLA SEG Droit	6
Universität Leipzig	Langues LESLA SEG TT ASSP	5
Università degli Studi di Bergamo	ICOM LEA TT	3
Universidad Complutense de Madrid	IP ASSP ISPEF LANGUES	4
Uniwersytet Łódzki	TT ICOM LESLA IP ASSP TT	6
Universitatea din Bucuresti	IP LANGUES LESLA ASSP ICOM TT	6
Maynooth University	ASSP	1
<b>MONDE</b>		
UQAM	Ttes disciplines mais aussi accords spécifiques ASSP LESLA ICOM TT	
Université de Colombie Britannique	Ttes disciplines 1 place/an...	
Université de Newcastle	En cours de signature (sera plutôt Langues/Droit)	
Université de Pittsburg	Un accord pour une mobilité enseignante arts	
Université de São Paulo	Ttes disciplines avec Droit en tête PITES + DPI Langues	

**Nombre d'accords (accord-cadre, avenant mobilité, DD, formations délocalisées...)**

	2023				2024 (Prévisionnel)			
	Nombre d'accords-cadres	Avenant mobilité	Double-diplôme	Délocalisation	Nombre d'accords-cadres	Avenant mobilité	Double-diplôme	Délocalisation
<b>EUROPE</b>								
University of Gothenburg		3						
Johann Wolfgang Goethe Universität		6						
Universität Leipzig		9	1					
Università degli Studi di Bergamo		6	3					
Universidad Complutense de Madrid		7						
Uniwersytet Łódzki		8						
Universitatea din Bucuresti		7	3					
Maynooth University		2	1					
<b>MONDE</b>								
UQAM	2	8	2					
Université de Colombie Britannique	1	1						
Université de Newcastle	1	1						
Université de Pittsburg	1	1						
Université de São Paulo	6	5	1	2				

## Indicateur 6 - Internationalisation à domicile

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-06a						
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025												
Nature précise des données de base : Étudiants inscrits dans le programme MINERVE et nombre des enseignants-chercheurs et chercheurs de nationalité étrangère à l'Université Lumière Lyon 2.												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : volet étudiants, nombre d'inscrits en L1, L2 et L3 au programme MINERVE ; volet enseignants, nombre de personnels permanents, Professeurs invités, ATER, doctorants												
Dates d'observation : 2024						Fréquence production : annuelle					Source : SESAP	
Nb étudiants MINERVE	Situation									Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24		2024/25	2025/26
Licence 1	319	296	251	529	471	532	531	238	244	250	250	250
Licence 2	185	228	231	174	278	291	268	258	99	200	250	250
Licence 3	223	108	187	201	145	254	206	188	210	190	200	200

### Commentaire :

Nous notons une baisse significative des effectifs des étudiants inscrits dans le programme international MINERVE. Cela est dû à plusieurs facteurs.

Avec la dernière accréditation, le ratio heures d'enseignement / ECTS n'est plus attractif et manque de cohérence avec le reste de la maquette. Une évolution est prévue lors de la prochaine accréditation à compter de 2027.

Il existe également un biais technique qui permet aux étudiants de ne pas poursuivre d'un semestre à l'autre le programme international MINERVE. Ce biais a été résolu à partir de cette année 2024-2025.

Nous notons aussi que le programme manque de visibilité auprès du public lycéen. Différentes actions sont prévues pour y remédier comme l'organisation de réunions auprès des enseignants de langue du secondaire grâce aux IPR ou en participant aux réunions à destination des lycées organisées par la DRAREC.

Enfin, nous avons remarqué un manque de visibilité du programme auprès des primo entrants à l'université. Là aussi, des actions sont prévues pour y remédier comme des réunions d'information pré-rentrée auprès des étudiants qui ont choisi une licence associée, l'intégration d'un PPT dans les présentations des réunions pédagogiques de la rentrée et la refonte des visuels et renforcement de la communication auprès des interlocuteurs internes (présentations en réunion DF/composante ; mise à disposition de support de communication dans toutes les composantes et le Centre d'inscription et COSIE).

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS-POMS										Code indicateur : PAP-INT-06b		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/ PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre d'enseignants chercheurs fonctionnaires en position d'activité, dont la nationalité principale est étrangère, et proportion par rapport à l'ensemble des enseignants chercheurs fonctionnaires en position d'activité												
Dates d'observation : 31/12 chaque année					Fréquence production : annuelle					Source : SIHAM		
Nb d'enseignants-chercheurs et chercheurs de nationalité étrangère	Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027	
Enseignants chercheurs (EC) de nationalité étrangère				52	53	53	49	47	49	51	53	
Total EC				546	563	557	552	561	575			
% EC de nationalité étrangère				9,5%	9,4%	9,5%	8,9%	8,4%	8,5%			
dont Professeurs d'université (PU) de nationalité étrangère				15	15	16	15	18	18			
Total PU				180	184	182	191	195	203			
% PU de nationalité étrangère				8,3%	8,2%	8,8%	7,9%	9,2%	8,9%			
Et Maîtres de conférence (MCF) de nationalité étrangère				37	38	37	34	29	31			
Total MCF				366	379	375	361	366	372			
% MCF de nationalité étrangère				10,1%	10,0%	9,9%	9,4%	7,9%	8,3%			

#### Commentaire :

Le nombre d'enseignantes et d'enseignants de nationalité étrangère permet d'évaluer l'attractivité de l'institution mais aussi l'internationalisation en interne (car ces derniers collaborent avec leurs homologues français permettant alors des échanges et un apprentissage de la multiculturalité, soutenue également par des formations organisées par les RH). Comme il s'agit ici d'un indicateur qui se base sur des choix RH qui sont du domaine 'régalien' des comités de sélection, il n'y a pas ici de cible en augmentation, mais plutôt le reflet d'une politique qui consiste à rappeler l'importance de l'internationalisation de notre corps enseignant.

*L'internationalisation de l'université se poursuit. Les chiffres démontrent son maintien. Le projet structurant d'alliance européenne BAUHAUS4EU va prendre de l'ampleur dans les prochains mois et il est indéniable qu'il aura des conséquences et des impacts sur cette politique tant au niveau des mobilités, que des accords ou encore des partenaires stratégiques.*

## 6. Vie étudiante

*Notre Université, humaine et humaniste, engagée et solidaire, démocratique et citoyenne, souhaite offrir à ses étudiants, dans toute leur diversité, un cadre de vie épanouissant leur permettant d'être acteurs de leur parcours et favorisant le sentiment d'appartenance à un établissement qui prend soin d'eux.*

*En 2025, l'université sera à nouveau mobilisée pour le déploiement des actions liées à la vie étudiante et à la culture. Elle continuera de mener une politique volontariste en faveur de l'égalité des droits, pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de précarité, faciliter la pratique sportive et offrir une prise en charge médicale la plus développée au sein des campus. Cette année sera marquée par les travaux liés au Schéma Directeur de la Vie étudiante et à son adoption dans les instances. Il sera la traduction de notre volonté de construire et d'affirmer notre politique de vie étudiante au plus près des besoins de nos étudiants.*

*Ce travail associera largement la communauté étudiante (vice-présidents étudiants, organisations représentatives et associations étudiantes) ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire enseignants-chercheurs et agents BIATSS). Il sera l'expression de notre volonté d'améliorer les conditions et la qualité de vie étudiante en perspective de la réussite étudiante.*

**Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales**

**Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master**

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE						Code indicateur : PAP-VIE-01 IC1_1						
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et PAP 2025												
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers ayant une inscription principale définitive dans une L1, un DUT1 à l'Université Lumière Lyon 2 pour une année donnée et de leur parcours les années suivantes (inscription principale uniquement). En L1, seuls les étudiants des portails (à partir de 2016) sont inclus dans le champ, les conventions ne sont pas comptabilisées. Pour la suite du parcours, l'ensemble des formations est pris en compte (y compris les conventions, notamment les MEEF) Les inscriptions de l'année complète sont prises en compte (y c. après le 15/01) Seuls les étudiants ayant un bac français (quelle que soit l'année d'obtention), sont pris en compte. La répartition se fait donc parmi les étudiants ayant un bac français.												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Proportion des étudiants d'une cohorte de bacheliers atteignant le niveau bac +3 ou bac +4 selon le bac d'origine Exemple pour les bacheliers 2016 : Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L3 ou LP en 2018/2019 ou 2019/2020 / Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L1 ou DUT 1 en 2016/2017												
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle						Source : APOGEE - BO Pilotage				
Situation										Cible		
Cohorte néobacheliers												
Bacs professionnels		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (données au 13/11/24)	2022 (données au 13/11/24)	2025	2027
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	10,4	10,0	7,3	10,5	5,6	5,4	6,9	9,1	18,2		
	Évolution N/N+1 en points	/	-0,4	-2,7	+3,2	-4,9	-0,2	+1,5	+2,2	+10,1		
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	3,5	1,0	1,1	2,2*	0,5	1,1	1,3	0,8	Calcul en 25/26		
	Évolution N/N+1 en points	/	-2,5	+0,1	+1,1	1,7	+0,6	+0,2	-0,5	Calcul en 25/26		
* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4												
Bacs technologiques		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	23,5	23,9	20,4	27,2	15,6	15,9	14,9	23,3	22,3		
	Évolution N/N+1 en points	/	+0,4	-3,5	+6,8	-12,7	+4	-1,2	+8,4	-1		
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	7,4	6,4	5,0	4,1*	3,0	3,4	2,2	3,2	Calcul en 25/26		
	Évolution N/N+1 en points		-1	-1,4	-0,9	-1,1	+0,6	-1,2	+1	Calcul en 25/26		

\* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4

**Commentaire :**

Nos formations de licence accueillent une proportion non négligeable d'étudiants de bacs professionnels et technologiques. Les équipes pédagogiques, administratives et service d'orientation (notamment les coordinatrices des études) s'efforcent de personnaliser l'accueil de ces étudiants qui n'ont pas toujours les prérequis ou les codes universitaires. Un projet de CPP (congé pour projet pédagogique) est en cours (2024-2025) sur ce sujet spécifique pour les premières années de langues (LEA, LLCER) où la maîtrise des prérequis est essentielle.

## Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE					Code indicateur : PAP-VIE-02 IC1_1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025										
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un diplôme national, hors IEP et inscrits en formation initiale classique (hors Apprentis, hors reprise d'études). Étudiant boursier : si bourse lib = Boursier conditionnel ou définitif Inscription pour l'ensemble de l'année (y c. >15 janvier).										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants boursiers / Nombre d'étudiants inscrits										
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle				Source : ULL2 APOGEE - BO Pilotage et MESRI (pour les références nationales)				
Situation									Cible	
Cycle licence										
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2025	2027
Nb de boursiers ULL2	6 266	6 089	6 700	6 216	6 877	6620	5675	5946		
Part de boursiers ULL2	38,6%	38,7%	38,3%	35,6%	37,7%	35,4%	35,9%	39,40%		
Référence nationale	43,7	43,4	43,7	42,8	ND	ND	ND	ND		
Cycle master										
Nb de boursiers ULL2	2 454	2 398	2 314	2 187	2 312	2247	1778	2055		
Part de boursiers ULL2	34,8%	33,9%	34,3%	34,1%	35,8%	30,45%	34,2%	36,40%		
Référence nationale	32,1	31,4	32,0	30,8	ND	ND	ND	ND		
Ensemble										
Nb de boursiers ULL2	8 720	8 487	9 015	8 403	9 190	8867	7453	7646		
Part de boursiers ULL2	37,1%	36,9%	36,9%	35,0%	37,0%	34%	35,5%	35,7%		
Référence nationale	40,0	39,5	40,0	39,0	41,0	40,3	39,1	ND		

### Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers

\*Sources <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/13819> et <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/18627>

\*\* Source : Lyon 2 - BO APOGEE

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE				Code indicateur : PAP-VIE-03 IC1_3 et IC2_2						
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024										
<p><b>Nature précise des données de base :</b> Pour les L3/LP, le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en L3 ou LP en formation initiale classique (hors apprentis, hors reprise d'études). Les formations en conventions sont incluses dans le calcul.  Étudiant boursier : si libellé bourse = Boursier définitif ou conditionnel  Inscriptions pour l'année entière (y c. &gt;15 janvier)</p> <p>Pour les M2/MEEF2, Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en M2 ou MEEF2 en formation initiale classique (hors apprentis, hors reprise d'études).  Les formations en convention sont incluses.  Étudiant boursier : si boursier libellé = boursier conditionnel ou définitif</p>										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Taux de réussite pour les boursiers : Nombre d'étudiants boursiers ayant validé la VET/ Nombre d'étudiants boursiers										
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle			Source : APOGEE - BO Pilotage					
Étudiants boursiers en L3/LP	Situation								Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025/26	2026/27
Boursiers ayant validé l'étape **	1 635	1 701	1 547	1 555	1891	1 545	1380	1368		
Part de boursiers ayant validé l'étape **	86,0%	89,5%	85,3%	92,1%	87%	79,5%	83,1%	79,1%		
Non boursiers ayant validé l'étape **	2 618	2 466	2 418	2 671	3.140	2 751	2450	2154		
Part des non boursiers ayant validé l'étape **	79,4%	82,6%	78,7%	81,1%	82,1%	76,7%	77,1%	71,4%		
Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	108	108	113	106	104	108	111		
Référence nationale *	112	112	113	112	112	Prévision 115	ND	ND		
Étudiants boursiers M2 / MEEF2										
Boursiers ayant validé l'étape **	740	774	778	778	828	806	906	254 Données au 4/09/24		
Part de boursiers ayant validé l'étape **	80,4%	83,1%	82,3%	80,8%	78,9%	80,3%	78,7%	27,6%		
Non boursiers ayant validé l'étape **	1 502	1 609	1 650	1 569	1.049	1 560	1810	396		
Part des non boursiers ayant validé l'étape **	74,5%	75,6%	75,0%	74,7%	74,1%	74,0%	75,5%	23,1%		
Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	110	110	108	106,5	109	104,3	119		

#### Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante						Code indicateur : PAP-VIE-04a						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête Ministérielle sur la CVEC / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la Vice-Présidente formation et la sous-commission CVEC aides sociale de l'Université Lumière Lyon 2												
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle						Source : CR sous-commission CVEC aides sociales				
		Situation							Prévision	Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2024/25	2025/26	2026/27
Nb de sous-commissions CVEC aides sociales		5	6	6	5	7	8	7	9	9	9	9
Nb d'étudiants bénéficiant d'exonération ou d'un remboursement de frais d'inscription		95	92	22	32	29	34	187	523	550	550	550
Nb d'étudiants bénéficiant d'une aide sociale ULL2		0	52	52	100	104	86	68	80	80	85	85
Montant total alloué en euros (Aide sociale + valorisation des exonérations frais inscription + remboursement frais d'inscriptions)		25 847	44 164	28 705	51 595	58 231	52 463	507 528	1 455 814	1 500 000	1 500 000	1 500 000

#### Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante / CROUS						Code indicateur : PAP-VIE-04b						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Sous-commission CVEC aides sociales / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la commission ASAA du CROUS												
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle						Source : CROUS				
		Situation							Prévision	Cible		
Aides sociales CROUS		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2024/2025	2025/26	2026/27
Volume aides sociales CROUS (ASAP, ASA*)		Non renseigné	1 307	1 468	1 765	1 758	1 611	1 155	908			1400
Nb bénéficiaires		Non renseigné	587	686	826	984	841	631	561			850
Montant total en euros		Non renseigné	579 043	647 179	834 969	810 710	791 060	693 379	575 700			
<b>Accompagnement social CROUS</b>												
Nb d'étudiants accompagnés par le service social			1 138	1 105	1 098	1 407	1 237	1 058	1 034			
Nb d'entretiens			2 977	2 628	2 967	2 935	3 343	2 568	2 732			

\* ASAP : aide spécifique allocation ponctuelle / ASA : aide spécifique annuelle

Commentaire :

## Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants

Depuis janvier 2023, l'université dispose de 2 centres de santé sur le campus de Bron et celui des Berges du Rhône. A compter de la rentrée universitaire 2024/2025, le SSU est devenu Service de santé Etudiante (SSE). L'offre de service du service de santé est large et diversifiée, ainsi les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 peuvent solliciter les professionnels de santé pour des consultations de soin et/ou de prévention. Pour mémoire, le fonctionnement du service a été perturbé à la suite des périodes de confinement courant 2020 et 2021. L'année 2019-2020 reste source de référence.

- Le SSE a élargi au maximum de ses ressources, ses horaires d'accueil avec une ouverture en continu en journée, en période universitaire (hors congés d'été et congés de fin d'année). A ce jour, il n'est pas prévu d'élargissement des horaires.
- Le SSE continue de développer l'accueil médical, le suivi de la santé des étudiants et propose de nouvelles offres de service. Ainsi, depuis la rentrée universitaire 2023, une médiatrice en santé apporte soutien aux étudiants dans leur compréhension de notre système de santé, ainsi que dans leur accès aux droits. Le premier bilan d'activité de la médiation en santé est très encourageant et a répondu à une forte attente de la part des étudiants.

L'activité du SSE poursuit sa progression par rapport à l'année de référence. Les actions de prévention et de communication du SSE sont en développement et la connaissance du service par les étudiants a été améliorée grâce à une politique de communication de l'offre du SSE, élargie selon différents canaux. Il est à noter que le nombre de visites pour 100 étudiants a augmenté de manière sensible par rapport à 2022/2023. La situation des étudiants de l'université en termes de santé reste particulièrement dégradée à l'issue de la période COVID. La prévention à la santé mentale reste un des axes forts des actions du SSE.

### Indicateur 5 - Pourcentage des étudiants de l'établissement vus au Service de santé universitaire (SSU) à titre individuel pour un examen de santé

Service responsable de la production de l'indicateur : SSE									Code indicateur : PAP-VIE-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle							Source : SSE		
Situation										Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2025	2027	
Nb de consultations de prévention	5 590	5 042	5 101	3 176	3 752	3 911	4 113	5 244	5 000	4 500	
Nb de consultations de soin				1 659	2 070	2 698	2 606	2 995	3 000	3 000	
Nb total d'étudiants en formation initiale	28 060	27 487	28 663	27 920	28 037	28 606	25 007	25 028			
Nb de visite pour 100 étudiants	19,92%	18,34%	17,80%	17,32%	20,77%	23,10%	26,87 %	32,90%			

## Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSU

Service responsable de la production de l'indicateur : SSE								Code indicateur : PAP-VIE-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :										
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle						Source : SSE		
SSU campus PDA	Situation								Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb heures / semaine période normale	38	38	38	38	44	44	41.25	36.50	36.5	39
Total heures / an	1 602	1 602	1 602	1 829	1 881	2 013	1461	1475	1475	1534
Total jours / an	184	184	184	184	189	199	181	202	195	203

SSU campus BDR	Situation								Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb heures / semaine période normale	0	0	0	0	0	22	33	39	39	30
Total heures / an	0	0	0	0	0	514.8	1416.8	1552	1550	1170
Total jours / an	0	0	0	0	0	117	193	199	195	195

## Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap

L'accroissement observé depuis plusieurs années du nombre d'étudiants ESH accompagnés reste d'actualité (pour mémoire des taux de croissance annuels entre 7 et 25 % selon les années). Des outils et process ont été mis en place par la Mission Handicap pour optimiser les ressources humaines dédiées à l'accompagnement et « absorber » cette croissance en maintenant la qualité d'accueil :

- Outil numérique EKYTE permettant le suivi des étudiants en situation d'handicap ;
- Simplification des process entre SSU/Mission handicap/service de scolarité ;
- Mobilisation des scolarités pour la gestion des examens ;
- Prise de RDV en ligne.

En 2023/24, près de 1000 étudiants ont été accompagnés par notre Mission Handicap. L'université a créé un 4ème poste de référent handicap afin de ne pas trop dégrader l'accueil de ces étudiants. Parallèlement, des enseignants-chercheurs volontaires pour être Référent Handicap ont été nommés dans chacune de nos composantes. L'expérimentation de leurs missions est encourageante : faire le lien entre les étudiants, la mission handicap et leurs collègues, être enseignant ressource pour conseiller sur les outils de pédagogie différenciée, sensibiliser à l'accueil des ESH dans les formations...

### Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE								Code indicateur : PAP-VIE-07			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiant.es handicapé.es dans les universités / PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Nature précise des données de base : Étudiants en situation de handicap accompagnés et suivi par la MH à travers l'outil Ekyté											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle						Source : Base de données Ekyté			
<b>Situation</b>									<b>Cible</b>		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb étudiants en situation de handicap accompagnés		435	533	661	709	775	889	897	989		
<b>Répartition par type de handicap</b>											
Situation de handicap visuel		17	14	17	16	19	11	14	14		
Situation de handicap auditif		14	9	11	17	15	14	12	12		
Situation de handicap moteur		52	61	64	80	84	75	74	61		
Situation de handicap cognitif		9	8	11	8	11	5	15	20		
Situation de handicap liée à des TSA		4	7	6	11	18	18	27	40		
Situation de handicap liée à des troubles psychiques		73	102	144	158	128	257	251	268		
Situation de handicap liée à des troubles viscéraux		79	110	131	112	175	134	125	128		
Situation de handicap liée à des troubles du		130	153	191	183	79	185	194	204		

langage et de la parole										
Plusieurs troubles associés	25	55	56	76	20	123	159	163		
Autres troubles	23	10	12	19	16	15	14	34		
Situation de handicap non renseignée	9	4	18	29	42	52	12	45		

### Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagement des examens et des études)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE								Code indicateur : PAP-VIE-08			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiants handicapés dans les universités/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recensement des aménagements identifiés lors de entretiens de besoins avec les étudiants en situation de handicap après RDV médical au SSU et consignés dans la base de données Ekyté générant ainsi les notifications d'aménagements.											
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle				Source : Base de données Ekyté					
Aménagements d'examens		Situation							Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2005	2027
Nb d'étudiants bénéficiant d'aménagements d'examen		506	637	760	758	829	916	758	854		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un temps majoré		343	407	509	523	568	641	671	765		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'une salle individuelle		28	43	40	35	39	29	32	53		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un secrétaire d'examen		16	25	25	22	26	19	21	22		
Dont Nb étudiants bénéficiant de l'utilisation de l'ordinateur		97	135	153	150	167	181	171	242		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'adaptation des supports		22	27	33	28	29	46	39	44		
Aménagements des études											
Nb étudiants bénéficiant d'aménagements des études			72	144	207	341	263	440	645		
Dont Nb étudiants bénéficiant de prises de notes des cours		7	6	7	11	4	8	9	25		
Dont Nb étudiants bénéficiant de tutorat méthodologique		9	7	6	14	24	32	32	39		
Dont Nb étudiants bénéficiant de soutien pédagogique		NSP	2	2	2	0	6	5	2		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'interprète LSF*		NSP	1	1	1	1	2	0	1		
Dont Nb étudiants bénéficiant de codeur LPC*		NSP	1	0	0	0	1	1	0		

Dont Nb étudiants bénéficiant d'aide à la manipulation	NSP	0	1	1	0	0	3	4		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'écriture des consignes orales	NSP	0	0	4	1	2	1	8		
Dont Nb étudiants bénéficiant de partage des notes de cours	81	54	125	174	311	212	435	531		
Dont Nb étudiants bénéficiant de recherche documentaire	0	1	2	0	0	0	2	3		
<b>Nb d'heures d'aides humaines (vacataires étudiants) mises en place (hors LSF et LPC)</b>	1 865	2 276,25	2 729,25	1 349,25	1 013,25	1 695,75	2 192,75	3 183,45		

\* LSF : langue des signes française / LPC : langage parlé complété

## Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire

Le travail réalisé par les services dédiés à la vie étudiante reste conséquent afin de dynamiser la vie associative et proposer une offre de services et de ressources riche pour les associations étudiantes agréées de l'Université Lumière Lyon 2 : accès à des ressources logistiques - salle, matériel, subventions financières, accompagnement humain.

Le nombre d'associations étudiantes reste stable, au prix d'une forte mobilisation du service vie étudiante pour que la passation des bureaux des associations se fasse de manière la plus fluide possible. Cela relève parfois de la gageure car nous constatons un fort turn-over des étudiants d'une année universitaire à l'autre. En 2023/2024, on peut constater que le nombre de projets étudiants sur les campus a été développé - notre université a été relativement épargnée par les mouvements sociaux pouvant amener à une certaine période de blocage de nos activités sur site. On constate également une augmentation du nombre de dossiers étudiants financés dans le cadre de la sous-commission CVEC Initiatives étudiantes. Le lancement du budget participatif 3 en 2023/2024 a été dans une bonne dynamique, plus de projets déposés par les étudiants et plus de votants par rapport aux précédentes éditions. Ce qui traduit le souhait de plus en plus prégnant de la part des étudiants de co-construire la vie sur nos campus.

L'aménagement d'un espace inter associatif sur le campus Berges du Rhône afin de dynamiser (voire la créer) la vie étudiante sur ce campus finalisé en juin 2023, permet depuis la rentrée universitaire 2023 d'offrir aux étudiants un espace où ils/elles pourront rencontrer leurs pairs et ce malgré un environnement bâti plus que restreint. Cet espace est encore peu connu et utilisé par les associations étudiantes, un travail de communication à ce propos est prévu pour que cet espace trouve son public.

### Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-09	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes										
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle							Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE	
Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb de sous-commission CVEC initiatives étudiantes	9	8	10	8	7	9	7	10	10	10
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	85	85
Montant alloué en euros	71 401	43 257	97 783	77 347	72 076	70 184	67 100	77 757	80 000	80 000
Volumes horaires de salles mises à disposition pour les initiatives étudiantes	Non chiffré	765	1 773	2 250	875	3 433	2184	2663	2 800	3 000

### Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-10		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante											
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
Situation									Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire		Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	180	200

### Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-11		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute association correspondant aux critères de l'agrément de l'Université Lumière Lyon 2 et ayant fait la demande d'agrément (avec un dossier complet) cosignée par la Présidente d'université et le président d'association étudiante.											
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
Situation									Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb d'associations agréées /par an		42	44	55	59	54	59	59	60	60	60

### Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante									Code indicateur : PAP-VIE-12		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Service vie étudiante - utilisation des données recueillies dans la plateforme numérique du budget participatif étudiant/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
Situation									Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20*	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26
Nb de projets proposés					79	Pas de BPE	89	Pas de BPE	93	Pas de BPE	BPE
Nb de votant.es sur les projets retenus					812		1002		1044		
Nb de projets effectivement réalisés					9		6		8		

\* Première année de mise en place du BPE

## Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive

### Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS								Code indicateur : PAP-VIE-13			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle						Source : Liste SHN, liste licenciés.es AS			
		Situation							Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb sportifs de haut niveau (SHN)		41	34	45	28	38	40	39	34	40	40
Licenciés association sportive (AS)		894	871	908	788	27*	636	842	840	860	950

\* Pas de compétitions cause crise sanitaire Covid-19

Baisse des licenciés AS en 2019/2020 et 2020/2021 en raison du contexte sanitaire (arrêt des compétitions).

#### Commentaire :

Le nombre d'étudiants licenciés de l'association sportive reste stable sur les deux dernières années et a quasiment retrouvé son niveau d'avant Covid. L'effet Jeux Olympiques se fait sentir dans les inscriptions dans les cours de sport de 2024-2025, qui ont rapidement été pleins : nous pouvons raisonnablement tabler sur une augmentation du nombre de licenciés.

Le nombre d'étudiants bénéficiant du statut de sportif de haut niveau est en légère baisse en 23/24. Des actions de communication sont prévues pour la rentrée 2024/2025 afin de réaffirmer l'accompagnement des étudiants SHN (aménagements des examens, assistance de preneurs de notes de cours lors de la participation aux compétitions...).

### Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS								Code indicateur : PAP-VIE-14			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle						Source : Offre de formation, moyens pédagogiques RH, base Apogée			
		Situation							Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb d'activités proposées notées		42	45	42	41	42	49	48	43	45	45
Nb d'heures d'enseignement		9 900	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8700	8700	9 000
Nb d'étudiants inscrits en sport		5 002	4 741	5 160	5 444	3 623	4 293	5 356	4818	5000	5 700

#### Commentaire :

En 2023/24, nous avons dû fermer quelques activités ou créneaux (cirque, capoeira), faute du quota minimum d'inscrits atteint. Nous faisons face, en ce début d'année 2024-2025, à une forte demande des étudiants de pratiquer le sport sous l'une des formes possibles (UE complémentaire de licence, bonus en licence ou M1, sport non noté), qui est liée à un fort effet Jeux Olympiques.

## Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles

### Indicateur 15 - Nombre de représentations

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-15	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024								
Nature précise des données de base : Il est distingué le nombre d'événements organisés et le nombre de représentations (levés de rideaux). Pour un événement peut correspondre plusieurs représentations ou "animations"								
Dates d'observation : année universitaire (de septembre à mai) 2023						Fréquence production : annuelle		
Source : données comptabilisées en fonction des événements et représentations programmés sur une année universitaire, hors programmation du MuMo et médiation scientifique.								
	Situation						Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026/27
Événements	38	28	4	38	39	50	50	
Représentations	56	64	5	58	56	74	70	

#### Commentaire :

L'année universitaire 2023/2024 a pu se dérouler sereinement, sans annulations d'événements dues soit à des restrictions covid ou à des mouvements sociaux impactant l'activité de l'établissement. Cette année fut particulièrement riche en représentations théâtrales étudiants ou scènes ouvertes étudiantes.

### Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-16	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle, somme des inscriptions sur les deux semestres					Source : inscriptions constatées à chaque début de semestre	
	Situation						Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026/27
Total	172	208	132	135	142	175	180	

#### Commentaire :

L'année 2023/2024 a confirmé le succès de fréquentation de nombreux ateliers de pratiques culturelles proposés par l'établissement, ce qui amènera au dédoublement de certains ateliers en 2024/2025 afin de répondre encore mieux à la demande étudiante (cf atelier chant).

### Indicateur 17 - Nombre de partenariats culturels

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-17	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2023						Fréquence production : annuelle		
Source : comptabilisation des événements organisés par le service culturel en partenariat et/ou conventions d'application, programmés sur une année universitaire, à l'exclusion des événements du MuMo, des UFR, du service d'action sociale et médiation scientifique.								
	Situation						Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026/27
Total	9	10	4	8	6	6	8	

#### Commentaire :

Maintien des actions de partenariat culturels en cours. L'année 2024/2025 devrait voir aboutir des partenariats supplémentaires entre notre université et des acteurs culturels du site lyonnais.

# 7 Pilotage de l'établissement

*La réalisation de ce PAP rend compte de la volonté de l'établissement de se doter de meilleurs outils de pilotage. Il s'agit de garantir et de mieux suivre la mise en œuvre des objectifs définis dans le projet d'établissement mais aussi d'avoir les moyens de prendre des décisions éclairées par des données fiables. L'Université se dote progressivement de documents cadres comme le schéma directeur des systèmes d'information et du numérique ou encore le schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Elle cherche ainsi à se donner les moyens de mieux structurer ses actions et ses investissements, de disposer d'une vision d'ensemble facilitant la priorisation des projets, de mieux maîtriser sa trajectoire budgétaire.*

## 7.1. Pilotage financier

**Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets**

### Indicateur 1 - Résultat net comptable

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF									Code indicateur : PAP-FIN-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7) Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)												
Dates d'observation : /									Fréquence production : annuelle		Source : SIFAC	
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	BI 2024	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Résultat exprimé en M€	7,5	-2,3	5,3	1,8	1,7	1,1	4	-0,8	-2,2	-8,4	alerte < 0	0,2
Résultat exprimé en % des produits encaissables	5,6	-1,5	3,8	1,3	1,2	0,7	2,6	-0,5	-1,3	-5	alerte < 0 < vigilance < 2	0,2

#### Commentaire :

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice. Au total, à la fin 2025, la part prise par l'établissement dans le financement des mesures nationales salariales adoptées depuis 2022 s'établira à 11,5 M€ tandis que la hausse des coûts de l'électricité aura pesé pour un total de 3,7 M€.

Le déficit prévisionnel pour 2025 s'élève à 8,4 M€, soit un niveau en nette dégradation de celui constaté les exercices précédents, qui traduit le poids des mesures exogènes qui pèsent sur l'établissement sans contrepartie financière de la part de sa tutelle.

En effet, sans même tenir compte de l'inflation particulièrement marquée au cours des exercices précédents, le niveau de déficit prévu pour 2025 s'explique pour 6,1 M€ par des facteurs totalement indépendants de l'établissement : la hausse du coût des fluides survenue à la suite de la crise énergétique de 2022, la part des mesures salariales non compensées, principalement issues du relèvement du point d'indice survenu en 2022 et des « mesures Guérini » adoptées en 2023 (ces mesures ont conduit l'université à absorber un reste à charge de 9,5 M€ sur la période 2022-2025), et l'augmentation du taux de CAS Pensions annoncée pour 2025.

Outre ces éléments, il convient de tenir compte des impacts financiers issus du déploiement du COMP, dont le modèle économique a été conçu en tenant compte d'une participation financière substantielle de la part de l'Université. Ainsi, sur un montant pluriannuel estimé à 7,6 M€, le financement ministériel ne sera que de 3,2 M€.

Enfin, il est également possible d'éclairer le déficit prévisionnel du BI 2025 au regard de la charge annuelle mécanique que représente pour l'établissement le GVT. En raison de la structure en emplois et de la pyramide des âges, l'Université n'a qu'une prise limitée sur cette évolution, non compensée par l'État depuis 2018. Le GVT constitue ainsi un défi pour l'établissement qui se donne pour objectif, progressivement, de parvenir à absorber cette charge supplémentaire.

## Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF									Code indicateur : PAP-FIN-02				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Résultat Net Comptable + Charges calculées (amortissements et provisions) - Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements) + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés - Produits de Cession d'éléments d'Actif - Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice													
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC			
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)	
CAF exprimé en M€	9,6	8,5	8,8	5,4	5,5	5,0	8,5	4,4	2,1M	-4,7	alerte < 0	2,1	
CAF exprimée en % des produits encaissables	7,2	6,3	6,4	3,8	3,9	3,4	5,5	2,8	1,3	-2,8	alerte < 0,5 < vigilance < 1	1,6	

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

### Commentaire :

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

La forte dégradation des prévisions budgétaires conduit l'Université à présenter, pour la première fois en 2025, une incapacité d'autofinancement (IAF) à hauteur de 4,7 M€.

Ce niveau, qui place l'établissement dans la zone d'alerte ministérielle, traduit les effets du contexte budgétaire national et des décisions ministérielles sur la situation financière de l'Université, et l'absence de marges de manœuvre qui en résulte pour elle.

## Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF									Code indicateur : PAP-FIN-03				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7) Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)													
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC			
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)	
FdR exprimé en M€	33,8	35,9	43,3	41,1	37,3	37,1	42,9	39	31,1	7,2	alerte < 0	14,8	
FdR exprimé en nb de jours de fonctionnement	98,4	102,9	121,1	108,6	98,5	94,3	106	92	69,1	15,2	alerte < 25 < vigilance < 30	42,9	

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

### Commentaire :

Le fonds de roulement (FdR) constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Le fonds de roulement diminue de manière logique à mesure du déploiement des travaux d'infrastructures notamment immobilières. Cette évolution témoigne du dynamisme des investissements.

Le fonds de roulement est projeté au 31 décembre 2025 à 7,2 M€, représentant 15,2 jours de charges de fonctionnement décaissables. Ce niveau, qui devra être réévalué au regard de l'atterrissage constaté au compte financier 2024, place l'Université juste au-dessus du seuil d'alerte ministériel fixé à 15 jours.

Si une forte diminution du fonds de roulement avait été anticipée en amont du lancement du projet de reconfiguration du campus Porte des Alpes, force est de constater que l'évolution du coût de l'opération La Ruche, due à l'inflation constatée sur les derniers exercices (+ 8,5M€), a renforcé le niveau de mobilisation de ses ressources propres par l'Université.

Par ailleurs, les mesures de revalorisation salariale décidées au niveau national, couplées à l'envolée des dépenses énergétiques et au relèvement du taux de CAS Pensions, pour un total de 15M€ depuis 2022, ont conjointement annulé les efforts consentis sur le fonctionnement courant pour dégager les marges nécessaires pour permettre à l'établissement de reconstituer ses réserves ces dernières années et en 2025.

## Indicateur 4 - Trésorerie

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF									Code indicateur : PAP-FIN-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Niveau de trésorerie de l'année n-1 + variation de la trésorerie de l'année n												
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC		
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Trésorerie exprimée en M€	42,9	46,4	55,4	46,9	42,6	37,6	46,6	46,9	42	7,1	alerte < 0	21,6
Trésorerie exprimée en nb de jours de fonctionnement	125,0	133,1	155,0	123,9	112,5	90,4	115	111	93,3	14,8	alerte <25 < vigilance < 30	62,4

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1) OU niveau du fonds de roulement - niveau du besoin de fonds de roulement

### Commentaire :

Il s'agit des liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement. Etroitement lié au fonds de roulement, elle diminue en conséquence des évolutions de ce dernier.

Les éléments exposés plus haut expliquent également le niveau prévisionnel de trésorerie, de 7,1 M€, projeté au 31 décembre 2025. Ce niveau représente seulement 14,8 jours de charges de fonctionnement décaissables, il est donc inférieur de moitié au seuil d'alerte ministériel (30 jours). De même que pour le fonds de roulement, ce niveau devra être revu une fois connus les résultats du prochain compte financier. Dans l'attente, le pilotage de la trésorerie va constituer une priorité de l'exercice 2025.

## Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF									Code indicateur : PAP-FIN-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /												
Nature précise des données de base : xxx												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Dépenses de personnel / Produits encaissables												
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC		
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Ratio exprimé en %	81,0	82,1	81,9	82,2	84,1	84,0	82,2	84,3	85,2	88	82 < vigilance < 83 < alerte	82,4

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

### Commentaire :

Ce taux dit de saturation mesure le poids des charges de personnel, considérées comme les plus rigides, car difficilement compressibles rapidement (dépenses de personnel inscrites au tableau 6), par rapport aux recettes encaissables. Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension importante puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre de l'établissement tout en incarnant la part des recettes mises au service aux dépenses de personnel.

Consécutivement aux politiques de rattrapage volontaristes menées dans ce domaine depuis 2016 (soutien aux taux d'encadrement des besoins pédagogiques, soutien logistique et administratifs aux activités d'enseignement, de recherche et de soutien aux étudiants, l'accroissement de ce ratio est significatif mais demeure l'objet d'une attention forte.

Le contexte budgétaire contraint ayant présidé à l'élaboration du BI 2025 ne permettant pas aux produits encaissables d'évoluer dans des proportions comparables à celles des charges de personnel, l'indicateur relatif au poids de la masse salariale s'établit au niveau prévisionnel de 88 %. Il dépasse ainsi de 5 points le taux actuel d'alerte fixé au niveau ministériel. Ce niveau particulièrement élevé tient pour une partie très significative des mesures nationales non compensées, pour un total de 4,9 M€ (en incluant le CAS pension). Il témoigne de la rigidité qui pèse aujourd'hui sur les dépenses de l'établissement, et la réduction de ses marges de manœuvre. Cet indicateur constitue un point d'attention majeur pour l'établissement, et explique le choix de mener en 2025 une campagne d'emplois particulièrement contrainte.

### Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF										Code indicateur : PAP-FIN-06			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Ressources propres (produits encaissables - SCSP) / produits encaissables													
Dates d'observation : /							Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC		
	Situation								Prévision	Cible	Résultat national		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)	
Ratio exprimé en %	14,8	12,9	13,9	16,1	15,3	15,8	18	16,8	18,9	21	alerte < 13 < vigilance < 15	15,5	

\* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

#### Commentaire :

Le ratio ressources propres / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public versée par l'État. Les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors subvention pour charge de service public et sont composées des recettes propres de formation, de recherche et d'autres ressources propres. L'augmentation tendancielle de ce ratio depuis 2016 témoigne des efforts menés pour développer ces ressources propres et consolider les équilibres financiers des activités qui sont associées (formation continue et alternance notamment).

En lien avec la stabilité du niveau prévisionnel projeté pour la subvention de charge de service public 2025 et l'essor bénéfique attendu sur les contrats pluriannuels et les divers produits encaissables issus de l'activité de l'établissement, le poids des ressources propres encaissables augmente en 2025 pour se situer à 21 %. Ce ratio, éloigné de la zone d'alerte ministérielle fixée à 13 %, est à mettre en lien avec la multiplication des réponses aux appels à projets proposée par l'établissement et devrait être confirmée sous l'effet, notamment, du projet RISE déployé dans le cadre du Contrat d'objectifs de moyens et de performance (COMP). Par rapport à l'exercice 2023, on peut également relever l'incidence du développement des formations ouvertes en alternance.

## 7.2. Ressources humaines

En matière de ressources humaines et d'action sociale, l'établissement souhaite consolider l'ensemble des initiatives et dispositifs mis en place depuis 2016 de sorte de se donner les moyens de répondre à de nouvelles exigences, dont en particulier : la modernisation des outils, la prévention des risques psychosociaux, la réduction des inégalités de genre, la réponse aux attentes de montée en compétences et de reconnaissance des agents, tant enseignants et enseignants chercheurs que BIATSS.

Des indicateurs stratégiques et opérationnels ainsi que de suivi d'activités sont mis en place afin de rendre compte du déploiement de la politique RH. Toutefois, les indicateurs répondant aux objectifs suivants seront particulièrement suivis dans le cadre du Programme Annuel de Performance (PAP) et Rapport Annuel de Performance (RAP) :

- **Réduire des inégalités de genre**
  - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès au corps des professeurs d'université (indicateur 1)
  - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès aux postes de cadres chez les BIATSS (indicateur 2)
- **Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans national et international**
  - Mesurer la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF et son évolution (indicateur 3)
- **Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents**
  - Objectiver et évaluer sur la longueur, l'efficacité des moyens déployés en réponse aux attentes des agents globalisées sous le terme de « qualité de vie au travail » (indicateur 4)
- **Évaluer la montée en puissance de la formation des agents (indicateur 5)**

### Objectif : Réduire les inégalités de genre

Conformément à la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, l'université publie annuellement depuis 2 ans son **index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

Instauré par le décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023, **l'index de l'égalité professionnelle** recouvre plusieurs indicateurs que les administrations comptant plus de 50 agents doivent publier. Il mesure en particulier les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour un établissement comme l'université, l'index est calculé à partir de 3 indicateurs qui permettent d'obtenir un score sur 100 points. La cible à atteindre est de 75 pour ne pas avoir de pénalités (contribution financière) :

Critère 1 : écart de rémunération pour les fonctionnaires * * Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	49,40 / 52
Critère 2 : écart de rémunération pour les non titulaires * * Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	27,30 / 28
Critère 3 : dix plus hautes rémunérations	16 / 20
<b>Total obtenu (données 2023)</b>	<b>92,70 points sur 100</b>
<b>Rappel Total obtenu (données 2022)</b>	<b>92,68 points sur 100</b>

## Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS								Code indicateur : PAP-RH-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : tableau 6 du RSU 2021										
Nature précise des données de base : Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par corps et genre										
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation								Source : Siham		
Effectifs titulaires	Situation							Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023				2024	2025	2027
	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %	Part des femmes en %		
<b>Enseignant 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>62,39%</b>	<b>62,90%</b>	<b>59,41%</b>	<b>61</b>	<b>43</b>	<b>104</b>	<b>58,65%</b>	<b>60%</b>		
<i>dont Professeur agrégé</i>	59,62%	58,50%	50,00%	25	26	51	49,02%	51.85%		
<i>dont Professeur certifié</i>	74,36%	75,00%	77,78%	28	8	36	77,78%	81.82%		
<i>dont Professeur d'EPS</i>	22,22%	25,00%	22,22%	2	7	9	22,22%	22.22%		
<i>dont Professeur des lycées professionnels</i>	66,67%	75,00%	75,00%	6	2	8	75,00%	66.67%		
<b>Enseignant chercheur</b>	<b>50,27%</b>	<b>50,50%</b>	<b>52,72%</b>	<b>299</b>	<b>262</b>	<b>561</b>	<b>53,30%</b>	<b>53.04%</b>		
<i>dont Maître de conférences</i>	56,88%	56,50%	57,89%	216	150	366	59,02%	59.14%		
<i>dont Professeur des universités</i>	36,61%	38,30%	42,93%	83	112	195	42,56%	41.87%	43%	45%
<b>Ensemble</b>	<b>52,24%</b>	<b>52,50%</b>	<b>53,75%</b>	<b>360</b>	<b>305</b>	<b>665</b>	<b>54,14%</b>	<b>54.12%</b>		

### Commentaire :

Une des inégalités de genre est celle de la sous-représentation des femmes dans les corps les plus élevés. L'indicateur observé est donc le taux de féminisation des professeurs des universités au regard de celui de la population globale et des autres corps.

*Une analyse fine de l'évolution de cet indicateur met en évidence qu'il est largement influencé par les départs liés aux décisions individuelles de carrière et à la démographie. L'établissement ne peut agir que sur la politique de recrutement à travers un plan d'action sur l'égalité. L'objectif 2027 est revu à la baisse compte tenu de l'inertie de la population constatée (cible 2027 : 45% au lieu de 50%).*

→ L'objectif est que la répartition relative cible des hommes et des femmes PR se rapproche de 45%.

## Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS					Code indicateur : PAP-RH-02	
Utilisation de l'indicateur et par qui : issue des graphiques 37 RSU 2021 et 43 RSU 2022						
Nature précise des données de base : Répartition des encadrants par genre						
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation					Source : Siham	
Effectifs	Situation			Prévision	Cible	
	2021	2022	2023	2024	2025	2027
	Part des femmes en %					
Encadrants BIATSS	64%	65%	67.31 %	67.52 %	67%	68%
<b>Ensemble (population BIATSS)</b>	<b>70,3%</b>	<b>71%</b>	<b>70.07 %</b>	<b>70.11%</b>		

### Commentaire :

La part des femmes parmi les encadrants continue à progresser, la cible 2027 sera probablement atteinte plus rapidement qu'envisagée initialement.

**Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et international**

**Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)**

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR - DGRH											Code indicateur : PAP-RH-03 IC9		
Utilisation de l'indicateur et par qui :													
Nature précise des données de base : Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le/la MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires													
Dates d'observation : Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée			Fréquence production : annuelle							Source :			
		Situation										Cible	
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Données cumulées 2016-2021	2022	2023	2024	2025	2027
Recrutement interne d'EC ou endorecrutement													
Maîtres de conférences (MCF)	Effectifs *	4/28	5/18	2/15	8/21	6/26	3/9	28/117	3/15	4/31	4/18		
	%**	14%	28%	13%	38%	23%	33%	24%	20%	13%	22%	Entre 15% et 25%	Entre 15% et 25%
Professeurs des universités (PR)	Effectifs *	2/14	3/8	5/12	8/16	3/12	4/11	25/73	5/12	5/14	3/13		
	%**	14%	38%	42%	50%	25%	36%	34%	42%	36%	23%	Entre 30% et 35%	Entre 30% et 35%

\* Recrutement interne

\*\* Recrutement interne / (recrutement total \* 100)

**Commentaire :**

Cet indicateur donne directement la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF.

Le taux d'endorecrutement est relativement bien maîtrisé pour les deux populations. Les repyramidages successifs ont pu influencer positivement l'évolution de cet indicateur entre 2022 et 2024 sur le corps PR.

## Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents

### Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail

#### Code indicateur : PAP-RH-04

L'objectif était de construire et suivre un baromètre « qualité de vie au travail » à partir de l'année 2021. Il a été réalisé dans le cadre d'un dialogue social et en lien avec le CHSCT.

La version 0 du baromètre a été établie sur la base d'un questionnaire récurrent qui a été adressé à l'ensemble des personnels en novembre 2021. Ce baromètre est actualisé annuellement afin de mesurer l'évolution du ressenti des personnels, il est construit autour de 10 thématiques :

- Les orientations de l'université
- Intensité et complexité
- Carrière et compétences
- Autonomie, organisation
- Environnement de travail
- Rapports sociaux, reconnaissance
- Conflit de valeurs
- Insécurité dans la situation de travail
- Impact santé/vie personnelle
- Management

La qualité de vie au travail est évaluée à travers les items (31 pour les BIATSS et 32 pour les enseignants) en niveau et en dynamique d'évolution annuelle.

Les résultats et évolutions constatées font ressortir les thématiques pour lesquelles la prévention devra porter ses efforts. Le baromètre et les résultats sont présentés distinctement pour les personnels enseignants (EC) et les personnels BIATSS.

3 niveaux sont identifiés : encourageant - à surveiller - non satisfaisant  
qualifiés par 3 dynamiques possibles : amélioration - stabilité - détérioration

#### Biattss

Indicateurs	21-22	22-23	Cibles 2025	Cibles 2027
Amélioration	28	21	22	23
Stabilisation	13	18	19	18
Détérioration	0	2	0	0
Non satisfaisant	7	7	6	5
A surveiller	11	9	11	12
Encourageant	22	24	24	24

#### Enseignants

Amélioration	5	15	16	17
Stabilisation	18	16	16	15
Détérioration	9	1	0	0
Non satisfaisant	11	11	10	9
A surveiller	9	9	9	9
Encourageant	12	12	13	14

#### Commentaire :

Pour le personnel BIATSS, sur 7 indicateurs observés car non satisfaisants, 6 sont en progression, à noter que les évolutions n'ont pas été à la hauteur de ce qui était envisagé. Le baromètre étant récent, la sensibilité des indicateurs était difficile à appréhender sans plusieurs années de recul, il sera important de veiller à ce qu'une progression continue à être observée. Un seul indicateur s'est dégradé sur la question : je pense que mon niveau de compétence est supérieur au poste que j'occupe. Cette thématique peut renvoyer à la politique RH interne et également à des questions sociétales liées au marché de l'emploi.

Pour le personnel enseignant sur les 11 indicateurs observés car non satisfaisants, 5 stagnent et 6 progressent, 4 d'entre eux montrent des évolutions inférieures aux attentes, à noter qu'aucune des thématiques observées ne présente une dégradation.

## Indicateur 5 - Formation des personnels



La formation continue des agents de l'université est une dimension essentielle de l'amélioration de la qualité du service public rendu. Elle est également fondamentale pour permettre aux agents, toutes catégories confondues, de monter en compétences, de mieux appréhender les évolutions techniques, technologiques, sociales et professionnelles, de mieux progresser dans leurs carrières professionnelles et, au final, de renforcer le bien-être au travail et l'insertion dans les collectifs professionnels. Si cette dimension a connu ces dernières années un développement important au sein de l'établissement, il s'agit de consolider et de renforcer cette montée en puissance de la formation professionnelle, en particulier du côté des enseignants et enseignants chercheurs qui, pour tout un ensemble de raisons, demeurent plus distants des dispositifs développés, au-delà des formations obligatoires mises en place à l'entrée dans les fonctions (pour les MCF et enseignants second-degrés).

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS						Code indicateur : PAP-RH-05 Indicateur 14 du contrat quinquennal Etat 2022/2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 et PAP 2025 contrat quinquennal Etat 2022/2026 (indicateur 14)								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de stagiaires participant aux sessions de formation sur une année civile. Une personne physique peut avoir participé à plusieurs sessions de formation dans l'année et avoir été comptabilisée autant de fois que de formations suivies.								
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle		Source :	
Formation des personnels	Situation					Prévision	Cible	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre de personnels enseignants formés/an	272	376	Pas de données	124	286	200	300	500
Nombre de personnels BIATSS formés/an	1 487	1 103	Pas de données	1 399	1 133	1 450	1 450	1 500
<b>TOTAL</b>	1 759	1 479	Pas de données	1 523	1 419	1 650	1 750	2 000

→ L'objectif pour les années suivantes est l'augmentation de l'offre de formation à l'attention des personnels, notamment en mettant l'accent sur la population des enseignants et enseignants-chercheurs. Cette population est, en effet, moins encline à suivre les formations proposées par l'établissement. Un parcours pour les doctorants, des actions de formation sur les impacts de l'intelligence artificielle et sur la TEDS viendront en outre compléter l'offre de formation des personnels.

### 7.3. Système d'information et services numériques aux usagers

En s'appuyant sur la modernisation des outils numériques, sur des expérimentations, et sur un élargissement des usages du numérique, notre établissement ambitionne de pouvoir mieux répondre aux besoins de ses différents usagers (enseignants-chercheurs, étudiants, personnels administratifs), tout en tenant compte des contraintes sur les ressources mobilisables (humaines et financières).

L'objectif principal est de pouvoir appuyer les évolutions à venir dans les activités de formation, de pédagogie, de recherche, et d'administration, tout en développant et en enrichissant les services rendus à nos étudiants (notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique).

Cadrés dans les 9 programmes du Schéma Directeur des Systèmes d'Information du Numérique (SDSIN), les projets qui s'engagent sur les années à venir viseront à outiller et à accompagner de façon optimale les transformations qui se sont amorcées, notamment à l'occasion de la crise sanitaire, par (et avec) le numérique.

**Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages**

#### Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI								Code indicateur : PAP-SI-01 DSIGOUV100		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 / RAP 2022-PAP 2023 / RAP 2023 -PAP 2024-PAP 2025										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre annuel de réunions de la CNE										
Dates d'observation : 31/12 de chaque année				Fréquence production : annuelle				Source : secrétariat de la DSI		
	Situation							Prévision	Cible	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb réunions	2	2	2	2	3	3	3	2	3	3

#### Commentaire :

La Commission Numérique d'Etablissement est maintenant ancrée comme instance d'information et de partage autour du numérique.

Elle permet notamment de faire un point sur les projets les plus structurants de l'établissement, et de partager certains éléments relatifs à la politique du numérique au sein de notre établissement. C'est une instance qui facilitera l'engagement collectif dans l'élaboration du nouveau SDSIN 2026-2030.

En 2024, les CNE ont été organisées en distanciel sur le début, et en présentiel sur le mois de juin. Les référents numériques des composantes sont systématiquement invités depuis la CNE de juin 2024. Le rythme de 2 à 3 CNE par an semble un bon équilibre, permettant de disposer de suffisamment de sujets d'actualité à partager (projets, initiatives, informations...), tout en mobilisant raisonnablement les participants et les intervenants.

La 3<sup>ème</sup> CNE de l'année 2024, prévue le 11 octobre, a été ajournée en raison d'une actualité insuffisante autour du numérique, et d'informations relayées par ailleurs dans d'autres instances (comité directeur SDSIN, comité de suivi SDSIN, comités de direction de l'établissement, comités de pilotage des projets). La prévision pour 2024 est donc revue à hauteur de 2 CNE dans l'année.

## Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI				Code indicateur : PAP-SI-02				
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 / RAP 2022-PAP 2023 / RAP 2023-PAP 2024-PAP 2025								
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> -Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN -Pourcentage d'avancement des projets, saisi par projet, consolidé par programme et globalisé au niveau du SDSIN -Taux d'engagement des investissements prévus au schéma directeur, soit (montant des crédits engagés)/(montant total des investissements prévus dans le cadre du schéma directeur) -Rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée, et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : Annuelle			Sources : -secrétariat de la DSI -outil de suivi du portefeuille de projets de la DSI -logiciel financier SIFAC			
				Situation		Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
<b>Gouvernance et pilotage du SDSIN (code : DSISDN100)</b>								
Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN		1	2	2	2	2	2	2
<b>Avancement des projets (code : DSISDN200)</b>								
P01 Digitalisation de la formation		* ND	39%	51%	65%	87.27%		
P02 Digitalisation de la recherche		* ND	13%	16%	31%	54.55%		
P03 Communication et collaboration		* ND	29%	33%	50%	59.33%		
P04 Services numériques sur le campus		* ND	35%	44%	56%	66.67%		
P05 Équipements et aménagement numérique des espaces		* ND	63%	79%	84%	85.47%		
P06 Simplification, pilotage et dématérialisation		* ND	25%	34%	46%	59.96%		
P07 Accompagnement et gestion du changement		* ND	31%	38%	55%	58.33%		
P08 Gestion de la relation aux acteurs externes		* ND	27%	33%	33%	50.00%		
P09 Infrastructures, réseaux et socle technique		* ND	21%	46%	64%	88.25%		
P10 Évolutions de l'existant & Autres dépenses contraintes		* ND	54%	61%	75%	86.84%		
<b>ENSEMBLE</b>		<b>* ND</b>	<b>35%</b>	<b>44%</b>	<b>57%</b>	<b>71.62%</b>	<b>78%</b>	<b>100%</b>
<b>Taux d'exécution des investissements du SDSIN (code : DSISDN300)</b>		<b>**79.87%</b>	<b>86.56%</b>	<b>81.23%</b>	<b>85.78%</b>	<b>72%</b>	<b>80%</b>	<b>&gt;80%</b>
<b>Taux de finalisation des projets (code : DSISDN400)</b>		<b>62.50%</b>	<b>77.27%</b>	<b>57%</b>	<b>66%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>&gt;50%</b>

\* valeurs non disponibles / \*\* taux d'exécution calculé sans le détail du SDSIN

### Commentaire :

La mise en œuvre de la feuille de route du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique se poursuit, et entrera en 2025 sur sa dernière année de mise en œuvre.

En regard des bénéfices tirés de cette planification stratégique pluriannuelle des projets sur 2021-2025, la Gouvernance a acté la réalisation d'une nouvelle prestation d'accompagnement sur 2025, visant à élaborer avec l'ensemble de la communauté la feuille de route des projets de la période 2026-2030.

La Gouvernance autour du SDSIN fonctionne avec 2 temps annuels respectivement positionnés sur le début du T2 (exposition de la planification détaillée des projets de l'année et de leur avancement), et sur la fin du T3 (permettant de procéder aux arbitrages, notamment en tenant compte de la soutenabilité budgétaire).

### Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025								
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> -Niveau de conformité de l'établissement avec chacune des actions préconisées dans la PSSI de l'établissement (ou à défaut celle de l'Etat), exprimée en %. L'évaluation du taux de conformité de l'Etablissement, pour chaque exigence de la PSSI, est évaluée par le RSSI. Lorsque la conformité est établie en regard de la PSSI de l'Etat, seules les exigences applicables seront comptabilisées et évaluées. Chaque exigence a le même poids, et la conformité globale calculée au niveau de l'indicateur est la moyenne de la conformité à chacune des exigences. -Nombre de réunions du Comité de Pilotage SSI								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle				Source : résultat de l'audit RSSI		
		Situation				Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Conformité PSSI (code : DSISEC100)								
Niveau de conformité		28%	41,3%	46,3%	50.8%	57%	60%	70%
Gouvernance SSI (code : DSISEC200)								
Nb de réunions du Comité de pilotage SSI*		0	1	3	2	2	2	3

#### Commentaire :

L'amélioration globale de la conformité du SI de l'établissement avec la PSSI de l'Etat (PSSIE) se poursuit, par l'intermédiaire des projets techniques menés au cours de l'année.

Le processus d'homologation de la sécurité sur le volet « SI Finances », réalisé dans le cadre de la mise en œuvre d'Infinoé sur 2024, a permis aux équipes DSI de se former à une méthodologie de gestion des risques (eBios), et de commencer à construire une feuille de route des actions de sécurité dont le pilotage se fera à la fois par l'amélioration de la conformité avec la PSSIE et par la réduction des risques.

Ce mode de travail itératif devrait permettre d'accélérer la mise en conformité et d'être en capacité de tenir voire de dépasser la cible de conformité identifiée pour 2027.

### Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)



Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-03bis				
					Indicateur COMP ULL2 2022-2026 (Objectif 5)				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Pilotage interne PAP 2025 + indicateur COMP ULL2 2022-2026 (Objectif 5)									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de postes gérés par la DSI équipés d'un EDR (source=GLPI et console d'administration de l'EDR)									
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle				Source :			
		Situation				Prévision	Cible		
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Couverture Endpoint Detection and Response (EDR) Rapport du nombre de postes couverts par un EDR sur le nombre total de postes						0%	0%	80%	85%

#### Commentaire :

Le projet de mise en œuvre de l'EDR est planifié pour 2025-2026, avec deux phases différentes :

En 2025, le volet « étude et sourcing », permettant de déterminer précisément les fonctionnalités ainsi que les modalités effectives d'achat.

En 2026, la mise en place opérationnelle se matérialisant d'une part par le déploiement massif de l'EDR retenu sur les machines de l'Université gérées par la DSI, et d'autre part la mise en œuvre du SOC (Security Operations Center) managé.

La cible reste la couverture et une protection effective de 80% du parc géré à horizon 2026.

Aucun déploiement effectif ne sera mené en 2025, la majorité du déploiement sera effectué en 2026, et un complément sera attendu en 2027 avec un taux de couverture de 85% des postes gérés.

#### Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI				Code indicateur : PAP-SI-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025							
<b>Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :</b> -Rapport entre le nombre d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail ULL2, et le nombre total d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à l'Université Lumière Lyon 2. -Rapport entre le nombre de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2, et le nombre total de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à Lyon 2 -Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) -Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail portable Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail							
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle			Source : inventaire GLPI, données RH SIHAM		
Équipement des enseignant.es (code : DSISEQU100)	Situation				Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Taux d'équipement	77%*	35,8%	38%	54%	55%	55%	>50%
Équipement des personnels BIATSS (code : DSIEQU200)							
Taux d'équipement	88%*	89%*	89%*	91%	91%	91%	>75%
Équipement global (code : DSIEQU300)							
Taux d'équipement	83.9%*	58%	60%	71%	73%	73%	>60%
Équipement en matériel nomade (code : DSIEQU400)							
Taux d'équipement mobile	61%	73,5%	74%	77%	94%	95%	>80%

\* estimations faussées en raison d'extractions erronées / \*\* cible revue suite à la fiabilisation des extractions

#### Commentaire :

Les taux d'équipements se stabilisent avec un niveau global dans la cible.

L'adoption des portables tant dans les usages pédagogiques qu'administratifs reflètent toute l'importance prise par le numérique au quotidien dans notre établissement. Les usages nomades s'imposent : bureaux, salles de réunion, environnements pédagogiques, télétravail... Chacun doit maintenant pouvoir accéder de façon fiable et sécurisée au système d'information quelle que soit sa localisation. Les évolutions des environnements techniques (notamment en matière de sécurité) accompagnent cette tendance lourde et pérenne d'un besoin de nos utilisateurs/usagers de se connecter au système d'information en tout lieu comme en tout temps.

## Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023/PAP 2024 / PAP 2025								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : - Nombre cumulé à date d'opérations de modernisation des installations audiovisuelles dans les Amphis et dans les salles de grande capacité - Nombre cumulé de salles dont les équipements ont été rénovés (soit datant de moins de 5 ans) sur le nombre total de salles								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle				Source : inventaire GLPI		
		Situation			Prévision	Cible		
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Modernisation des équipements audiovisuels des grandes salles et des amphis (code : DSIAV100)								
Nombre cumulé de modernisations	33**	35**	39	41	42	44	44	
Modernisation des équipements audiovisuels des salles de TD (code : DSIAV200)								
Taux de modernisation	20%	65%	69.5%	66%	67%	60%	60%	

\*\* correction suite à erreurs de cumuls

### Commentaire :

L'Université maintient le volume et l'intensité de ses investissements dans la modernisation des environnements numériques dédiés à la pédagogie, aussi bien en salle de classe qu'en amphithéâtre.

L'obsolescence des équipements est bien maîtrisée, et la coordination des opérations entre la DSI et la DIMMO permet de profiter des opérations de travaux bâtimentaires pour moderniser les chaires numériques pédagogiques sur une même temporalité.

Les indicateurs sont conformes aux prévisions. Les cibles 2027 sont établies au même niveau que 2025.

## Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-06 DSIPREC100			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle				Source : inventaire GLPI		
Taux de prêt des portables « précarité numérique »		Situation				Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"		100%	88,5%	76.3	81%	79%	80%	>80%

### Commentaire :

Le nombre de PC précarité en prêt se stabilise autour de 80% du parc. La variabilité de l'indicateur reste toutefois importante, avec un taux de prêt pouvant baisser en cas notamment de renforcement du nombre d'appareils en stock.

Le nombre d'appareils en prêt en septembre 2024 est de 305, pour 437 machines au total.

## 7.4. Patrimoine immobilier

La situation patrimoniale de l'établissement n'a pas connu d'évolution sensible entre 2022 et 2024, les réductions de surface (destruction de l'ancienne bibliothèque-bat. J) ayant été compensées de manière anticipée (bâtiment BUP). Les projections à 2025 ne prévoient pas d'évolution majeure.

En revanche, à échéance de 2027, le learning centre La Ruche aura été mis en service, ce qui permettra la destruction de bâtiments vétustes (bat. L et K), et surtout donnera lieu à une réaffectation des utilisateurs à l'échelle du campus Porte des Alpes. Cette dernière sera organisée dans le cadre du « Post-plan Ruche » dont le mode opératoire est directement inspiré de la démarche « post-plan campus » qui avait accompagné les réaffectations consécutives aux travaux de rénovation du Campus Berges du Rhône.

Pour les années à venir, c'est assurément le campus Porte des Alpes qui sera au centre de la politique immobilière de l'établissement. Afin de préfigurer la transformation de ce campus, le Plan-guide (2017) est en cours de révision. Ce document (finalisation fin 2024) donnera les grandes orientations quant à l'évolution des usages, de l'équilibre entre espaces bâtis et non bâtis, de la qualité écologique ainsi que de l'insertion du campus dans son environnement urbain de proximité et à l'échelle métropolitaine.

En outre, l'Université s'est dotée en 2024 d'un SPSI révisé qui donne un état des lieux exhaustif du patrimoine immobilier, de son état et de son utilisation, et des projections à court, moyen et long terme.

### Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

#### Indicateur 1 - Évolution des surfaces

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-01				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)						
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023			
	Situation			Évolution 2019 > 2023 (m <sup>2</sup> )	Cible	Cible
	Surface SDP 2019 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2022 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2023 (m <sup>2</sup> )		Surface SDP 2025 (m2)	Surface SDP 2027 (m2)
Berges du Rhône	54 186	54 186	53 542	-644 m <sup>2</sup> modification de la convention MILC	53 574	53 574
Porte des Alpes	74 437	68 937	68 937	- 5 500 m <sup>2</sup> Bat S (BUP) : +1659 m <sup>2</sup> (2020) Bat J : -6 113 m <sup>2</sup> (2021) Bat H partiel : -1 406 m <sup>2</sup> (2021)	70 047	73 653
Autres sites	5 313	5 313	5313	0	4 592	4 592
<b>TOTAL</b>	<b>133 936</b>	<b>128 436</b>	<b>127 792</b>	<b>-6 144</b>	<b>128 213</b>	<b>131 819</b>

#### Commentaire :

##### Evolution 2019-2023

**Berges du Rhône :** L'avenant de la convention MILC dissocie les espaces Lyon2-Lyon3-mutualisés. Ainsi, 644m<sup>2</sup> des locaux initialement attribués à Lyon2 deviennent des espaces mutualisés

**Porte de Alpes :** Démolition de l'ancienne bibliothèque universitaire et construction de la BUP (bibliothèque universitaire provisoire)

**Cible 2025 :** pas d'évolution prévue

**Cible 2027 :** La Ruche sera mise en service, Les bâtiments K et L seront démolis.

## Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-02	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation-HCERES 2021/ RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP) Nombre d'étudiants : données OFIVE			
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023 et OFIVE pour le nombre d'étudiants
	<b>Surface SDP Université (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Nombre d'étudiant.es</b>	<b>Surface / étudiant.e</b>
<b>2019</b>	133 936	28 858	4,64
<b>2020</b>	135 595	28 379	4,78
<b>2021</b>	128 436	28 475	4,51
<b>2022</b>	128 436	28 000	4,59
<b>2023</b>	127 792	26 362	4,85
<b>Cible 2025</b>	128 213	28 000	4,58
<b>Cible 2027</b>	131 819	28 000	4,71

### Commentaire :

Pour l'année 2023, la surface par étudiant augmente du fait de la diminution sensible du nombre d'étudiants. Sachant que l'estimation des effectifs pour les années à venir est de l'ordre de 28 000 étudiants, l'objectif poursuivi est un maintien du niveau de surface disponible.

### Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)

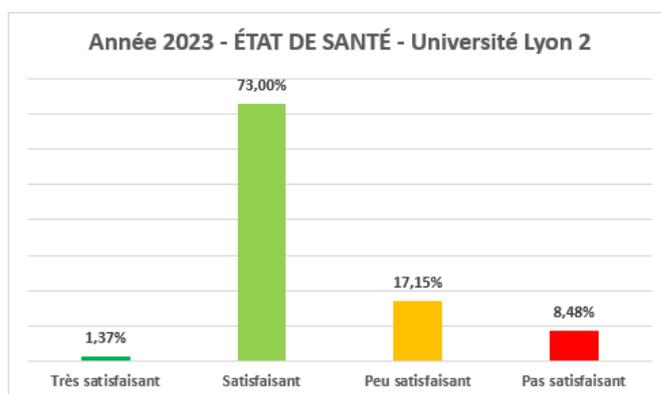
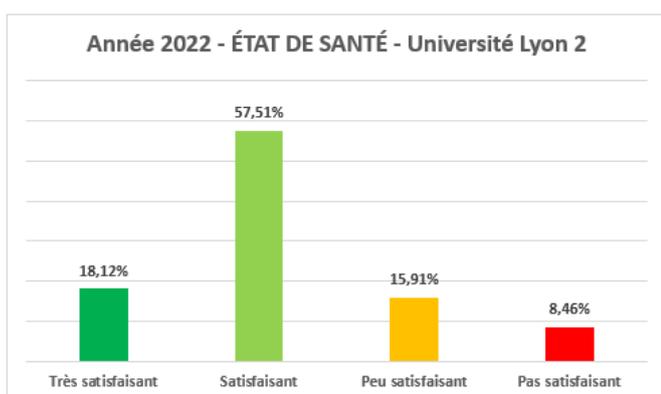
Pour mémoire :

		Situation 2022			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Très satisfaisant	m <sup>2</sup>	1 260	16 130	4 238	21 628
	%	2,57%	24,70%	86,14%	18,12%
Satisfaisant	m <sup>2</sup>	46 584	21 366	682	68 632
	%	94,85%	32,72%	13,86%	57,51%
Peu satisfaisant	m <sup>2</sup>	1 268	17 716	0	18 984
	%	2,58%	27,13%	0,00%	15,91%
Pas satisfaisant	m <sup>2</sup>	0	10 095	0	10 095
	%	0,00%	15,46%	0,00%	8,46%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-03					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023			
		Situation 2023				Cible	
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025	TOTAL en 2027
Très satisfaisant	m <sup>2</sup>	0	1 631	0	1 631	2 731	12 531
	%	0,00%	2,50%	0,00%	1,37%	2,29%	10,20%
Satisfaisant	m <sup>2</sup>	47 360	34 425	4920	86 705	99 832	99 832
	%	97,39%	52,77%	100,00%	73,00%	83,75%	81,26%
Peu satisfaisant	m <sup>2</sup>	1 268	19 101	0	20 369	6 564	6 564
	%	2,61%	29,28%	0,00%	17,15%	5,51%	5,34%
Pas satisfaisant	m <sup>2</sup>	0	10 076	0	10 076	10 076	3 922
	%	0,00%	15,45%	0,00%	8,48%	8,45%	3,19%

#### Légende

- **Très satisfaisant** : Bon état - fonction parfaitement remplie ;
- **Satisfaisant** : État moyen, quelque défaut, fonction correctement remplie ;
- **Peu satisfaisant** : État médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie ;
- **Pas satisfaisant** : État mauvais, dégradation générale et/ou fonction mal remplie.



Commentaire :

### Evolution 2022 2023

Baisse du pourcentage de bâtiments classés très satisfaisants au profit de bâtiments classés satisfaisants par le déclassement des bâtiments construits ou rénovés depuis au moins 7 ans.

**Cible 2025** : augmentation du pourcentage de « très satisfaisant » par la mise en service du bâtiment T en 2024 sur campus PDA

**Cible 2027** : augmentation du pourcentage de « très satisfaisant » par la mise en service du de la Ruche en 2026 sur campus PDA

Diminution du pourcentage de « peu satisfaisant » par la démolition des bâtiments K et L en 2026-2026 sur le campus PDA

### Indicateur 4 - État d'accessibilité

Pour mémoire :

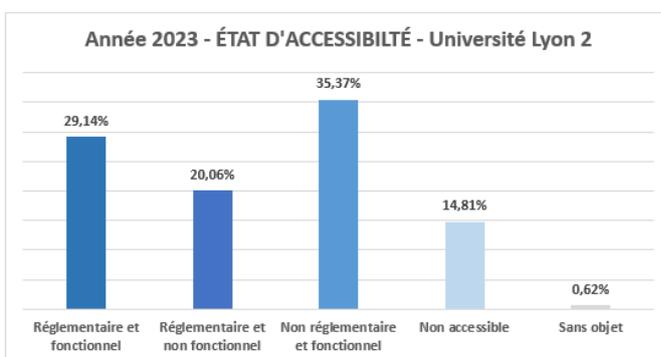
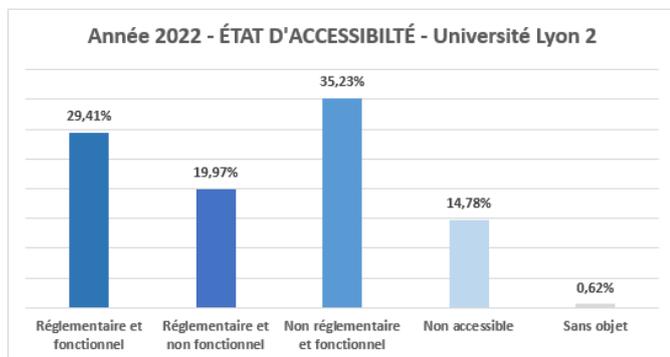
		Situation 2022			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	19 758	12 475	2 863	35 096
	%	40,23%	19,10%	58,19%	29,41%
Réglementaire et non fonctionnel	m <sup>2</sup>	23 827	0	0	23 827
	%	48,52%	0,00%	0,00%	19,97%
Non réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	704	41 336	0	42 040
	%	1,43%	63,29%	0,00%	35,23%
Non accessible	m <sup>2</sup>	4 823	10 753	2 057	17 633
	%	9,82%	16,47%	41,81%	14,78%
Sans objet	m <sup>2</sup>	0	743	0	743
	%	0,00%	1,14%	0,00%	0,62%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-04					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence prod: annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023			
		Situation 2023				Cible	
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025	TOTAL en 2027
Réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	19 274	12 475	2 863	34 612	35 716	45 516
	%	39,64%	19,12%	58,19%	29,14%	29,96%	37,05%
Réglementaire et non fonctionnel	m <sup>2</sup>	23 827	0	0	23 827	23 827	23 827
	%	49,00%	0,00%	0,00%	20,06%	19,99%	19,40%
Non réglementaire et fonctionnel	m <sup>2</sup>	704	41 308	0	42 012	42 012	38 030
	%	1,45%	63,32%	0,00%	35,37%	35,24%	30,96%
Non accessible	m <sup>2</sup>	4 823	10 714	2 057	17 594	16 912	14 740
	%	9,92%	16,42%	41,81%	14,81%	14,19%	12,00%
Sans objet	m <sup>2</sup>	0	736	0	736	736	736
	%	0,00%	1,13%	0,00%	0,62%	0,62%	0,60%

### Légende

- **Réglementaire et Fonctionnel** : Conforme à la réglementation et qualité d'usage satisfaisante ;
- **Réglementaire et Non Fonctionnel** : Conforme à la réglementation mais qualité d'usage perfectible
- **Non Réglementaire et Fonctionnel\*** : Non conforme à la réglementation mais peut répondre à l'usage ;
- **Non accessible** : Non accessible ;
- **Sans objet** : Non concerné par l'accessibilité au public.

\* Les bâtiments pour lesquels une partie significative des travaux d'accessibilité sont réalisés ont été classés dans cette catégorie.



### Commentaire :

#### Evolution 2022 2023

Les surfaces ayant été modifiées, les pourcentages diffèrent un peu mais il n'y a pas eu d'évolution significative

**Cible 2025** : pas d'évolution significative

**Cible 2027** : mise en service de la Ruche qui permet d'augmenter le pourcentage de bâtiments « réglementaire et fonctionnel »

## 7.5. Affaires juridiques et politique achat

### Objectif : Suivi des contentieux administratifs

#### Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM					Code indicateur : PAP-JUR-01						
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :											
Dates d'observation : 2022/2023				Fréquence : annuelle				Source : enquête ministérielle MESRI (DAJ)			
<b>SITUATION 2022</b>											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		3				4		1	1		9
<b>CAA</b>											
Appel de défense		1				1			1	1	4
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
<b>Conseil d'État</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>				<b>5</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
<b>Défense ou attaque</b>											
Défense		4				5		1	1	1	
Attache									1		
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>				<b>5</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>

<b>SITUATION 2023</b>											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		4				3	2	2			11
<b>CAA</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
<b>Conseil d'État</b>											
Appel en défense											

Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)								1			1
<b>TOTAL</b>		4				3	2	3			12

## Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM						Code indicateur : PAP-JUR-02					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023 /PAP 2024 /PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Référés inclus											
Dates d'observation : 2022 et 2023				Fréquence production : annuelle				Source : enquête ministérielle MESRI (DAJ)			
<b>SITUATION 2022</b>											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		8				6		1	1	2	18
<b>CAA</b>											
Appel en défense		1				1		1		1	4
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
<b>Conseil d'Etat</b>											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 <sup>er</sup> ressort réglementaire											
1 <sup>er</sup> ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
<b>TOTAL</b>		9				7		2	1	3	22
<b>Sens de la décision</b>											
Annulation de l'acte attaqué		1				3					4
Condamnation de l'administration											
Désistement ou non-lieu à statuer		1									1
Réparation de l'administration										1	1
Rejet de la requête		7				4		2	1	2	16
<b>TOTAL</b>		9				7		2	1	3	22

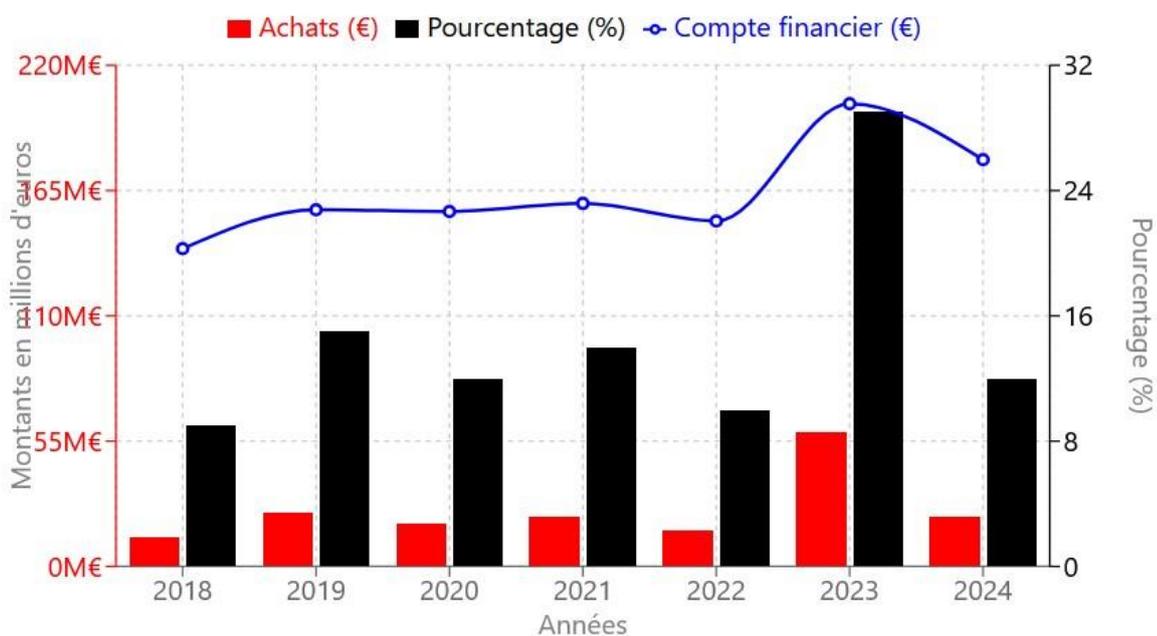
<b>SITUATION 2023</b>											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 <sup>re</sup> année	master	autres								
Tribunal administratif		2	1			3				1	7
<b>CAA</b>											

<i>Appel en défense</i>						1					1
<i>Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)</i>											
<b>Conseil d'Etat</b>											
<i>Appel en défense</i>											
<i>Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)</i>											
<i>1<sup>er</sup> ressort réglementaire</i>											
<i>1<sup>er</sup> ressort non-réglementaire</i>											
<i>Cassation en défense</i>											
<i>Cassation (pouvoi MEN / MESR / établissement)</i>											
<b>TOTAL</b>		2	1			4				1	8
<b>Sens de la décision</b>											
<i>Annulation de l'acte attaqué</i>											
<i>Condamnation de l'administration</i>											
<i>Désistement ou non-lieu à statuer</i>										1	1
<i>Réparation de l'administration</i>											
<i>Rejet de la requête</i>		2	1			4					7
<b>TOTAL</b>		2	1			4				1	8

## Objectif : Structurer une politique achat efficace et durable

### Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM							Code indicateur : PAP-JUR-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur 3 = (A/CF) x 100 dans laquelle A = montant total des dépenses achats en AE et CF = droits constatés au compte financier en AE.									
Nota 1 : pour le prévisionnel 2024, le montant total des dépenses achats est calculé sur la base d'une extraction SIFAC - réalisée le 11/10/2024. Pour les prévisions des mois d'octobre, novembre et décembre 2024, la part achat est calculée au <i>prorata temporis</i> de l'extraction SIFAC réalisée le 11/10/2024.									
Nota 2 : pour le prévisionnel 2024, dans l'attente du compte financier, cette donnée est remplacée par le montant total des autorisations d'engagement du budget rectificatif n° 1 du 12 juillet 2024.									
Dates d'observation : 7 octobre 2024			Fréquence production : annuelle				Source : DAJIM		
	Situation						Prévisionnel	Cible	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Compte financier droit constatés (en €)	139 457 791	156 577 065	155 813 131	159 331 178	151 595 661	203 156 071	178 557 976	/	/
Achat (en €)	12 960 213,78	23 689 456,95	18 869 114,20	22 114 895	15 764 899	58 730 956	21 962 109	/	/
%	9	15	12	14	10	29	12	/	/



#### Commentaire :

La proportion des achats dans le budget de l'établissement a connu une augmentation notable en 2019 en raison de décisions favorables à une nouvelle politique d'investissement patrimoniale ;

En 2020, la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19 a entraîné le report de nombreux investissements, et il a fallu attendre l'année 2021, marquée par la reprise générale de l'activité (investissements immobiliers avec la phase 2 de l'opération RUCHE, les dépenses liées au plan de relance, etc.) mais aussi l'augmentation des prix du fait de la pénurie sur les matières premières, pour observer une hausse notable de la part achats ;

Malgré une inflation soutenue (par exemple, l'augmentation des dépenses sur les fluides avoisinait les 100%), l'année 2022 a été marquée par une réduction de 4 points de la part des dépenses achats.

La diminution peut s'expliquer par le report de la phase 3 de la construction de la RUCHE et la nécessité de concentrer les ressources internes sur sa réalisation (la baisse enregistrée sur la famille des travaux de construction et services connexes est de l'ordre de -86,35%) ;

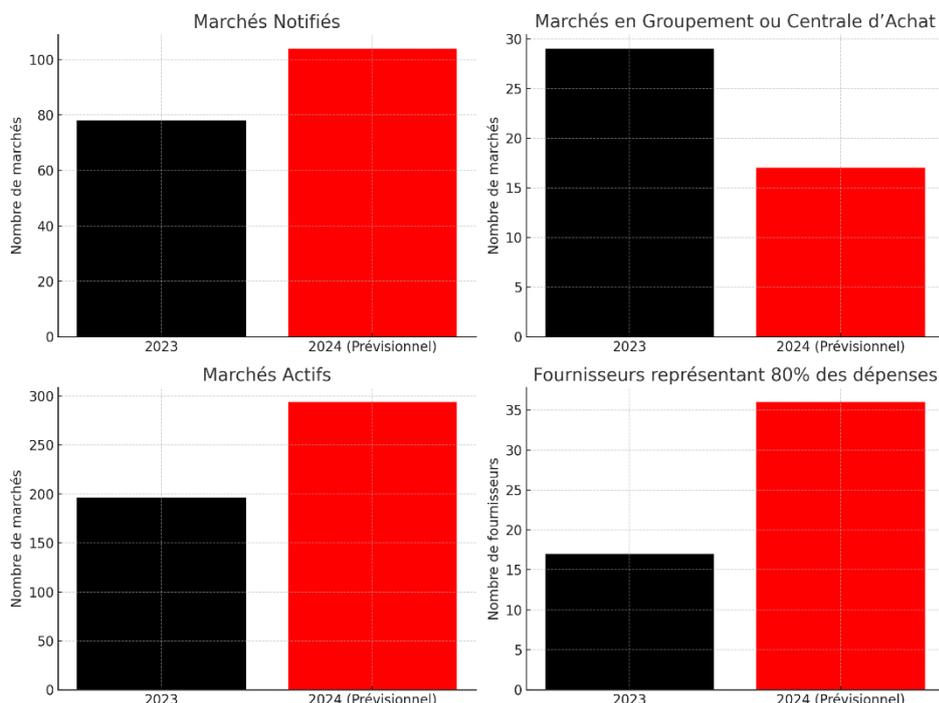
L'année 2023 a marqué un « bond » sur les dépenses achats de l'établissement. En effet, la poursuite des travaux post plan campus sur les Berges du Rhône et la notification de 33,7 millions d'euros HT pour la phase 3 de l'opération de construction RUCHE expliquent cette augmentation. Par ailleurs, le contexte inflationniste vis-à-vis des prix de l'énergie et des matières premières a fortement impacté l'Université (exemples : sur la phase 3 de la RUCHE, il a été enregistré une hausse de +8,4 millions d'euros HT par rapport au budget prévisionnel d'avril 2022 / l'augmentation prévisionnelle des dépenses sur les fluides est de + 22% par rapport à 2022) ;

Suite à la notification des principaux engagements de la phase 3 de l'opération RUCHE, les prévisions pour les dépenses d'achat en 2024 renouent avec des niveaux plus habituels pour l'établissement, avec une prévision de 21 962 109,00 euros HT. Pour autant, si de nouveaux investissements ont été engagés, le ralentissement global de l'inflation en France conjugué à la baisse des prix de l'énergie (prévision de -16 % sur les engagements liés aux fluides), pourraient signer une croissance sur certaines dépenses de fonctionnement courantes (alimentation, déplacements, gardiennage, nettoyage des locaux, fournitures administratives, formations, etc.).

### Indicateur 3bis - Données essentielles de l'achat pour l'année 2023 et prévisionnel pour l'année 2024

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM		Code indicateur : PAP-JUR-3bis
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Sans objet		
Dates d'observation : 7 octobre 2024	Fréquence production : annuelle	Source : DAJIM

Données Essentielles de l'Achat (2023 & Prévisions 2024)



Année	Nombre de marchés notifiés	Nombre de marchés en groupement ou via une centrale d'achat	Nombre de marchés actifs dans le portefeuille	Nombre de fournisseurs satisfaisant 80% des dépenses	Taux de couverture marchés
2023	78	29	196	17	84,15%
2024	104	17	294	36	72,2%

#### Commentaire :

Dans l'ensemble, les données montrent une augmentation du nombre de marchés notifiés et actifs entre 2023 et 2024, ainsi qu'une diversification plus marquée du nombre de fournisseurs. Ce changement résulte principalement de l'introduction d'un allotissement plus fin sur certains segments d'achats (traiteurs, maintenance immobilière, objets publicitaires, fournitures administratives, etc.), de la couverture de nouveaux segments d'achats (ex : diffusion de campagnes de communication, diagnostics, audits et bilans énergétiques), ainsi que du basculement de nombreux contrats d'abonnements à des ressources numériques et bases de données dans giron des procédures formalisées.

En parallèle, le taux de couverture des marchés diminue en 2024 pour aller vers un niveau plus habituel pour l'établissement. Ce phénomène s'explique principalement par la concentration des engagements d'investissement sur l'année 2023, liés à l'opération de construction de la RUCHE, qui a mécaniquement conduit à une couverture marché plus élevée et à des engagements importants auprès d'un nombre restreint d'opérateurs économiques.

#### Indicateur 4 - Plan d'action achat

Cette année, cet indicateur ne pourra pas être suivi dans le cadre du PAP 2025 car étant associé au Plan Action Achat (PAA), il sera repris dans le cadre d'un document plus stratégique qui va être présenté au Conseil d'administration en 2025. Ce document stratégique sera élaboré en lien avec la programmation annuelle des achats.

Il y a un problème de concordance des calendriers qui fait que l'indicateur actuel du PAP intitulé "Plan d'action achat", intervient avant le passage du PAA en CA (traditionnellement fixé vers le mois de mai). Aussi, pour pouvoir reprendre en cohérence cet indicateur et le mesurer au mieux à partir de 2026, il faudrait que le PAA 2026, en tant que document stratégique, passe au CA avant le 31 décembre 2025. La faisabilité de l'évolution des calendriers sera étudiée au cours de l'année à venir...

## 8. Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)

*L'année 2024 a été marquée par l'élaboration et l'adoption du « Plan Avenirs » (Actions Vers des Engagements Innovants, Responsables et Soutenables), qui constitue la stratégie de l'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale pour la période 2025-2028.*

*Cette démarche, guidée par les 17 ODD, a été menée sur la base d'une concertation impliquant l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, personnels enseignant et administratif), en relation avec plusieurs partenaires du territoire. En 2025, première année de mise en œuvre du Plan Avenirs, sera engagé un travail de fond sur plusieurs thématiques qui croisent les enjeux écologiques et la qualité de vie et de travail sur nos campus, telles que les mobilités, les rythmes et temporalités, la santé et l'alimentation.*

*En 2025, seront également poursuivies et renforcées un certain nombre d'actions engagées ces dernières années (par exemple dans le domaine de la formation TEDS, de la comptabilité carbone, des achats durables). Le PAP présenté pour 2025 fait état de l'avancement de la démarche TEDS en matière de formation (étudiants et personnels), de vie étudiante et de recherche, ainsi que des bilans énergétiques des bâtiments.*

## Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS)

### Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux)

Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)		Code indicateur : PAP-TEDS-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 / PAP 2025				
Formation des étudiants : Une offre de formation transversale optionnelle en licence est proposée depuis 2022-23.				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'inscrits provenant d'Apogée, nombre d'heure d'enseignement et le nombre d'enseignant provenant d'ADE				
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Apogée, ADE	
	Situation		Cible	
	2022-2023	2023-2024 (au 30/03/24)	2024-2025	2025-2026
Nombre d'étudiants inscrits dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques (6 E.O en 2022-2023 / 12 EO en 2023-2024)	1577	1 132*	1900	*
Nombre d'heures de cours dispensées dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	137	253	300	*
Nombre d'enseignants.es impliqués dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	9	15**	20	*

\*Le nombre d'étudiants inscrits est plus faible en 2023-24 qu'en 2022-23 malgré le fait que le nombre d'heures proposées a augmenté. Cela s'explique par le fait que 394 étudiants ont suivi le Mooc Climat et transitions en 2023-24 contre 976 l'année précédente (première année). A la rentrée 2025, tous les étudiants de Licence devront être formés à la transition écologique. Les enseignements ne seront alors plus optionnels, et la cible pour 2015-26 sera de 100 % des inscrits en Licence.

\*\*L'augmentation du nombre d'enseignants impliqués n'est pas proportionnelle aux heures proposées, en raison du fait que plusieurs enseignants sont impliqués dans plusieurs enseignements, et que les double-compte ont été corrigés.

#### Commentaire :

Le système de certification du parcours TEDS pour le premier cycle entrera en vigueur à la rentrée 2025, puis sera intégré à la nouvelle accréditation en préparation.

Ce parcours reposera, en partie, sur le Mooc Climat et transition (conçu par un groupe d'enseignant-chercheurs de l'Université de Lyon 1, complété par des supports relevant des SHS conçus en 2023-24 par des enseignants-chercheurs de Lyon2).

L'organisation de la certification fait l'objet de réflexions et de propositions au sein d'un groupe de travail actif depuis 2022, accompagné par un ETP à la direction de la formation, et d'un dialogue mené avec les composantes de l'établissement.

Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)		Code indicateur : PAP-TEDS-01bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :			
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Apogée, ADE
	Situation		Cible
	2023/2024	2024/2025	2025/2026      2026/2027
Proportion des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle formés à la TEDS			100%

## Indicateur 2- Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS		Code indicateur : PAP-TEDS-02			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 / PAP 2025					
Formation des personnels : Enseignants-chercheurs titulaires, BIATSS					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de stagiaires participant aux sessions de formation sur une année civile et expression en % de la population de personnels concernée. Une personne physique peut avoir participé à plusieurs sessions de formation dans l'année et avoir été comptabilisée autant de fois que de formations suivies.					
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source :		
	Situation		Cible		
	2022-2023	2023-2024 (au 31/08/24)	2024-2025	2025-2026	2027
Nombre de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	1	67	250	250	250
= % de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	0.1 %	6,7%	50%	75 %	100 %
Nombre de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	26	187	250	250	280
= % de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	2.89 %	19,1%	45%	71 %	100 %

### Commentaire :

La formation des personnels BIATSS, elle repose sur deux axes : une sensibilisation générale (ateliers fresques, supports pédagogiques transversaux), en parallèle d'une offre de formations spécifiques métiers. Concernant les enseignants-chercheurs, le public ciblé se compose des néo-recrutés.

#### Pour les personnels BIATSS :

Les fresques suivantes ont été réalisées :

- la fresque du textile pour le service de la formation, du recrutement et du développement des compétences de la DRHAS.
- la fresque de l'alimentation du Service santé universitaire à destination des médecins
- la fresque de la biodiversité pour la direction de la DVEC
- la fresque des déchets à destination de la direction de l'Immobilier (DIMMO)
- 1 fresque du climat

Par ailleurs, 2 ateliers ont été animés dont un pour le laboratoire HISOMA en présence de chercheurs.

Une formation-action a été programmée en juin pour une animation en montagne en Chartreuse avec un enseignant du SUAPS. Une formation de sensibilisation à la conduite à vélo en ville a eu lieu en juin. Les formations sur le numérique responsable et la fresque du numérique seront programmés en octobre 2024 pour les collègues de la direction des systèmes d'information. Il sera aussi question de la mise en place d'une formation sur « l'organisation d'événements éco-responsables » à destination des chargés de communication et événementiel.

Pour les personnels enseignants-chercheurs :

Une session de formation a été programmée à l'occasion du séminaire d'intégration des nouveaux enseignants (une trentaine de personnels concernés). Une fresque du numérique sera programmée fin 2024 notamment à destination des enseignants de l'UFR SEG.

D'autre part les informations sur les formations TEDS organisées par d'autres institutions sont également largement diffusées auprès des personnels (ex formation organisées par l'UVED) mais nous ne disposons pas du nombre de participants à ces formations.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur DDRSE, des séminaires et temps d'échanges ont également associé l'ensemble des membres de la communauté universitaire, personnels et étudiants, aux enjeux TEDS (2 séminaires se sont déroulés entre décembre 2023 et janvier 2024 mobilisant plus de 70 personnels BIATSS et plus de 30 enseignants -chercheurs).

## Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS)

### Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets									Code indicateur : PAP-REC-02 PAP-TEDS-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR. Faute de données exhaustives, il n'est pas possible de connaître le nombre exact de projets déposés en phase 2 avant l'appel à projets 2020.											
Dates d'observation :			Fréquence production : annuelle					Source : SIM de l'ANR et site COHERIS			
Appels à projets ANR	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de projets déposés					16	24	26	39	23	35	40
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						11	14	18	8		
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	10	13	15
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						1	7	4	4		
Appels à projets européens Projets H2020	Situation								Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	11	10	15	20
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						3	8	6	5		
Nb de projets obtenus	1	0	1	2	0	2	1	2	1	2	6
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						1	1	1	1		

*Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée.  
L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.*

#### Commentaire :

La mise en place d'un indicateur de suivi des projets relevant des thématiques TEDS permet de constater qu'ils représentent entre un tiers et la moitié des projets déposés et obtenus, les résultats évoluant en fonction des années. Les cibles pour 2025 et 2027 portent sur le nombre global de projets déposés et correspondent à la politique d'encouragement au montage de projets portée par l'établissement. Les thématiques des projets, qui relèvent des équipes de recherche, ne sont en revanche pas quantifiables par anticipation.

### Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED		Code indicateur : PAP-TEDS-03bis Indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 + indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :					
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle		Source :		
	Situation		Prévision	Cible	
	2022	2023	2024	2025	2027
Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone	9% (3/33)	9% (3/33)	21% 7/33*		60% (20/33)

\*il s'agit des unités ayant finalisé ou engagé la démarche (EVS, CMW, CIHAM, MOM, ArAr, Archéorient, HISoMA)

#### Commentaire :

La réalisation d'un bilan carbone à leur échelle est du ressort des unités de recherche. Plusieurs d'entre elles ont engagé de telles démarches, souvent confiée à un ou plusieurs stagiaires. Le rôle de l'université est d'assurer la mise à disposition de données qui relèvent de la gestion centrales (bâtiments, fluides, éventuellement missions). Il s'agit également d'accompagner et de faciliter les démarches des unités de recherche, grâce au recrutement d'un chargé de mission comptabilité carbone au sein de la direction de l'immobilier.

**Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique**

**Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)								Code indicateur : PAP-VIE-09 PAP-TEDS-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes										
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle							Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE		
	Situation								Cible	
	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	2025	2027
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	85	85
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>					3	0	2	2	5	10
Montant alloué en euros	71 401,1 1	43 257,0 0	97 783,0 0	77 347,0 0	72 076,0 0	70 184,0 0	67 100	77 757	80 000	80 000
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>					2 568	0	2 282	1 247	5 000	10 000

**Commentaire :**

L'Université soutient les projets et initiatives étudiants relevant de la TEDS qui allient des préoccupations environnementales à la qualité de vie étudiante (alimentation, réduction des déchets, équipement numérique...).

**Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS**

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)								Code indicateur : PAP-VIE-10 PAP-TEDS-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante										
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
	Situation								Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2025	2027
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire	Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	180	200
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>							8	12 + 6 qui concernent distributions alimentaires ou matérielles	15	20

**Commentaire :**

L'élargissement du dispositif aux M2 et à plusieurs bonifications par cycle est en cours de validation. Pour les Licence, les modalités d'intégration des thématiques TEDS dans le dispositif engagement étudiant seront décidées dans le cadre de la généralisation de la formation TEDS à l'horizon 2025.

**Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre**

**Indicateur 6 - Performance environnementale**

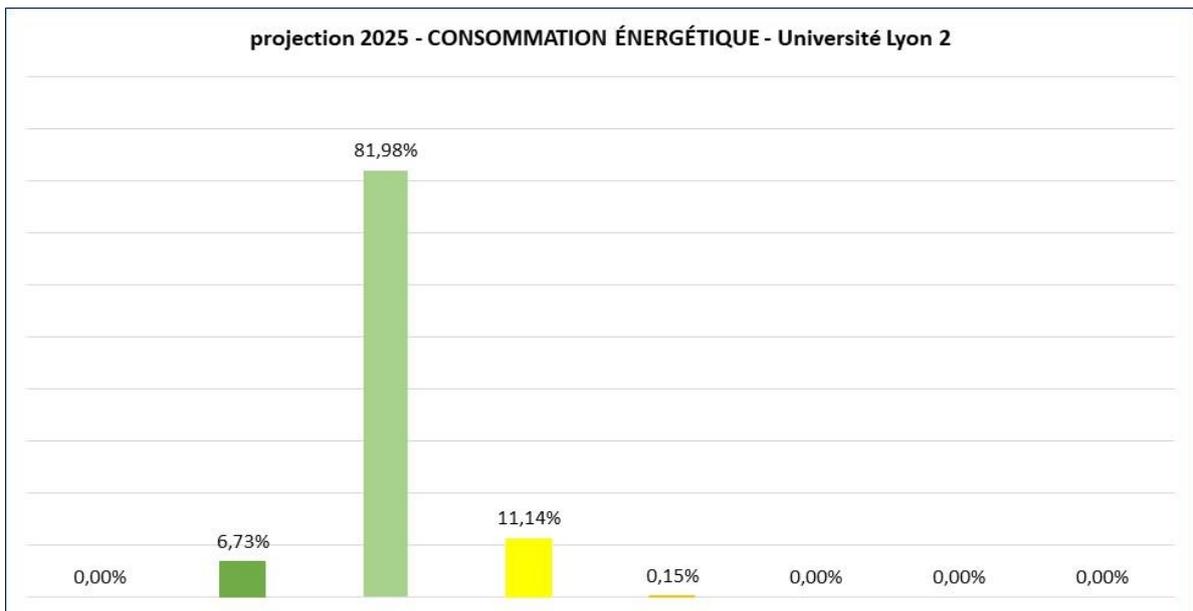
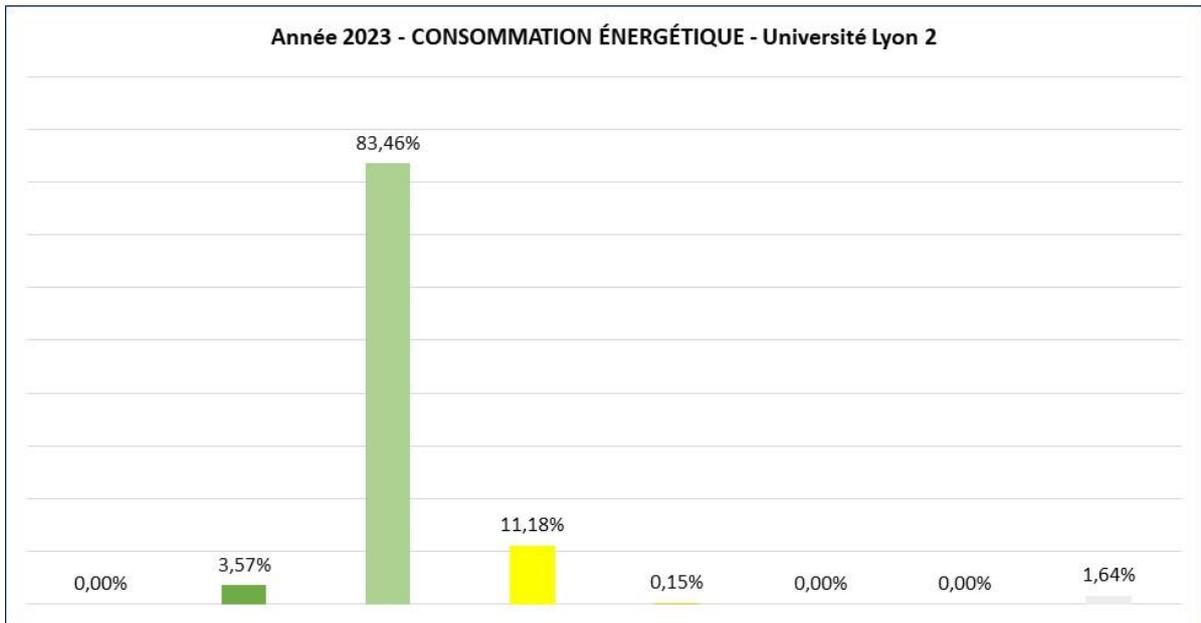
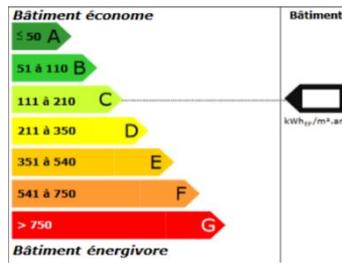
**Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment)**

Pour mémoire :

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2022			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
B	m <sup>2</sup>	-	-	4 238	4 238
	%	-	-	86,14%	3,55%
C	m <sup>2</sup>	21 631	6 768	-	28 399
	%	44,04%	10,36%	-	23,80%
D	m <sup>2</sup>	26 213	58 357	-	84 570
	%	53,37%	89,36%	-	70,87%
E	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
F	m <sup>2</sup>	-	182	-	182
	%	-	0,28%	-	0,15%
G	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
N.C.*	m <sup>2</sup>	1 268	0	682	1 950
	%	2,58%	0,00%	13,86%	1,63%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS 06.1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / PAP 2024 / PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023			
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2023				Cible	Cible
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025	TOTAL en 2027
A	m <sup>2</sup>				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
B	m <sup>2</sup>			4 238	4 238	8 021	8 021
	%			86,14%	3,57%	6,73%	6,53%
C	m <sup>2</sup>	47 360	51 774		99 134	97 723	106 659
	%	97,39%	79,37%		83,46%	81,98%	86,82%
D	m <sup>2</sup>		13 277		13 277	13 277	7 987
	%		20,35%		11,18%	11,14%	6,50%
E	m <sup>2</sup>		182		182	182	182
	%		0,28%		0,15%	0,15%	0,15%
F	m <sup>2</sup>				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
G	m <sup>2</sup>				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
N.C.*	m <sup>2</sup>	1 268		682	1 950	0	0
	%	2,61%		1,40%	1,64%	0,00%	0,00%

## Echelle des performances environnementales



**Commentaire :**

Les cibles 2025 et 2027 sont établies en fonction des objectifs du décret tertiaire (-40% en 2030 par rapport à 2015 année de référence choisie dans OPERAT - voir indicateur 6.3), sur la base d'une proratisation annuelle visant le respect de ces objectifs à Horizon 2030 (année de référence choisie dans OPERAT). L'atteinte de ces objectifs sera conditionnée par la capacité budgétaire à effectuer des travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

*Nb : En 2023 les effets des travaux sur la production de chaleur (raccordement au chauffage urbain octobre 2022), de l'efficacité des équipements (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), et du plan de sobriété énergétique (octobre 2022) ont permis de dépasser les cibles annoncées précédemment.*

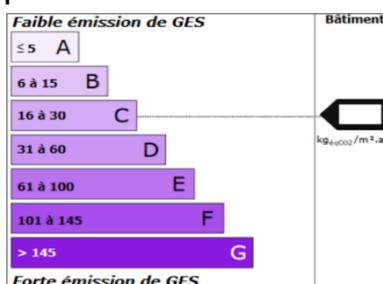
**Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment)**

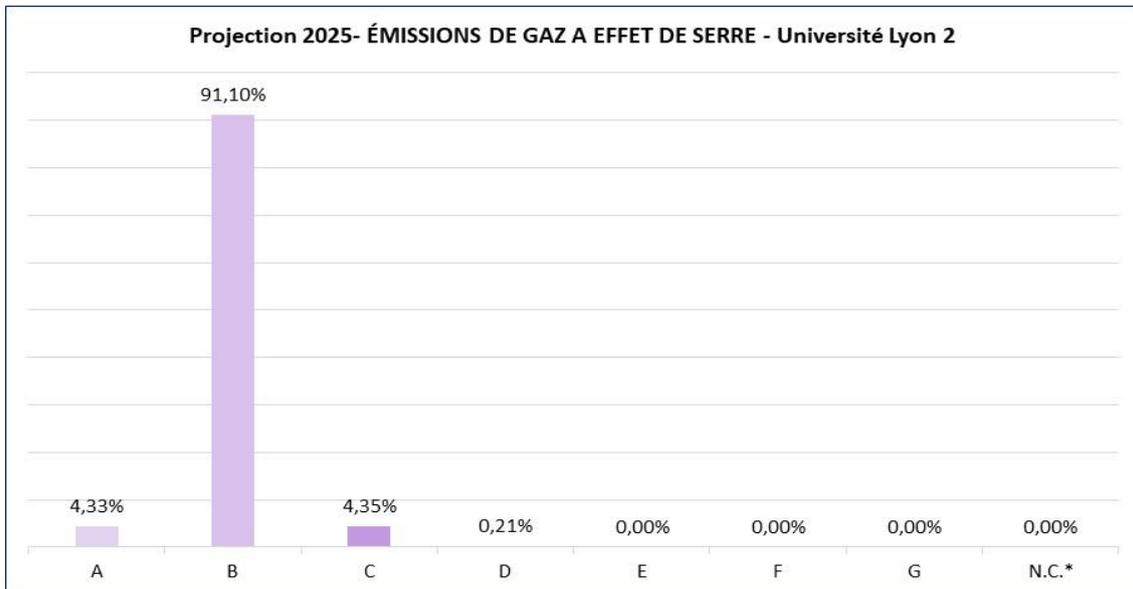
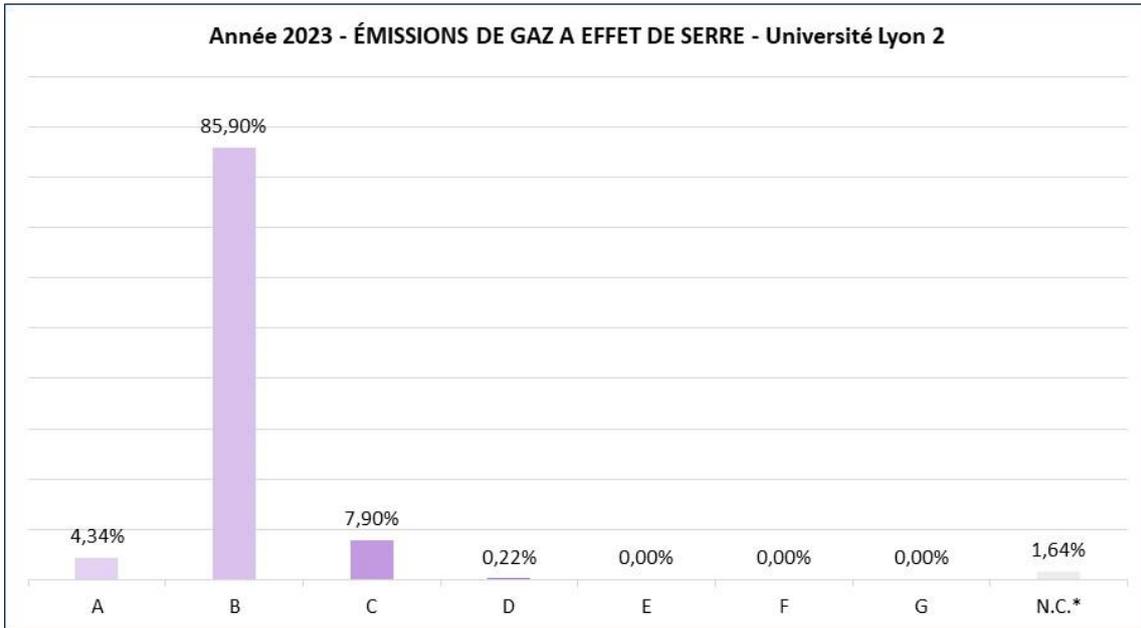
Pour mémoire :

ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		Situation 2022			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m <sup>2</sup>	-	5 137	-	5 137
	%	-	7,87%	-	4,30%
B	m <sup>2</sup>	47 844	1 631	2 863	52 338
	%	97,42%	2,50%	58,19%	43,86%
C	m <sup>2</sup>	-	55 326	1375	56 701
	%	-	84,72%	27,95%	47,51%
D	m <sup>2</sup>	-	3 213	-	3 213
	%	-	4,92%	-	2,69%
E	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
F	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
G	m <sup>2</sup>	-	-	-	0
	%	-	-	-	0,00%
N.C.*	m <sup>2</sup>	1 268	-	682	1 950
	%	2,58%	-	13,86%	1,63%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-TEDS 06.2				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023			
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		<b>Situation 2023</b>				<b>Cible</b>	<b>Cible</b>
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2025	TOTAL en 2027
A	m <sup>2</sup>		5 158		5 158	5 158	6 789
A	%		7,91%		4,34%	4,33%	5,53%
B	m <sup>2</sup>	47 360	50 436	4 238	102 034	108 599	110 796
B	%	97,39%	77,32%	86,14%	85,90%	91,10%	90,19%
C	m <sup>2</sup>		9 383		9 383	5 190	5 008
C	%		14,38%		7,90%	4,35%	4,08%
D	m <sup>2</sup>		256		256	256	256
D	%		0,39%		0,22%	0,21%	0,21%
E	m <sup>2</sup>				0	0	0
E	%				0,00%	0,00%	0,00%
F	m <sup>2</sup>				0	0	0
F	%				0,00%	0,00%	0,00%
G	m <sup>2</sup>				0	0	0
G	%				0,00%	0,00%	0,00%
N.C.*	m <sup>2</sup>	1 268		682	1 950	0	0
N.C.*	%	2,61%		13,86%	1,64%	0,00%	0,00%

### Echelle des performances environnementales





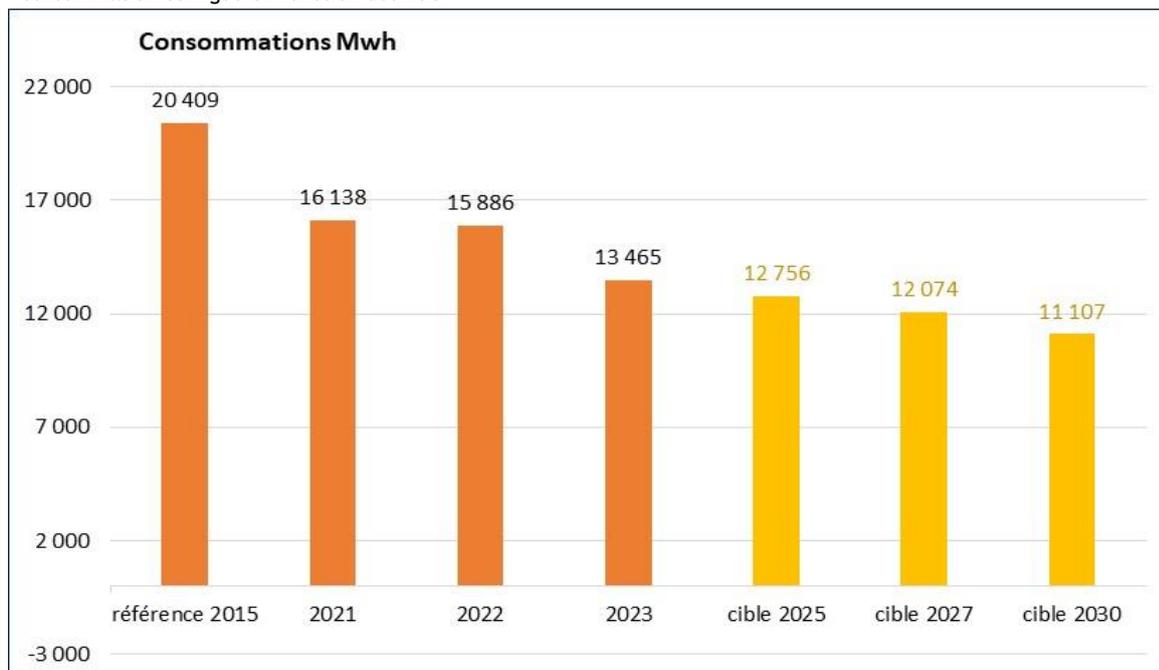
**Commentaire :** De même que pour la consommation énergétique, les cibles 2025 et 2027 d'émissions de GES sont des cibles théoriques correspondant aux objectifs TEE à Horizon 2030 (voir indicateur 6.3 et 6.4) : -60% par rapport à 2015 l'année de référence.

**Nb.** Une évolution des étiquettes GES en 2023 permet une classification majoritairement en B sur le patrimoine. Cette évolution notable provient principalement des travaux sur la production de chaleur (raccordement au chauffage urbain octobre 2022), qui contient 56% d'Energie Renouvelable, et des réductions des consommations d'énergie sur le patrimoine.

### Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS-06.3	
Utilisation de l'indicateur et par qui :			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : consommation de l'établissement			
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :	
	consommation corrigée*(en MWh)	réduction en %	
référence 2015	20 409		
2021	16 138	-20,93%	
2022	15 886	-22,16%	
2023	13 465	-34,02%	
cible 2024	13 105	-35,79%	
cible 2025	12 756	-37,50%	
cible 2027	12 074	-40,84%	
cible 2030	11 107	-45,58%	
cible 2040	10 205	-50,00%	
cible 2050	8 164	-60,00%	

\*consommation corrigée en fonction des DJU



#### Commentaire :

L'année 2023 marque une réduction notable de la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence 2015.

Les cibles 2025 et 2027, annoncées précédemment, ont été dépassées.

Elles sont donc réajustées pour répondre d'une part au décret tertiaire et accompagner la tendance de performance.

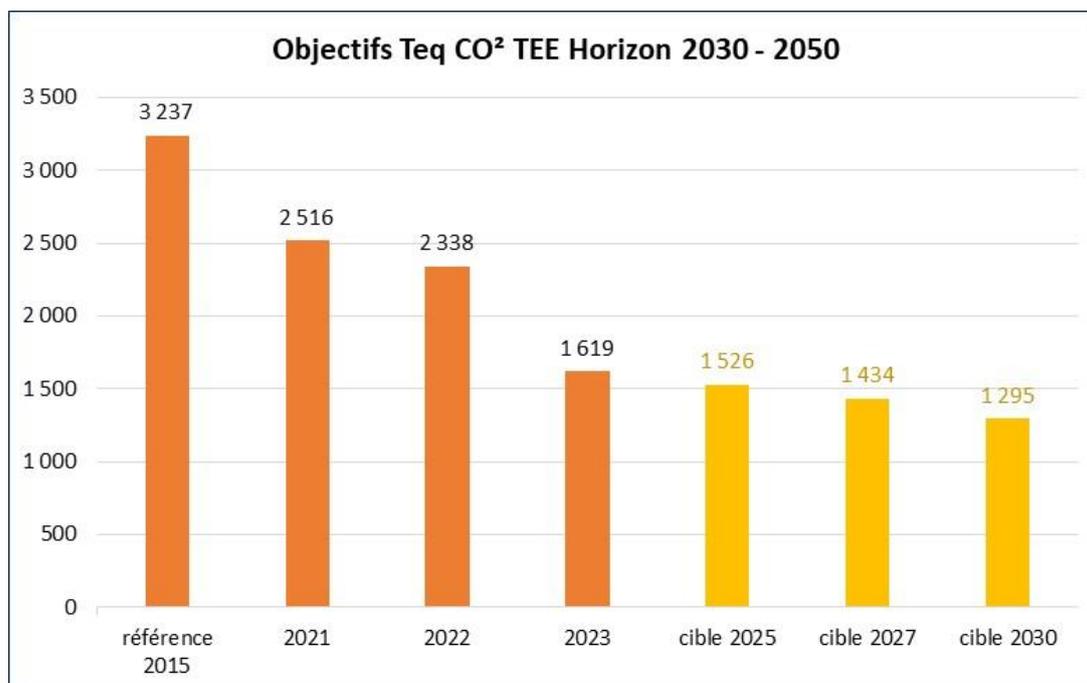
La cible de réduction 2030 est réévaluée à -46%.

Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES)



Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS 06.4 Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)
Utilisation de l'indicateur et par qui :		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Emission de CO2 de l'établissement		
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :
	Emission corrigée en Teq CO <sub>2</sub> *	réduction en %
référence 2015	3 237	
2021	2 516	-22,27%
2022	2 338	-27,77%
2023	1 619	-49,98%
cible 2025	1 526	-52,85%
cible 2027	1 434	-55,71%
cible 2030	1 295	-60,00%
cible 2050	809	-75,00%

\*Emission corrigée en fonction des DJU



### Commentaire :

L'année 2023 marque une réduction notable des Gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence 2015.

La poursuite de cette performance sera alimentée par la mise en place des panneaux photovoltaïques avec le projet de la Ruche en 2026 et la poursuite de la sobriété énergétique.

La cible de réduction des GES 2030 est maintenue à -60%.

### Indicateur 7 - Mobilité durable

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO					Code indicateur : PAP-TEDS 07			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 / PAP 2025								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées								
Date d'observation :			Fréquence production : annuelle			Source : DIMMO		
Parc automobile ULL2	Situation					Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre de véhicules		11	11	11	11	12	12	12
Dont nombre de véhicules électriques		1	1	2	2	4	7	9
Places de stationnement vélo								
Places de stationnement vélo	Situation					Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
Nombre de places		245	261	345	395	450	500	600
Dont nombre de places sécurisées		0	0	0	0	100	140	180

### Commentaire :

L'équipement en véhicules électriques s'opère au rythme du renouvellement du parc. La mise en place d'équipements favorisant la mobilité vélo est un objectif prioritaire de l'établissement.

En 2024, l'Université a rejoint la démarche Employeur pro vélo en vue d'une labellisation. La distribution de Freevelov par la Métropole de Lyon (système de location gratuite de vélo aux étudiants) a atteint un rythme mensuel. Les travaux sont en cours pour l'équipement d'un parking vélo sécurisé sur chacun des campus.

## Indicateur 8 - Rénovations énergétiques

### Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO					Code indicateur : PAP-TEDS-8.1			
Utilisation de l'indicateur et par qui :								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)								
Dates d'observation : année civile		Fréquence production : annuelle			Source :			
		Situation				Prévision	Cible	
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2027
campus Berges du Rhône	surface traitée de l'année	3 700	4 800	3 000	3 908	1 200	2 500	2 000
	surface traitée cumulée	14 000	18 800	21 800	25 708	26 908	29 408	31 408
	% surface traitée cumulée	28,5%	38,3%	44,4%	52,9%	55,3%	60,5%	64,6%
campus Porte des Alpes	surface traitée de l'année	3 200	10 600	2 300	977	4 400	2 500	12 000
	surface traitée cumulée	15 000	25 600	27 900	28 877	33 877	35 777	47 777
	% surface traitée cumulée	20,6%	39,2%	42,7%	44,3%	50,2%	53,9 %	68,3%

#### Commentaire :

Les équipements LED ont été réalisés de 2020 à 2023 grâce au Plan Campus, au Plan France Relance, et sur financements propres. Les travaux nécessaires à l'atteinte des cibles 2024, 2025 et 2027 ont été chiffrés et une partie d'entre eux soumis pour financement à des appels à projet (programme TE2024 - PR348).

Prévision 2027 : 10 000m<sup>2</sup> livraison du bâtiment La RUCHE

### Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO					Code indicateur : PAP-TEDS-8.2			
Utilisation de l'indicateur et par qui :								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)								
Dates d'observation : année civile		Fréquence production : annuelle			Source :			
année		2020	2021	2022	2023	cible 2024	cible 2025	cible 2027
campus Berges du Rhone	surface traitée de l'année	0	19 283	0	0	0	0	0
	surface traitée cumulée	29 454	48 737	48 737	48 257	48 257	48 257	48 257
	% surface traitée cumulée	60,0%	99,2%	99,2%	99,2%	99,2%	99,2%	99,2%
campus Porte des Alpes	surface traitée de l'année	1 631	19 486	2 059	1 100	5 290	5 100	10 000
	surface traitée cumulée	26 364	45 850	47 909	49 009	54 299	59 399	69 399
	% surface traitée cumulée	36,2%	70,2%	73,4%	75,1%	81,9%	89,5%	99,2%

#### Commentaire :

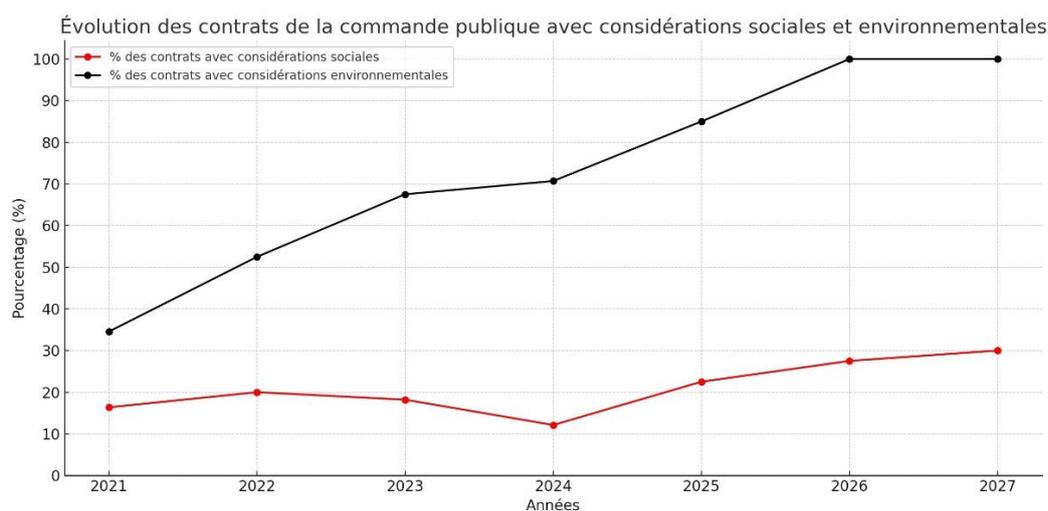
prévision 2024 =BAT HDS b HDS C N et MDE (CFMI mais ne rentre pas dans le calcul de PDA)/ travaux en cours et finalisés fin 2024

prévision 2025 = bat G, bat K

prévision 2027 = La Ruche (9 800m<sup>2</sup>)(arrondi à 10 000m<sup>2</sup>)

## Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM			Code indicateur : PAP-TEDS-09				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur 5 = (MC/MN) x 100 dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations sociales sur l'année							
Indicateur 5 = (MC/MN) x 100 dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations environnementales sur l'année							
Dates d'observation : 7 octobre 2024		Fréquence production : annuelle			Source : DAJIM		
	Situation			Prévisionnel	Cible		
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
% des contrats de la commande publique avec considérations sociales	16,36%	20%	18,2%	12,12%	20-25%	25-30%	30%
% des contrats de la commande publique avec considérations environnementales	34,55%	52,5%	67,53%	70,7 %	80-90%	100%	100%



### Commentaire :

Sur le plan des considérations sociales, une baisse de 6,08 % est prévue en 2024, principalement en raison des difficultés à identifier les segments d'achats pouvant inclure ces critères, ainsi que des obstacles dans leur mise en œuvre pratique (nombreuses procédures infructueuses, même après des actions de sourcing ciblées). Cependant, les objectifs fixés pour 2025-2027 témoignent toujours de la volonté de l'établissement de se rapprocher de la cible de 30 % prévue par le Plan National des Achats Durables pour 2025, avec un objectif d'atteindre ce seuil d'ici 2026, date à laquelle la loi Climat et Résilience imposera l'intégration obligatoire des considérations sociales dans les contrats de la commande publique.

Pour cela, l'Université s'est dotée de plusieurs outils en 2024, notamment :

- la signature d'une convention-cadre en avril 2024 avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi afin de garantir des heures de travail réservées aux publics en difficulté d'insertion ;
- la délibération n° 2024-32 du Conseil d'administration, adoptée dès septembre 2024, pour anticiper les obligations de la loi Climat et Résilience prévues pour 2026 ;
- une étude menée avec le groupement de commande « Réseau des Universités et Établissements des acheteurs » en vue de conclure une convention avec le réseau GESAT, afin de soutenir la stratégie d'achats en faveur des personnes en situation de handicap.

Concernant les considérations environnementales, la progression est continue et marquée, passant de 34,55 % en 2021 à une prévision de 70,7 % en 2024. Cette tendance confirme l'engagement fort de l'Université à renforcer les critères environnementaux dans ses marchés publics, avec un objectif de 100 % avant l'entrée en vigueur des obligations de la loi Climat et Résilience, qui imposera la prise en compte de considérations environnementales dans les processus de sélection, d'exécution et dans les spécifications techniques des contrats de la commande publique.

*Cette rubrique reflète les chantiers prioritaires engagés par l'établissement au titre de sa politique TEDS depuis plusieurs années, et des progrès notoires dans plusieurs domaines tels que la formation transversale aux enjeux écologiques, la comptabilité carbone, l'amélioration des performances énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. La dynamique engagée avec l'élaboration du Plan Avenirs dénote une réelle appropriation et une mobilisation partagée de la communauté universitaire sur les enjeux de transition socio-écologique. La révision en cours du Plan-guide du Campus Porte des Alpes permettra de traduire ces enjeux (en particulier de confort et de qualité de vie, de biodiversité et circulations écologiques, d'adaptation au changement climatique) dans la transformation du campus et son intégration dans son environnement urbain de proximité et à l'échelle métropolitaine. Une incertitude majeure demeure quant au financement des opérations d'envergure de rénovation énergétique des bâtiments, indispensable à l'atteinte des objectifs réglementaires en matière de performance énergétique et à l'amélioration des conditions d'études et de travail.*



**PROJET ANNUEL  
DE PERFORMANCE  
(PAP) 2025**